

**TELUS CORPORATION**

**Rapport de gestion**

**Premier trimestre de 2018**

## Mise en garde concernant les énoncés prospectifs

Le présent document contient des énoncés prospectifs portant sur des événements prévus ainsi que sur la performance financière et le rendement opérationnel de TELUS Corporation. Les termes *TELUS*, *la société*, *nous*, *notre*, *nos*, *nôtre* et *nous-mêmes* se rapportent à TELUS Corporation et, dans les cas où le contexte de la description narrative le permet ou l'exige, à ses filiales.

Les énoncés prospectifs incluent tous les énoncés qui ne renvoient pas à des faits historiques. Ils comprennent, sans s'y limiter, des énoncés concernant nos objectifs et nos stratégies aux fins de l'atteinte de ces objectifs, nos cibles, des perspectives, des mises à jour et notre programme pluriannuel de croissance du dividende. Les mots *hypothèse*, *but*, *indication*, *objectif*, *perspective*, *stratégie*, *cible* et autres expressions semblables ou l'emploi, au futur ou au conditionnel, de verbes tels que *avoir pour but*, *s'attendre à*, *croire*, *pouvoir*, *avoir l'intention de*, *planifier*, *prévoir*, *viser à*, *chercher à*, *devoir* et *s'efforcer de* dénotent généralement des énoncés prospectifs.

Par leur nature, les énoncés prospectifs sont assujettis à des risques et incertitudes intrinsèques et ils se fondent sur des hypothèses, incluant des hypothèses concernant la conjoncture économique future et les plans d'action. Ces hypothèses pourraient en fin de compte se révéler inexactes; en conséquence, nos résultats ou les événements réels pourraient différer considérablement des attentes mentionnées, de façon expresse ou implicite, dans les énoncés prospectifs. Une mise à jour de nos hypothèses pour l'exercice 2018 est présentée à la *rubrique 9*, « *Mise à jour des tendances générales, perspectives et hypothèses, et faits nouveaux en matière de réglementation et instances réglementaires* », du présent rapport de gestion.

Les risques et les incertitudes susceptibles de faire en sorte que le rendement ou les événements réels diffèrent considérablement des énoncés prospectifs formulés dans le présent document et dans les autres documents déposés par TELUS comprennent, sans s'y limiter :

- La concurrence, y compris notre capacité à continuer de fidéliser les clients en leur offrant une expérience client améliorée, incluant le déploiement et l'exploitation d'un réseau mobile et filaire qui ne cesse d'évoluer; la capacité des concurrents au sein de l'industrie à lancer avec succès leurs plateformes respectives et à conjuguer des services interurbains, des services d'accès à Internet haute vitesse et, dans certains cas, des services mobiles moyennant un seul tarif mensuel groupé ou réduit, avec leurs services de télédiffusion ou leurs services de télévision par satellite existants; le succès remporté par les nouveaux produits et services lancés sur ces réseaux, et les systèmes de soutien comme les services Internet des objets (« IdO ») en ce qui a trait aux appareils connectés à Internet; l'intense rivalité continue touchant tous les services entre les entreprises de télécommunications offrant des services mobiles et filaires, les câblodistributeurs, d'autres entreprises de communications et des entreprises offrant des services par contournement qui, entre autres choses, crée des pressions sur le montant facturé mensuel moyen par appareil d'abonné (le « MFMAA ») actuel et futur (tel qu'il est décrit à la *rubrique 5*, « *Analyse des résultats d'exploitation* »), sur les produits mensuels moyens par appareil d'abonné (les « PMAA »), sur les frais d'acquisition et de fidélisation et sur les taux de désabonnement liés à tous les services, comme le font les habitudes d'utilisation des clients, la tendance favorisant les tarifs fixes pour les services de transmission de la voix et de données, y compris les forfaits liés aux services de transmission de la voix et de données et la disponibilité des réseaux Wi-Fi permettant la transmission de données; les fusions et les acquisitions de concurrents au sein de l'industrie; les pressions sur les PMAA et les taux de désabonnement liés au service Internet haute vitesse et au service de télévision découlant des conditions du marché, des mesures prises par le gouvernement et des habitudes d'utilisation des clients; les pertes de lignes résidentielles et de lignes d'affaires d'accès au réseau; les ajouts d'abonnés et les volumes de fidélisation des abonnés aux services mobiles, aux services de télévision et au service Internet haute vitesse ainsi que les coûts connexes; notre capacité d'obtenir et d'offrir du contenu en temps opportun au moyen de divers appareils sur les plateformes mobiles et de télévision, à un coût raisonnable.
- Le remplacement de la technologie, y compris l'utilisation réduite et la banalisation accrue des services filaires locaux et interurbains de transmission de la voix traditionnels découlant de l'incidence des applications de services par contournement et du remplacement des services mobiles; le recul général du marché en ce qui concerne les services de télévision payés, notamment en raison du piratage de contenu et du vol de signaux, ainsi qu'en raison de la prestation accrue aux consommateurs de services vidéo directs par contournement et de l'accroissement des plateformes de distribution de programmation vidéo multichaînes virtuelle; l'accroissement du nombre de foyers qui utilisent uniquement des services téléphoniques mobiles ou par Internet; la baisse potentielle du MFMAA et des PMAA tirés des services mobiles, en raison notamment du remplacement de la technologie en faveur de la messagerie textuelle et des applications de services par contournement; le remplacement par les services Wi-Fi de plus en plus accessibles; ainsi que les technologies perturbatrices, notamment les services par contournement IP tels que le Réseau intelligent dans le marché des affaires, qui pourraient supplanter nos services de transmission de données existants ou donner lieu à une retarification de ces services.

- La technologie, y compris la demande des abonnés visant les services de transmission de données qui pourrait mettre à l'épreuve la capacité du réseau et la capacité spectrale dans l'avenir et pourrait entraîner une hausse des coûts liés à la prestation de ces services; notre recours à la technologie de l'information et notre besoin de rationaliser nos systèmes existants; les options au chapitre de la technologie, les voies d'évolution des technologies et les plans de mise en œuvre des plateformes de distribution vidéo et des technologies de réseau de télécommunications (y compris les initiatives liées aux réseaux à large bande, telles que le déploiement de la fibre optique jusqu'aux locaux de l'abonné [« FTTP »] et le déploiement de petites cellules pour les services mobiles, la technologie mobile 5G et la disponibilité de ressources et notre aptitude à accroître de façon adéquate la capacité du réseau à large bande); notre recours à des ententes de partage de réseau mobile, ce qui a facilité le déploiement de nos technologies mobiles; le choix des fournisseurs et la capacité de ces derniers à maintenir leurs gammes de produits et à offrir des services à l'égard de ces produits, ce qui pourrait avoir une incidence sur la réussite de la mise à niveau et de l'évolution de la technologie que nous offrons; le taux de concentration et de pénétration sur le marché des fournisseurs d'équipement pour réseaux, de services TELUS TV et d'appareils mobiles; le rendement de la technologie mobile; notre besoin prévu à long terme d'acquérir du spectre additionnel dans le cadre des futures enchères de spectre et auprès de tiers afin de composer avec la demande croissante visant les services de transmission de données; le déploiement et l'exploitation de nouvelles technologies de réseau filaire à large bande à un coût raisonnable et d'une disponibilité raisonnable, ainsi que le succès remporté par les nouveaux produits et services lancés à l'aide de ces technologies de réseau; la fiabilité du réseau et la gestion des changements; les outils d'autoapprentissage et l'automatisation, qui pourraient modifier notre façon d'interagir avec les clients; et les incertitudes à l'égard de notre stratégie visant à remplacer certaines technologies de réseau filaire et certains systèmes et services filaires existants afin de réduire les coûts d'exploitation.
- Les décisions réglementaires et les changements à la réglementation, y compris les interventions possibles du gouvernement afin d'accroître davantage la concurrence pour les services mobiles; la possibilité que surviennent des appels, ou d'autres interventions du gouvernement, relativement à l'incidence des conclusions du CRTC visant les tarifs d'itinérance liés aux services de gros basés sur la technologie GSM au Canada ainsi que l'établissement de ces tarifs facturés aux fournisseurs de services mobiles de manière rétroactive; les futures enchères de spectre et décisions de politique concernant le spectre, y compris la quantité de spectre que TELUS peut acquérir et son coût en vertu du Cadre technique, politique et de délivrance de licences concernant le spectre de la bande de 600 MHz annoncé récemment, ainsi que le coût et la disponibilité du spectre dans la bande de 3 500 MHz; les restrictions concernant l'acquisition, la vente et le transfert de licences de spectre; l'incidence de l'examen des services filaires de gros effectué par le CRTC, l'examen officiel des tarifs d'accès FTTP pour les services de gros n'ayant pas encore débuté pour TELUS; les modifications visant le fardeau financier associé aux interconnexions de réseau ordonnées par le CRTC; les différends avec certaines municipalités concernant les règlements municipaux visant les droits de passage; d'autres menaces possibles visant l'autorité de réglementation fédérale unitaire en matière de télécommunications, y compris les lois provinciales visant les services mobiles et celles visant la protection du consommateur; l'incidence possible de la décision du CRTC d'exiger des remboursements au prorata lorsque les clients annulent les services; le retrait progressif proposé par le CRTC relativement au régime de subvention du service local et la mise en place correspondante d'un régime de financement de la large bande afin de prendre en charge l'amélioration des services Internet haute vitesse, principalement dans les régions mal desservies au Canada; l'incidence de l'examen du nouveau cadre stratégique du Canada créatif annoncé par la ministre du Patrimoine le 28 septembre 2017; la consultation et le rapport du CRTC concernant les modèles qui assureront à l'avenir la distribution; l'intégration verticale de l'industrie de la radiodiffusion ayant fait en sorte que des concurrents sont propriétaires de services de contenu de radiodiffusion ainsi que la mise en application efficace et au moment opportun des balises réglementaires connexes; l'examen de la *Loi sur le droit d'auteur* qui a été amorcé au début de 2018; l'intention du gouvernement fédéral de procéder à un examen de la *Loi sur la radiodiffusion* et de la *Loi sur les télécommunications* annoncée dans le budget fédéral du 22 mars 2017; l'issue des demandes de TELUS visant le renouvellement de ses licences de distribution de radiodiffusion; la renégociation de l'Accord de libre-échange nord-américain; les restrictions concernant la propriété et le contrôle d'actions ordinaires de TELUS par des non-Canadiens; et la surveillance continue et la conformité à ces restrictions.
- Le niveau des dépenses d'investissement et les décaissements possibles aux fins de l'acquisition de licences de spectre dans le cadre des enchères de spectre ou auprès de tiers, en raison de nos initiatives liées aux services à large bande, y compris le branchement direct de plus de foyers et d'entreprises aux installations à fibres optiques; de notre déploiement continu de plus récentes technologies mobiles, y compris la technologie des petites cellules pour les services mobiles, afin d'améliorer la couverture et la capacité et de nous préparer à une évolution plus efficace et rapide vers les services mobiles 5G; de l'utilisation du spectre acquis; des investissements dans la résilience et la fiabilité du réseau; de la demande des abonnés visant les services de transmission de données; des systèmes et des processus d'affaires en pleine évolution; de la mise en œuvre d'initiatives en matière d'efficacité; du soutien relatif aux contrats d'envergure et complexes; ainsi que des futures enchères de spectre pour les services sans fil que doit tenir Innovation, Sciences et Développement économique Canada (« ISDE »), y compris les enchères de spectre dans la bande de fréquence de 600 MHz qui doivent avoir lieu en mars 2019 et qui entraîneront une augmentation des dépenses. Si nous n'atteignons pas nos objectifs au chapitre des résultats d'exploitation et des résultats financiers, cela pourrait influencer sur les niveaux de nos dépenses d'investissement.
- Les questions touchant les ressources humaines, y compris l'embauche, la fidélisation et la formation appropriée du personnel dans une industrie hautement concurrentielle et le niveau de participation des employés.

- Les risques liés à la performance opérationnelle et aux regroupements d'entreprises, y compris notre dépendance à l'égard des systèmes en place et la capacité à offrir et à soutenir de nouveaux produits et services ainsi que les activités commerciales au moment opportun; notre capacité à assurer une gestion efficace des changements liés au remplacement et à la mise à niveau des systèmes, à la réingénierie des processus et à l'intégration des activités (comme notre capacité à faire en sorte que l'intégration de ces acquisitions, les dessaisissements ou l'établissement de partenariats soient fructueux et effectués au moment opportun, et à concrétiser les avantages stratégiques prévus, notamment ceux liés à la conformité aux ordonnances réglementaires); la mise en œuvre d'ententes complexes avec de grandes entreprises qui pourraient être touchées de façon défavorable par les ressources disponibles, les limites des systèmes et le niveau de collaboration d'autres fournisseurs de services; notre capacité à gérer avec succès nos activités à l'étranger, y compris la gestion des risques tels que ceux liés aux fluctuations du change; les atteintes à la sécurité de l'information et à la vie privée, y compris la perte ou le vol de données; les menaces intentionnelles concernant notre infrastructure et nos activités; ainsi que les risques liés aux activités de réaménagement des coentreprises immobilières.
- Les événements touchant la continuité des activités, y compris notre capacité à maintenir notre service à la clientèle et à exploiter nos réseaux en cas d'erreurs humaines ou de menaces liées aux interventions humaines, telles que les cyberattaques et les pannes d'équipement susceptibles d'entraîner diverses interruptions du réseau; les perturbations de la chaîne d'approvisionnement, notamment celles découlant de restrictions de mesures commerciales de la part des gouvernements; les menaces de catastrophes naturelles; les épidémies; les pandémies; l'instabilité politique dans certains pays; ainsi que l'exhaustivité et l'efficacité des plans et des mesures de continuité des activités et de reprise après sinistre.
- La capacité de mettre en œuvre avec succès les initiatives en matière de réduction des coûts et de réaliser les économies prévues, déduction faite des coûts de restructuration et autres coûts, tout en demeurant axés sur le service à la clientèle et en s'assurant que ces initiatives n'aient pas d'incidence négative sur les activités commerciales. Les exemples de ces initiatives comprennent notre programme d'efficacité opérationnelles visant à soutenir une amélioration des résultats financiers, y compris les avantages futurs de l'initiative de rémunération remaniée dont les droits sont immédiatement acquis mise en œuvre en 2016; l'intégration des activités; la simplification des produits à l'intention des entreprises clientes; l'impartition des processus d'affaires; les activités de délocalisation et de réorganisation, y compris tous programmes de réduction du nombre d'employés équivalents temps plein (« ETP »); les initiatives d'approvisionnement; ainsi que la rationalisation de biens immobiliers. Nous continuerons d'évaluer et de mettre en œuvre d'autres initiatives d'efficacité et d'efficacité au chapitre des produits et des coûts.
- Les exigences en matière de financement et d'endettement, y compris notre capacité d'effectuer des financements et de maintenir des notations du crédit de première qualité se situant dans la fourchette BBB+, ou des notations équivalentes.
- La capacité de maintenir notre programme de croissance du dividende jusqu'en 2019. Ce programme pourrait être touché par des facteurs comme l'environnement concurrentiel, la performance économique au Canada, notre bénéfice et nos flux de trésorerie disponibles, le niveau de nos dépenses d'investissement et l'acquisition de licences de spectre, les acquisitions, la gestion de notre structure du capital, ainsi que les décisions et les faits nouveaux en matière de réglementation. Les décisions concernant les dividendes trimestriels sont assujetties à une évaluation et à une détermination effectuées par le conseil d'administration (le « conseil ») en fonction de la situation financière et des perspectives de la société. Nous pouvons racheter des actions en vertu de notre offre publique de rachat dans le cours normal des activités, au moment souhaité et si nous estimons que cela représente une bonne occasion, en fonction de la situation financière et des perspectives de la société, et du cours des actions de TELUS sur le marché. Il n'existe aucune certitude que notre programme de croissance du dividende ou toute offre publique de rachat dans le cours normal des activités seront maintenus jusqu'en 2019 ni qu'ils ne feront pas l'objet de modifications ou seront menés à terme d'ici 2019.
- Les questions fiscales, y compris les interprétations de lois fiscales complexes au pays et à l'étranger par les administrations fiscales qui pourraient différer de nos interprétations; le moment auquel sont comptabilisés les produits ainsi que les déductions telles que l'amortissement aux fins de l'impôt et les charges d'exploitation; les modifications apportées aux lois fiscales, y compris les taux d'imposition; le fait que les charges d'impôt varient considérablement des montants prévus, y compris l'assujettissement à l'impôt du bénéfice et la déductibilité des attributs fiscaux; le fait qu'il n'est plus possible de différer l'impôt sur le résultat au moyen de l'utilisation de fins d'année d'imposition différentes pour les sociétés de personnes en exploitation et les entreprises associées; ainsi que l'adoption de procédures de vérification plus rigoureuses par les administrations fiscales, par exemple, des redressements ou des décisions défavorables des tribunaux ayant une incidence sur l'impôt que nous sommes tenus de payer.
- Les litiges et les questions d'ordre juridique, y compris notre capacité à donner suite avec succès aux enquêtes et aux instances réglementaires; notre capacité à bien assurer notre défense dans le cadre des réclamations et des poursuites actuelles et possibles, y compris les réclamations en matière de violation de la propriété intellectuelle et les recours collectifs fondés sur des réclamations faites par des consommateurs, des infractions aux données personnelles, à la vie privée et à la sécurité, ainsi que la responsabilité sur le marché secondaire; de même que le caractère complexe que revêt la conformité aux lois au pays et à l'étranger, y compris le respect des lois anticorruption et des lois concernant les pratiques de corruption à l'étranger.
- La santé, la sécurité et l'environnement, y compris le temps de travail perdu découlant d'une maladie ou d'une blessure; les préoccupations du public relatives aux émissions de radiofréquences; les questions d'ordre environnemental qui touchent nos activités, incluant les changements climatiques, les déchets et le recyclage des déchets; les risques liés aux systèmes d'alimentation au carburant dans nos immeubles; et les attentes en constante évolution du gouvernement et du public pour ce qui est des questions environnementales et de nos réponses.

- La croissance et les fluctuations de l'économie, y compris la situation économique au Canada, qui pourrait être touchée par des faits nouveaux d'ordre économique et d'autres faits nouveaux à l'étranger, y compris l'issue possible de politiques et de mesures encore inconnues à ce jour pouvant être adoptées par des gouvernements étrangers; les taux d'intérêt futurs; l'inflation; les taux de chômage; l'incidence des fluctuations des prix du pétrole; l'incidence des faibles dépenses des entreprises (notamment une réduction des investissements et de la structure de coûts); le rendement et la capitalisation des régimes de retraite de même que les taux d'actualisation; ainsi que les taux de change entre le dollar canadien et le dollar américain.

Ces risques sont décrits plus en détail à la *rubrique 9, « Tendances générales, perspectives et hypothèses, et faits nouveaux en matière de réglementation et instances réglementaires »*, et à la *rubrique 10, « Risques et gestion des risques »*, de notre rapport de gestion annuel 2017. Ces descriptions sont intégrées par renvoi dans la présente mise en garde concernant les énoncés prospectifs et ne visent pas à constituer une liste exhaustive des risques susceptibles d'avoir une incidence sur la société.

Un grand nombre de ces facteurs sont indépendants de notre volonté ou de nos attentes ou de nos connaissances actuelles. D'autres risques et incertitudes dont nous n'avons actuellement pas connaissance ou que nous considérons comme non significatifs à l'heure actuelle pourraient également avoir une incidence défavorable significative sur notre situation financière, notre performance financière, nos flux de trésorerie, nos activités ou notre réputation. Sauf indication contraire dans le présent document, les énoncés prospectifs formulés dans ce document ne reflètent pas l'incidence éventuelle d'éléments non récurrents ou exceptionnels ni des fusions, acquisitions, cessions ou autres regroupements d'entreprises ou transactions qui pourraient être annoncés ou qui pourraient survenir après la date du présent document.

Les lecteurs sont mis en garde de ne pas se fier indûment aux énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs formulés dans le présent document décrivent nos attentes; ils se fondent sur nos hypothèses à la date du présent document et ils pourraient être modifiés après cette date. Sauf dans les cas exigés par la loi, nous n'avons pas l'intention ni l'obligation de mettre à jour ou de réviser les énoncés prospectifs.

Tous les énoncés prospectifs figurant dans le présent rapport de gestion sont assujettis à la présente mise en garde concernant les énoncés prospectifs.

**Rapport de gestion**

Le 10 mai 2018

**Table des matières**

<b>Rubrique</b>	<b>Description</b>
1. Introduction	1.1 Préparation du rapport de gestion 1.2 Environnement au sein duquel nous exerçons nos activités 1.3 Faits saillants – données consolidées
2. Activités principales et stratégie	
3. Priorités de la société pour 2018	
4. Capacités	4.1 Principaux marchés et concurrents 4.2 Ressources opérationnelles 4.3 Situation de trésorerie et sources de financement 4.4 Changements au contrôle interne à l'égard de l'information financière
5. Analyse des résultats d'exploitation	5.1 Généralités 5.2 Sommaire des résultats trimestriels consolidés et tendances 5.3 Résultats d'exploitation consolidés 5.4 Secteur des services mobiles 5.5 Secteur des services filaires
6. Évolution de la situation financière	
7. Situation de trésorerie et sources de financement	7.1 Aperçu 7.2 Entrées liées aux activités d'exploitation 7.3 Sorties liées aux activités d'investissement 7.4 Entrées (sorties) liées aux activités de financement 7.5 Mesures de la situation de trésorerie et des sources de financement 7.6 Facilités de crédit 7.7 Vente de créances clients 7.8 Notations du crédit 7.9 Instruments financiers, engagements et passifs éventuels 7.10 Information sur les actions en circulation 7.11 Transactions entre parties liées
8. Questions comptables	8.1 Estimations comptables critiques 8.2 Faits nouveaux concernant les méthodes comptables
9. Mise à jour des tendances générales, perspectives et hypothèses, et faits nouveaux en matière de réglementation et instances réglementaires	9.1 Faits nouveaux en matière de réglementation et instances réglementaires concernant l'industrie des télécommunications
10. Risques et gestion des risques	
11. Définitions et rapprochements	11.1 Mesures financières non définies par les PCGR et autres mesures financières 11.2 Indicateurs opérationnels

## 1. Introduction

Les énoncés prospectifs présentés dans la présente rubrique, y compris les estimations de la croissance économique, sont assujettis à la *Mise en garde concernant les énoncés prospectifs* figurant au début du présent rapport de gestion.

### 1.1 Préparation du rapport de gestion

Les rubriques qui suivent présentent une analyse de notre situation financière et de notre performance consolidées pour le trimestre clos le 31 mars 2018, qui doit être lue conjointement avec nos états financiers consolidés intermédiaires résumés au 31 mars 2018 (les « états financiers consolidés intermédiaires »). Les principes comptables généralement reconnus (les « PCGR ») que nous utilisons sont les Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). Nos états financiers consolidés intermédiaires sont conformes aux IFRS de l'IASB et aux PCGR du Canada, et ils ont été préparés selon la Norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire*. L'utilisation du terme IFRS dans le présent rapport de gestion fait référence à ces normes. Nous avons adopté IFRS 9, *Instruments financiers*, et IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, le 1<sup>er</sup> janvier 2018, et avons appliqué ces normes de manière rétrospective. Se reporter à la *rubrique 5.2, « Sommaire des résultats trimestriels consolidés et tendances »*, à la *rubrique 5.4, « Secteur des services mobiles »*, et à la *rubrique 5.5, « Secteur des services filaires »*, du présent rapport de gestion, ainsi qu'à la *note 2 c)* des états financiers consolidés intermédiaires pour un rapprochement des résultats excluant l'incidence d'IFRS 15. Dans notre analyse, nous utilisons également certaines mesures financières non définies par les PCGR pour évaluer notre rendement, pour surveiller le respect des clauses restrictives de nos conventions d'emprunt et pour gérer notre structure du capital. Ces mesures sont définies clairement et font l'objet d'un rapprochement avec les mesures conformes aux PCGR les plus semblables à la *rubrique 11.1*. Sauf indication contraire, tous les montants en devises sont présentés en dollars canadiens.

Des renseignements supplémentaires concernant la société, y compris notre notice annuelle et d'autres documents déposés auprès des commissions des valeurs mobilières ou d'autorités de réglementation semblables au Canada, sont disponibles sur le site SEDAR ([sedar.com](http://sedar.com)). Les documents que nous déposons auprès de la Securities and Exchange Commission aux États-Unis, y compris le formulaire 40-F, sont disponibles sur le site EDGAR ([sec.gov](http://sec.gov)).

Nos contrôles et procédures de communication de l'information sont conçus pour fournir une assurance raisonnable que toute l'information pertinente est recueillie et présentée en temps opportun à la haute direction, pour que des décisions éclairées concernant les informations appropriées à fournir au public puissent être prises. Le présent rapport de gestion et les états financiers consolidés intermédiaires ont été revus par notre comité d'audit, et notre conseil d'administration (le « conseil ») a autorisé leur publication le 10 mai 2018.

Sauf indication contraire, les résultats du premier trimestre de 2018 (période de trois mois close le 31 mars 2018) présentés dans le présent rapport de gestion sont comparés aux résultats correspondants du premier trimestre de 2017, qui ont été ajustés afin de tenir compte de l'application rétrospective d'IFRS 9, *Instruments financiers*, et d'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients* (période de trois mois close le 31 mars 2017).

### 1.2 Environnement au sein duquel nous exerçons nos activités

Pour mieux apprécier notre réussite et les défis auxquels nous faisons face, il est essentiel de considérer l'environnement au sein duquel nous exerçons nos activités, y compris les facteurs économiques d'ordre plus général qui touchent nos clients et notre société, ainsi que la nature concurrentielle de l'industrie au sein de laquelle nous exerçons nos activités. Nos estimations concernant l'environnement au sein duquel nous évoluons constituent également un élément important des hypothèses sur lesquelles nos objectifs se fondent.

### **Croissance de l'économie**

Nous avons mis à jour certaines de nos hypothèses depuis la publication de notre rapport de gestion annuel 2017. Nous estimons maintenant que la croissance de l'économie au Canada en 2018 sera de 2,1 % (auparavant, 2,2 %), selon une combinaison d'estimations formulées par des banques canadiennes et d'autres sources. En ce qui concerne les provinces de l'Ouest canadien où nous sommes une entreprise de services locaux titulaire (« ESLT »), nous estimons à l'heure actuelle que la croissance annuelle de l'économie en 2018 se chiffrera à 2,5 % en Colombie-Britannique (aucun changement par rapport à l'estimation présentée dans notre rapport de gestion annuel 2017), et sera de 2,4 % en Alberta (aucun changement par rapport à l'estimation présentée dans notre rapport de gestion annuel 2017). Dans son Rapport sur la politique monétaire d'avril 2018, la Banque du Canada estime que la croissance de l'économie canadienne sera de 2,0 % en 2018. La mesure dans laquelle ces estimations de la croissance de l'économie nous touchent et le moment auquel les répercussions se feront sentir dépendent des résultats réels enregistrés par des secteurs précis de l'économie canadienne.

Selon l'Enquête sur la population active publiée par Statistique Canada pour le mois de mars 2018, le taux de chômage au pays s'est élevé à 5,8 % (5,7 % en décembre 2017 et 6,7 % en mars 2017). Le taux de chômage en Colombie-Britannique s'est établi à 4,7 % en mars 2018 (4,6 % en décembre 2017 et 5,4 % en mars 2017), et il était de 6,3 % en Alberta en mars 2018 (6,9 % en décembre 2017 et 8,4 % en mars 2017).

### **1.3 Faits saillants – données consolidées**

#### **AlarmForce Industries Inc.**

Le 4 janvier 2018, nous avons acquis les clients, les actifs et les activités d'AlarmForce Industries Inc. (« AlarmForce ») en Colombie-Britannique, en Alberta et en Saskatchewan, pour une contrepartie en trésorerie d'environ 68 millions de dollars. Cette acquisition, conjuguée à notre réseau gigabit à fibres optiques PureFibre<sup>MC</sup>, vise à accroître notre position au chapitre des services liés aux maisons intelligentes et des services de sécurité, et nous donne la possibilité d'offrir à nos clients des services additionnels dans le cadre d'un ensemble dans l'avenir.

#### **Xavient Information Systems**

Le 6 février 2018, par l'entremise de notre filiale TELUS International (Cda) Inc., nous avons conclu l'acquisition d'une participation de 65 % dans Xavient Information Systems (« Xavient »), un groupe de sociétés offrant des services-conseils en matière de technologies de l'information et des services de logiciels ayant des établissements aux États-Unis et en Inde. Cet investissement visait à accroître notre capacité à fournir des services complexes et d'une plus grande valeur en matière de technologies de l'information, à améliorer nos ventes connexes et nos capacités en matière de solutions, ainsi qu'à acquérir des capacités de redondance multisites pour soutenir d'autres installations.

#### **Émission de titres de créance à long terme**

Le 1<sup>er</sup> mars 2018, nous avons émis des billets de premier rang non garantis à 3,625 % d'un montant de 600 millions de dollars, échéant le 1<sup>er</sup> mars 2028, et nous avons effectué une réémission de 150 millions de dollars de billets de série CW à 4,70 %, échéant le 6 mars 2048. Le produit net a servi à rembourser environ 725 millions de dollars de papier commercial en circulation, et à financer le remboursement, à l'échéance, d'une tranche de 250 millions de dollars du montant en capital impayé sur les billets de série CS de TELUS arrivant à échéance le 27 mars 2018, de même qu'aux fins générales de la société.

**Faits saillants – données consolidées**

	2018	2017	Variation
	<i>Incluant l'incidence d'IFRS 9 et d'IFRS 15 (chiffres de 2017 ajustés, sauf dans les cas mentionnés)</i>		
Trimestres clos les 31 mars (en millions de dollars, sauf les notes et sauf indication contraire)			
<b>États consolidés du résultat net</b>			
Produits d'exploitation	<b>3 377</b>	3 183	6,0 %
Bénéfice d'exploitation	<b>719</b>	703	2,3 %
Bénéfice avant impôt	<b>563</b>	565	(0,4) %
Bénéfice net	<b>412</b>	422	(2,4) %
Bénéfice net attribuable aux actions ordinaires	<b>410</b>	414	(1,0) %
Bénéfice net ajusté <sup>1</sup>	<b>435</b>	418	4,1 %
Bénéfice par action (BPA) (en dollars)			
BPA de base	<b>0,69</b>	0,70	(1,4) %
BPA de base ajusté <sup>1</sup>	<b>0,73</b>	0,71	2,8 %
BPA dilué	<b>0,69</b>	0,70	(1,4) %
Dividendes déclarés par action ordinaire (en dollars)	<b>0,5050</b>	0,48	5,2 %
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, de base (en millions)	<b>595</b>	591	0,8 %
<b>Tableaux consolidés des flux de trésorerie</b>			
Entrées liées aux activités d'exploitation	<b>838</b>	709	18,2 %
Sorties liées aux activités d'investissement	<b>(932)</b>	(822)	13,4 %
Dépenses d'investissement <sup>2</sup>	<b>(650)</b>	(724)	(10,2) %
Entrées (sorties) liées aux activités de financement	—	475	n.s.
<b>Autres faits saillants</b>			
Nombre de connexions d'abonnés <sup>3</sup> (en milliers)	<b>13 067</b>	12 683	3,0 %
Bénéfice avant intérêts, impôt et amortissements (BAIIA) <sup>1</sup>	<b>1 269</b>	1 235	2,7 %
Coûts de restructuration et autres coûts <sup>1</sup>	<b>34</b>	4	n.s.
BAIIA ajusté <sup>1,4</sup>	<b>1 303</b>	1 239	5,2 %
Marge du BAIIA ajusté <sup>5</sup> (en %)	<b>38,6</b>	38,9	(0,3) pt
Flux de trésorerie disponibles <sup>1</sup>	<b>443</b>	217	104,1 %
Ratio dette nette/BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts <sup>1,6</sup> (fois)	<b>2,71</b>	2,73	n.s.

Abréviations utilisées dans le rapport de gestion : n.s. – non significatif; pts – points de pourcentage

- Mesures financières non définies par les PCGR et autres mesures financières. Se reporter à la rubrique 11.1, « Mesures financières non définies par les PCGR et autres mesures financières ».
- Les dépenses d'investissement comprennent les actifs acquis relativement auxquels aucun paiement n'a encore été effectué; par conséquent, ces dépenses diffèrent des paiements en trésorerie au titre des immobilisations, excluant les licences de spectre, présentés dans les tableaux consolidés intermédiaires résumés des flux de trésorerie.
- Le total du nombre d'appareils d'abonnés actifs aux services mobiles, de lignes résidentielles d'accès au réseau, d'abonnés à Internet haute vitesse et d'abonnés au service TELUS TV à la fin des périodes respectives, calculé à l'aide de renseignements tirés du système de facturation et d'autres systèmes. Avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> avril 2017, le nombre d'abonnés des services postpayés, le total des abonnés et les statistiques opérationnelles connexes (ajouts bruts, ajouts nets, montant facturé mensuel moyen par appareil d'abonné [« MFMAA »], produits mensuels moyens par appareil d'abonné [« PMAA »] et taux de désabonnement) ont été ajustés de manière à tenir compte de la migration estimative de 85 000 abonnés de Manitoba Telecom Services Inc. (« MTS ») aux fins du calcul des soldes d'ouverture relatifs au nombre d'abonnés. Par la suite, soit le 1<sup>er</sup> octobre 2017, le total du nombre d'abonnés et les statistiques opérationnelles connexes ont été ajustés de manière à réduire le nombre estimatif de migrations d'abonnés de MTS de 11 000 pour le ramener à 74 000. Le nombre cumulé de connexions d'abonnés tient également compte d'un ajustement au 1<sup>er</sup> avril 2017 effectué de manière à supprimer du nombre d'abonnés environ 19 000 abonnés des services prépayés et 25 000 abonnés des services postpayés, respectivement, principalement en raison de la fin de l'exploitation de notre réseau AMRC à l'échelle nationale.
- Le BAIIA ajusté pour les premiers trimestres de 2018 et de 2017 exclut les coûts de restructuration et autres coûts.
- La marge du BAIIA ajusté correspond au BAIIA ajusté divisé par les produits d'exploitation.
- Le montant présenté pour 2017 ne tient pas compte de l'incidence de l'application d'IFRS 9 et d'IFRS 15. Si le montant présenté pour 2018 avait exclu l'incidence de l'application d'IFRS 9 et d'IFRS 15, ce montant se serait chiffré à 2,77. (Se reporter à la rubrique 7.5, « Mesures de la situation de trésorerie et des sources de financement ».)

**Faits saillants de l'exploitation**

- Les **produits d'exploitation consolidés** ont augmenté de 194 millions de dollars au premier trimestre de 2018.

Les produits tirés des services se sont accrus de 124 millions de dollars au premier trimestre de 2018, en raison principalement de la croissance des produits tirés des services de réseau mobile et des services filaires de transmission de données, facteur neutralisé en partie par la baisse continue des produits tirés des services filaires de transmission de la voix existants.

Les produits tirés de l'équipement ont augmenté de 57 millions de dollars au premier trimestre de 2018, ce qui s'explique en grande partie par la hausse des produits tirés de l'équipement mobile, qui découle de l'accroissement des volumes de fidélisation et des ajouts bruts d'abonnés des services postpayés.

Les autres produits d'exploitation ont augmenté de 13 millions de dollars au premier trimestre de 2018, en raison principalement de l'accroissement des profits à la vente de certains actifs et d'immobilisations corporelles.

Pour de plus amples renseignements sur les produits d'exploitation, se reporter à la *rubrique 5.4, « Secteur des services mobiles »*, et à la *rubrique 5.5, « Secteur des services filaires »*.

- Au cours de la période de 12 mois close le 31 mars 2018, le total du **nombre de connexions d'abonnés** a augmenté de 384 000. Cela représente une hausse de 5,7 % du nombre d'abonnés aux services mobiles postpayés, une croissance de 4,7 % du nombre d'abonnés au service Internet haute vitesse et une hausse de 3,2 % du nombre d'abonnés au service TELUS TV, résultats neutralisés en partie par la réduction de 9,4 % du nombre d'abonnés aux services mobiles prépayés et par la baisse de 5,1 % des lignes résidentielles d'accès au réseau filaire.

Les ajouts nets d'abonnés des services mobiles postpayés se sont établis à 48 000 au premier trimestre de 2018, en hausse de 4 000 par rapport à 2017, en raison du succès remporté par les promotions, de nos efforts en matière de commercialisation axés sur les mises en service d'abonnés aux services postpayés à valeur plus élevée et de téléphones intelligents, et des changements démographiques correspondant à la croissance de la population canadienne, facteurs neutralisés en partie par l'intensification de la concurrence. Le taux de désabonnement mensuel moyen des abonnés des services postpayés s'est établi à 0,95 % au premier trimestre de 2018, comparativement à 0,93 % au premier trimestre de 2017. (Se reporter à la *rubrique 5.4, « Secteur des services mobiles »*, pour de plus amples renseignements.)

Les ajouts nets d'abonnés au service Internet haute vitesse se sont établis à 22 000 au premier trimestre de 2018, soit un résultat relativement inchangé par rapport à 2017. Les ajouts nets d'abonnés à TELUS TV se sont établis à 6 000 au premier trimestre de 2018, ce qui constitue également un résultat relativement inchangé par rapport à 2017. Nous avons enregistré une croissance du nombre combiné d'abonnés aux services Internet et de télévision de 113 000, ou 4,1 %, au cours des 12 derniers mois. (Se reporter à la *rubrique 5.5, « Secteur des services filaires »*, pour de plus amples renseignements.)

- Le **bénéfice d'exploitation** a augmenté de 16 millions de dollars au premier trimestre de 2018, résultat qui reflète la croissance des produits tirés des services de réseau mobile stimulée par l'augmentation du nombre d'abonnés, ainsi que la croissance des marges liées aux services de transmission de données. Ces augmentations ont été neutralisées en partie par la hausse des coûts liés à l'accroissement du nombre brut de mises en service et des volumes de fidélisation, par l'augmentation de la rémunération imputable à la hausse du nombre d'employés découlant des acquisitions, par l'accroissement des coûts de restructuration et autres coûts, ainsi que par l'augmentation de la dotation aux amortissements en raison de l'accroissement des actifs au cours des 12 derniers mois, laquelle découle en partie des acquisitions.

Le BAIIA comprend les coûts de restructuration et autres coûts, et il s'est accru de 34 millions de dollars, ou 2,7 %, au premier trimestre de 2018.

Le BAIIA ajusté exclut les coûts de restructuration et autres coûts, et il a augmenté de 64 millions de dollars, ou 5,2 %, au premier trimestre de 2018. L'augmentation reflète la croissance des produits tirés du réseau mobile et la hausse des produits tirés des services filaires de transmission de données, facteurs neutralisés en partie par i) la hausse des coûts liés à l'accroissement du nombre brut de mises en service et des volumes de fidélisation du secteur des services mobiles; ii) l'augmentation de la charge au titre des avantages du personnel tenant à la hausse du nombre d'employés découlant des acquisitions. (Se reporter à la *rubrique 5.4, « Secteur des services mobiles »*, et à la *rubrique 5.5, « Secteur des services filaires »*, pour de plus amples renseignements.)

- Le **bénéfice avant impôt** a diminué de 2 millions de dollars au premier trimestre de 2018, ce qui reflète la hausse du bénéfice d'exploitation dont il est fait mention ci-dessus, laquelle a été largement neutralisée par l'accroissement des coûts de financement. L'accroissement des coûts de financement découle essentiellement des pertes de change et de la hausse du solde moyen de la dette à long terme. (Se reporter à « *Coûts de financement* », à la *rubrique 5.3*.)
- L'**impôt sur le résultat** a augmenté de 8 millions de dollars au premier trimestre de 2018, en raison principalement de l'augmentation du taux d'imposition des sociétés en Colombie-Britannique, ainsi que de la plus importante proportion du bénéfice gagné au Canada.

- Le **bénéfice net attribuable aux actions ordinaires** a diminué de 4 millions de dollars au premier trimestre de 2018. Cette diminution s'explique par la hausse des coûts de financement et de l'impôt sur le résultat, facteur neutralisé en partie par l'accroissement du bénéfice d'exploitation.

Le bénéfice net ajusté ne tient pas compte de l'incidence des coûts de restructuration et autres coûts, et a augmenté de 17 millions de dollars, ou 4,1 %, au premier trimestre de 2018.

**Rapprochement du bénéfice net ajusté**

	2018	2017	Variation
	<i>Incluant l'incidence d'IFRS 9 et d'IFRS 15 (chiffres de 2017 ajustés)</i>		
Trimestres clos les 31 mars (en millions de dollars)			
Bénéfice net attribuable aux actions ordinaires	410	414	(4)
Ajouter :			
Coûts de restructuration et autres coûts après impôt	25	4	21
Bénéfice net ajusté	435	418	17

- Le **BPA de base** a diminué de 0,01 \$, ou 1,4 %, au premier trimestre de 2018. Cette diminution est imputable à la hausse des coûts de financement et de l'impôt sur le résultat, facteur neutralisé en partie par l'accroissement du bénéfice d'exploitation.

Le BPA de base ajusté exclut l'incidence des coûts de restructuration et autres coûts, et a augmenté de 0,02 \$, ou 2,8 %, au premier trimestre de 2018.

**Rapprochement du BPA de base ajusté**

	2018	2017	Variation
	<i>Incluant l'incidence d'IFRS 9 et d'IFRS 15 (chiffres de 2017 ajustés)</i>		
Trimestres clos les 31 mars (en dollars)			
BPA de base	0,69	0,70	(0,01)
Ajouter :			
Coûts de restructuration et autres coûts après impôt, par action	0,04	0,01	0,03
BPA de base ajusté	0,73	0,71	0,02

- Les **dividendes déclarés par action ordinaire** ont totalisé 0,5050 \$ au premier trimestre de 2018, en hausse de 5,2 % par rapport à l'exercice précédent. Le 9 mai 2018, le conseil a déclaré un dividende pour le deuxième trimestre de 0,5250 \$ par action sur les actions ordinaires émises et en circulation, payable le 3 juillet 2018 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 8 juin 2018. Le dividende déclaré pour le deuxième trimestre reflète une augmentation de 0,0325 \$ par action, ou 6,6 %, par rapport au dividende par action de 0,4925 \$ déclaré à l'exercice précédent, ce qui est conforme à notre programme pluriannuel de croissance du dividende décrit à la *rubrique 4.3, « Situation de trésorerie et sources de financement »*.

**Faits saillants – situation de trésorerie et sources de financement**

- Le **ratio de la dette nette par rapport au BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts** au 31 mars 2018 était de 2,71 fois. En excluant l'incidence de l'application d'IFRS 9 et d'IFRS 15, le ratio de la dette nette par rapport au BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts au 31 mars 2018 s'est établi à 2,77 fois, en hausse par rapport à 2,73 fois au 31 mars 2017, l'augmentation de la dette nette ayant excédé la croissance du BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts. (Se reporter à la *rubrique 4.3, « Situation de trésorerie et sources de financement »*, et à la *rubrique 7.5, « Mesures de la situation de trésorerie et des sources de financement »*.)
- Les **entrées liées aux activités d'exploitation** ont augmenté de 129 millions de dollars au premier trimestre de 2018, en raison principalement de la diminution des paiements d'impôt sur le résultat reflétant la réorganisation de notre structure juridique au troisième trimestre de 2017, qui a eu une incidence sur le calendrier des paiements d'impôt en trésorerie.
- Les **sorties liées aux activités d'investissement** ont augmenté de 110 millions de dollars, ou 13,4 %, au premier trimestre de 2018, en raison de l'accroissement des paiements en trésorerie au titre de plusieurs acquisitions, comme il est fait mention ci-dessus, facteur neutralisé en partie par la baisse des dépenses d'investissement. Les **acquisitions** ont augmenté de 192 millions de dollars au premier trimestre de 2018, en raison des paiements en trésorerie effectués relativement à l'acquisition d'entreprises, y compris Xavient et AlarmForce, comme il est décrit ci-dessus à la rubrique *« Faits saillants – données consolidées »*. Les **dépenses d'investissement** ont diminué de 74 millions de dollars au premier trimestre de 2018, en raison principalement de l'accroissement des dépenses d'investissement du secteur des services mobiles au premier trimestre de 2017, y compris la mise à niveau de notre réseau d'accès radioélectrique dans l'est du Canada. (Se reporter à la *rubrique 7.3, « Sorties liées aux activités d'investissement »*.)

- Les **entrées (sorties) liées aux activités de financement** ont diminué de 475 millions de dollars au premier trimestre de 2018, ce qui reflète l'émission réduite de titres de créance à long terme, déduction faite des remboursements. [Se reporter à la rubrique 7.4, « Entrées (sorties) liées aux activités de financement ».]
- Les **flux de trésorerie disponibles** se sont accrus de 226 millions de dollars au premier trimestre de 2018, ce qui découle principalement de la diminution des paiements d'impôt sur le résultat, de la baisse des dépenses d'investissement et de l'augmentation du BAIIA ajusté. (Se reporter aux calculs à la rubrique 11.1, « Mesures financières non définies par les PCGR et autres mesures financières ».) L'application d'IFRS 15 reflète un changement de méthode comptable sans effet sur la trésorerie. En conséquence, ce changement n'a aucune incidence sur les facteurs économiques sous-jacents et sur les flux de trésorerie disponibles découlant des activités.

## 2. Activités principales et stratégie

Nos activités principales et nos impératifs stratégiques sont décrits dans notre rapport de gestion annuel 2017.

## 3. Priorités de la société pour 2018

Les priorités de la société pour l'exercice servent à faire progresser nos impératifs stratégiques à long terme et nous permettent de nous pencher sur les occasions d'affaires et les défis à court terme. Une analyse des activités et des initiatives liées aux priorités de la société pour 2018 est présentée dans le tableau ci-dessous.

### Mettre à l'honneur notre équipe, nos clients et notre vocation sociale en respectant la promesse de notre marque

- Dans le rapport State of Mobile Networks : Canada publié par OpenSignal en février 2018, nous avons été reconnus comme le fournisseur offrant la vitesse de téléchargement la plus rapide sur le réseau 4G et les vitesses globales de téléchargement les plus rapides. Ce classement fait suite à celui du rapport d'OpenSignal de janvier 2017, selon lequel TELUS offrait les vitesses globales de téléchargement les plus rapides du Canada.
- À la fin de janvier 2018, nous avons lancé notre forfait Canada-Chine, grâce auquel les abonnés peuvent aisément utiliser leur appareil mobile au Canada, en Chine, à Hong Kong et à Macao.
- Le 1<sup>er</sup> février 2018, l'Initiative pour la finance durable nous a décerné le prix du meilleur rapport de développement durable 2018 dans le secteur des technologies et communications.
- En mars 2018, nous avons annoncé des investissements supplémentaires d'environ 50 millions de dollars afin de brancher un plus grand nombre de foyers et d'entreprises dans l'est du Québec à notre réseau TELUS PureFibre d'ici la fin de 2021. Ces investissements ont été effectués par suite de l'apport financier obtenu dans le cadre du programme fédéral Brancher pour innover et du programme provincial Québec Branché. Grâce à cet apport, nous poursuivons le déploiement du réseau TELUS PureFibre dans l'est du Québec, auquel plus de 99 % des foyers et des entreprises dans l'est du Québec seront branchés d'ici 2021. De plus, nous avons annoncé un investissement de 20 millions de dollars afin de brancher les résidents et les entreprises de la municipalité de Port Moody, en Colombie-Britannique, à notre réseau TELUS PureFibre d'ici la fin de 2020.
- En avril 2018, le bureau de la Commission des plaintes relatives aux services de télécom-télévision (le « CPRST ») a publié son rapport semestriel et TELUS a continué de faire l'objet du plus faible nombre de plaintes de clients par rapport à toutes les autres entreprises nationales, tandis que Koodo a continué de faire l'objet du plus faible nombre de plaintes de clients présentées relativement aux marques dérivées au pays. Du total des plaintes de clients acceptées par le CPRST, 7,5 %, 2,6 % et 1,0 %, respectivement, concernaient TELUS, Koodo et Public Mobile, soit 11,1 % de l'ensemble des plaintes présentées, tandis qu'environ 28 % des abonnés aux services mobiles au Canada nous ont choisi comme leur fournisseur de services mobiles.

### Exploiter le potentiel de nos réseaux à large bande pour stimuler la croissance de TELUS

- En février 2018, la Supergrappe des technologies numériques, dont TELUS est le principal participant, a été l'une des gagnantes de l'initiative des supergrappes d'innovation du gouvernement du Canada et recevra un financement important afin d'accroître davantage les atouts du Canada en matière de collecte de données, d'analytique et de technologies de visualisation pour diverses industries.
- Au 31 mars 2018, 51 % de nos abonnés au service Télé OPTIK étaient branchés directement au réseau à fibres optiques, grâce à notre réseau TELUS PureFibre. Ces investissements permettent la prise en charge du plus grand nombre d'abonnés aux services Internet haute vitesse et aux services TELUS TV, ainsi que la demande de nos clients concernant des vitesses de service Internet plus élevées, et accroissent la portée et la fonctionnalité de nos solutions d'affaires et de nos solutions en santé.

### Façonner notre avenir grâce à des gains d'efficacité récurrents

- Nous avons appliqué des gains d'efficacité à nos investissements dans la transformation numérique et avons notamment procédé, en collaboration avec notre principal fournisseur, à un essai en milieu urbain du service de connectivité sans fil jusqu'au foyer fondé sur la technologie 5G, à l'aide de l'équipement des locaux d'abonné.

**Susciter de nouvelles possibilités du côté de TELUS Santé et de TELUS International**

- En janvier 2018, nous avons lancé l'application Santé de bébé TELUS, un outil numérique gratuit qui permet de créer un dossier de santé pour les nourrissons et qui offre des ressources éducatives aux nouveaux et futurs parents.
- En février 2018, nous avons acquis WEBS Inc. dans le but d'élargir notre portefeuille de solutions de gestion des régimes d'assurance santé.
- Comme il est fait mention à la *rubrique 1.3*, nous avons conclu l'acquisition de Xavient Information Systems, qui exerce maintenant ses activités sous le nom de Xavient Digital – powered by TELUS International.

**4. Capacités**

Les énoncés prospectifs présentés dans la présente rubrique, y compris les énoncés concernant notre programme de croissance du dividende et nos objectifs financiers présentés à la *rubrique 4.3*, sont assujettis à la *Mise en garde concernant les énoncés prospectifs* figurant au début du présent rapport de gestion.

**4.1 Principaux marchés et concurrents**

Pour une analyse de nos principaux marchés, de même qu'un aperçu de la concurrence, se reporter à la *rubrique 4.1* de notre rapport de gestion annuel 2017.

**4.2 Ressources opérationnelles****Services mobiles**

Le taux de désabonnement est défini à la *rubrique 11.2* du présent rapport de gestion. Le taux de désabonnement mensuel des abonnés des services postpayés s'est établi à 0,95 % au premier trimestre de 2018, ce qui constitue le 18<sup>e</sup> des 19 derniers trimestres au cours desquels notre taux de désabonnement des abonnés des services postpayés est en deçà de 1 %, malgré la forte concurrence et les pressions d'ordre économique. Au premier trimestre de 2018, nous avons continué d'occuper une place dominante au chapitre des taux de désabonnement combinés à l'échelle nationale. Le taux de désabonnement mensuel combiné s'est établi à 1,14 % au premier trimestre de 2018, soit le taux de désabonnement le plus faible enregistré au premier trimestre depuis que nous sommes devenus une entreprise de télécommunications nationale il y a 18 ans. Cela constitue un autre exemple du succès attribuable à notre culture distinctive visant à accorder la priorité aux clients, à l'attention que nous continuons de porter à la prestation d'une expérience client exceptionnelle, et aux nouveaux produits et services attrayants que nous offrons et à nos programmes de fidélisation.

Depuis le milieu de 2013, nous avons investi plus de 3,6 milliards de dollars pour acquérir des licences de spectre pour les services sans fil dans le cadre des enchères tenues et d'autres transactions, et nous avons ainsi plus que doublé le spectre que nous détenons à l'échelle nationale afin de soutenir notre objectif visant à accorder la priorité aux clients. La consommation de données mobiles augmente rapidement, et nous avons en conséquence effectué des investissements afin d'accroître la capacité de notre réseau pour prendre en charge la plus importante consommation de données et la croissance du nombre d'abonnés aux services mobiles. Ces investissements comprennent des investissements dans la technologie des petites cellules pour les services mobiles liée à notre technologie à fibres optiques, afin d'améliorer la couverture et la capacité et de nous préparer à une évolution plus efficace et rapide vers les services mobiles fondés sur la technologie 5G.

Au 31 mars 2018, notre technologie 4G LTE (d'après l'anglais *long-term evolution*) couvrait 99 % de la population canadienne, soit une augmentation par rapport à 98 % au 31 mars 2017. De plus, nous avons continué d'investir dans le lancement de notre réseau fondé sur les technologies LTE évoluées, qui couvrait plus de 88 % de la population canadienne au 31 mars 2018, soit une augmentation par rapport à plus de 80 % au 31 mars 2017.

**Services filaires**

Nous avons continué d'investir dans les collectivités urbaines et rurales où nous sommes une entreprise de services locaux titulaire (« ESLT »), et nous nous engageons à fournir des capacités en matière de technologies à large bande au plus grand nombre possible de Canadiens. Nous avons accru le déploiement de la fibre optique en branchant directement plus de foyers et d'entreprises aux installations à fibres optiques dans diverses collectivités de la Colombie-Britannique, de l'Alberta et de l'est du Québec. En outre, nous avons accru les vitesses du service Internet à large bande, nous avons élargi notre bibliothèque de vidéos sur demande offertes dans le cadre des services TV ainsi que le contenu haute définition, y compris le contenu télé 4K, et nous avons amélioré la commercialisation des produits et services groupés de transmission de données. Notre technologie à fibres optiques représente également une composante essentielle de notre technologie d'accès sans fil, qui permettra le déploiement de la technologie 5G dans l'avenir, comme il est fait mention ci-dessus.

Au 31 mars 2018, notre réseau à large bande haute vitesse couvrait plus de 3 millions de foyers et d'entreprises en Colombie-Britannique, en Alberta et dans l'est du Québec, y compris environ 1,54 million de foyers et d'entreprises couverts par nos installations à fibres optiques, soit environ 51 % de la population, et ces installations leur fournissent un accès immédiat à notre technologie gigabit à fibres optiques. Ce résultat constitue une hausse par rapport à environ 1,15 million de foyers et d'entreprises couverts par nos installations à fibres optiques au premier trimestre de 2017, soit environ 39 % de la population.

### 4.3 Situation de trésorerie et sources de financement

#### Politiques financières liées à la structure du capital

Nous gérons le capital dans le but de maintenir une structure du capital souple qui optimise le coût et la disponibilité du capital en fonction d'un risque acceptable.

Dans notre définition du capital et aux fins de la gestion du capital, nous incluons les actions ordinaires (excluant le cumul des autres éléments du résultat global), la dette à long terme (y compris les facilités de crédit à long terme, le papier commercial adossé aux facilités de crédit à long terme et les actifs ou passifs de couverture liés à des éléments de la dette à long terme, déduction faite des montants inscrits dans le cumul des autres éléments du résultat global), la trésorerie et les placements temporaires, ainsi que les emprunts à court terme découlant des créances clients titrisées.

Nous gérons notre structure du capital et ajustons celle-ci en fonction des variations de la conjoncture économique et des caractéristiques des risques liés à nos activités. Afin de maintenir ou d'ajuster notre structure du capital, nous pouvons ajuster le montant des dividendes versés aux détenteurs d'actions ordinaires, pouvons racheter des actions ordinaires à des fins d'annulation dans le cadre de nos offres de rachat dans le cours normal des activités, pouvons émettre de nouvelles actions, pouvons émettre de nouveaux titres de créance, pouvons émettre de nouveaux titres de créance afin de remplacer une dette existante dotée de caractéristiques différentes, ou pouvons accroître ou réduire le montant des créances clients vendues à une fiducie de titrisation sans lien de dépendance.

Nous surveillons le capital au moyen de diverses mesures, notamment le ratio dette nette/BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts, les ratios de couverture ainsi que les ratios de distribution. (Se reporter aux définitions, à la *rubrique 11.1*, « *Mesures financières non définies par les PCGR et autres mesures financières* ».) Au cours de l'exercice 2018, nous allons surveiller ces mesures excluant l'incidence de l'application d'IFRS 9 et d'IFRS 15. (Se reporter à la *rubrique 8.2*, « *Faits nouveaux concernant les méthodes comptables* », de notre rapport de gestion annuel 2017.)

#### Plan financier et plan de gestion de la structure du capital

##### *Compte rendu – Plan financier et plan de gestion de la structure du capital*

#### **Payer des dividendes aux détenteurs d'actions ordinaires en vertu de notre programme pluriannuel de croissance du dividende**

- En mai 2016, nous avons annoncé que nous comptons effectuer des hausses de dividendes semestrielles continues, la hausse annuelle s'élevant de 7 % à 10 % entre 2017 et la fin de 2019, prolongeant par le fait même la politique annoncée en mai 2011. Nonobstant cet objectif, les décisions touchant les dividendes continueront d'être assujetties à l'évaluation du conseil ainsi qu'à la détermination de notre situation financière et de nos perspectives sur une base trimestrielle. Notre indication concernant le ratio de distribution à long terme est de 65 % à 75 % des bénéfices nets par action sur une base prospective. (Se reporter à la *rubrique 7.5*, « *Mesures de la situation de trésorerie et des sources de financement* ».) Il n'existe aucune certitude que nous maintiendrons un programme de croissance du dividende jusqu'en 2019 ou que nous ne modifierons pas ce programme d'ici 2019. (Se reporter à la *Mise en garde concernant les énoncés prospectifs – La capacité de maintenir notre programme de croissance du dividende jusqu'en 2019*, ainsi qu'à la *rubrique 10.7*, « *Financement, exigences relatives à la dette et versement de trésorerie à nos actionnaires* » de notre rapport de gestion annuel 2017.)
- Le 9 mai 2018, un dividende pour le deuxième trimestre de 0,5250 \$ par action a été déclaré sur nos actions ordinaires émises et en circulation; ce dividende est payable le 3 juillet 2018 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 8 juin 2018. Le dividende déclaré pour le deuxième trimestre de 2018 reflète une hausse de 0,0325 \$ par action, ou 6,6 %, par rapport au dividende de 0,4925 \$ par action versé en juillet 2017.
- En ce qui a trait au dividende déclaré au premier trimestre de 2018, le fiduciaire du régime de réinvestissement des dividendes et d'actionnariat des employés a racheté, dans le cadre du régime de réinvestissement des dividendes, environ 0,4 million d'actions ordinaires pour un montant de 20 millions de dollars, sans escompte applicable.

#### **Racheter des actions ordinaires**

- Au cours du trimestre clos le 31 mars 2018, nous n'avons racheté ou annulé aucune action en vertu de notre offre publique de rachat dans le cours normal des activités.

*Compte rendu – Plan financier et plan de gestion de la structure du capital (suite)*

**Utiliser le produit des créances clients titrisées (emprunts à court terme), les facilités bancaires et le papier commercial, au besoin, pour compléter les flux de trésorerie disponibles et combler les autres besoins de trésorerie**

- Le papier commercial émis et en cours s'élevait à 843 millions de dollars au 31 mars 2018 et était intégralement libellé en dollars américains (654 millions de dollars US), par rapport à 1 140 millions de dollars (908 millions de dollars US) au 31 décembre 2017 et à 1 122 millions de dollars (844 millions de dollars US) au 31 mars 2017.
- Les prélèvements nets sur la facilité de crédit de TELUS International (Cda) Inc. se chiffraient à 441 millions de dollars (433 millions de dollars, déduction faite des frais d'émission non amortis) au 31 mars 2018, par rapport à 346 millions de dollars (339 millions de dollars, déduction faite des frais d'émission non amortis) au 31 décembre 2017 et à 305 millions de dollars (298 millions de dollars, déduction faite des frais d'émission non amortis) au 31 mars 2017. La facilité de crédit est sans recours pour TELUS Corporation.
- Le produit des créances clients titrisées s'élevait à 100 millions de dollars au 31 mars 2018 (100 millions de dollars au 31 décembre 2017 et au 31 mars 2017).

**Maintenir la conformité aux objectifs financiers**

- Maintenir des notations du crédit de première qualité de BBB+ ou des notations équivalentes – Au 10 mai 2018, les notations du crédit de première qualité attribuées par les quatre agences de notation qui couvrent TELUS se situaient dans la fourchette visée. (Se reporter à la rubrique 7.8, « Notations du crédit ».)
- Ratio de la dette nette par rapport au BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts de 2,00 à 2,50 fois – Au 31 mars 2018, ce ratio était de 2,71 fois. En excluant l'incidence de l'application d'IFRS 9 et d'IFRS 15, le ratio de la dette nette par rapport au BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts était de 2,77 fois au 31 mars 2018, et sortait de la fourchette cible en raison principalement du financement des licences de spectre acquises dans le cadre des enchères de spectre pour les services sans fil tenues en 2014 et en 2015, ainsi que d'importantes dépenses d'investissement stratégiques dans notre réseau à fibres optiques. Nous nous attendons à ce que ces ratios diminuent en 2018 et nous continuons de nous attendre à ce qu'ils reviennent dans la fourchette visée à moyen terme, ce qui s'aligne sur notre stratégie à long terme. (Se reporter à la rubrique 7.5, « Mesures de la situation de trésorerie et des sources de financement ».)
- Ratio de distribution de 65 % à 75 % des bénéfices nets par action sur une base prospective – Notre fourchette cible est présentée sur une base prospective. Le ratio de distribution présenté dans le présent rapport de gestion constitue une mesure historique fondée sur les dividendes déclarés et le bénéfice par action des quatre derniers trimestres, et il est présenté à titre indicatif dans le cadre de l'évaluation de notre indication visée. Au 31 mars 2018, le ratio historique était de 76 %, et le ratio historique ajusté, de 76 %. En excluant l'incidence de l'application d'IFRS 9 et d'IFRS 15, le ratio historique était de 82 %, et le ratio historique ajusté, de 82 %, et ils excédaient la fourchette visée. Cependant, nous estimons à l'heure actuelle que le ratio de distribution sera conforme à notre indication cible, sur une base prospective, à moyen terme. (Se reporter à la rubrique 7.5, « Mesures de la situation de trésorerie et des sources de financement ».)
- Maintenir des liquidités inutilisées d'au moins 1 milliard de dollars – Au 31 mars 2018, les liquidités inutilisées s'élevaient à environ 1,4 milliard de dollars. (Se reporter à la rubrique 7.6, « Facilités de crédit ».)

**4.4 Changements au contrôle interne à l'égard de l'information financière**

**Contrôles et procédures de communication de l'information**

Il n'y a eu aucun changement concernant le contrôle interne à l'égard de l'information financière qui a eu ou dont on peut raisonnablement penser qu'il aura une incidence importante sur notre contrôle interne à l'égard de l'information financière.

**5. Analyse des résultats d'exploitation**

La présente rubrique comporte des énoncés prospectifs, y compris ceux concernant nos attentes liées à la croissance du montant facturé mensuel moyen par appareil d'abonné (« MFMAA ») et des produits mensuels moyens par appareil d'abonné (« PMAA »), aux tendances au chapitre des services mobiles liées aux mises en service d'abonnés et aux frais de fidélisation, à la croissance du nombre d'abonnés à Internet haute vitesse et aux futures tendances. Aux fins de la transition à la nouvelle norme comptable, nous sommes d'avis que le MFMAA fournit à la direction, aux investisseurs et aux analystes des informations utiles pour évaluer notre performance excluant l'incidence de l'application d'IFRS 15. Le MFMAA représente les produits mensuels moyens tirés du réseau mobile et découlant des forfaits, des frais d'itinérance et des frais d'utilisation mensuels, ainsi que des remboursements mensuels sur le solde impayé au titre des appareils des abonnés ayant signé un contrat (se reporter à la rubrique 11.2, « Indicateurs opérationnels »). Il n'existe aucune certitude que nous avons identifié ces tendances avec exactitude en nous fondant sur les résultats antérieurs ni que ces tendances se poursuivront. Se reporter à la *Mise en garde concernant les énoncés prospectifs* figurant au début du présent rapport de gestion.

## 5.1 Généralités

L'un de nos jugements importants tient à la distinction que nous faisons entre les activités et les flux de trésorerie de nos services mobiles et de nos services filaires (distinction qui s'applique également à la répartition des charges directes et indirectes ainsi que des dépenses d'investissement). La clarté de cette distinction est de plus en plus minée par la convergence et l'intégration de notre technologie et de notre infrastructure de télécommunications des services mobiles et des services filaires. Comme c'est le cas pour la commercialisation de solutions de télécommunications mobiles fixes à l'intention de nos clients et pour la consolidation de nos activités ne nécessitant pas de contact avec la clientèle, le déploiement continu de notre infrastructure de fibres optiques ne reposant pas sur la technologie, conjugué aux réseaux convergents à la fine pointe de la technologie, a eu une incidence importante sur ce jugement. Par conséquent, il est de plus en plus difficile de faire une distinction claire et objective entre les activités et les flux de trésorerie de nos services mobiles et de nos services filaires. Comme nous ne regroupons pas actuellement les secteurs opérationnels, nos secteurs à présenter au 31 mars 2018 sont aussi les services mobiles et les services filaires. L'information sectorielle présentée à la *note 5* des états financiers consolidés intermédiaires est régulièrement communiquée à notre chef de la direction (notre principal décideur opérationnel).

Nous avons appliqué IFRS 9 et IFRS 15 de manière rétrospective, et la date de transition est le 1<sup>er</sup> janvier 2018. Se reporter à la *rubrique 8.2*, « *Faits nouveaux concernant les méthodes comptables* », du présent rapport de gestion, ainsi qu'à la *note 2* des états financiers consolidés intermédiaires pour de plus amples renseignements. Les résultats des périodes de 2016 présentées dans le tableau ci-dessous ne tiennent pas compte de l'application d'IFRS 9 ou d'IFRS 15.

## 5.2 Sommaire des résultats trimestriels consolidés et tendances

### Sommaire des résultats trimestriels

	T1 2018	T4 2017	T3 2017	T2 2017	T1 2017	T4 2016	T3 2016	T2 2016
(en millions de dollars, sauf les montants par action)	Incluant l'incidence d'IFRS 9 et d'IFRS 15					Excluant l'incidence d'IFRS 9 et d'IFRS 15		
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>3 377</b>	3 541	3 404	3 280	3 183	3 305	3 238	3 148
<b>Charges d'exploitation</b>								
Achat de biens et services <sup>1</sup>	1 408	1 635	1 522	1 423	1 324	1 574	1 426	1 331
Charge au titre des avantages du personnel <sup>1</sup>	700	683	638	649	624	962	681	628
Dotation aux amortissements	550	564	547	526	532	533	515	499
Total des charges d'exploitation	<b>2 658</b>	2 882	2 707	2 598	2 480	3 069	2 622	2 458
<b>Bénéfice d'exploitation</b>	<b>719</b>	659	697	682	703	236	616	690
Coûts de financement	156	144	149	142	138	134	129	134
<b>Bénéfice avant impôt</b>	<b>563</b>	515	548	540	565	102	487	556
Charge d'impôt sur le résultat	151	161	142	144	143	15	132	140
<b>Bénéfice net</b>	<b>412</b>	354	406	396	422	87	355	416
<b>Bénéfice net attribuable aux actions ordinaires</b>	<b>410</b>	353	403	389	414	81	348	416
<b>Bénéfice net par action ordinaire :</b>								
Bénéfice par action de base (BPA)	0,69	0,59	0,68	0,66	0,70	0,14	0,59	0,70
BPA de base ajusté <sup>2</sup>	0,73	0,66	0,70	0,70	0,71	0,53	0,65	0,70
BPA dilué	0,69	0,59	0,68	0,66	0,70	0,14	0,59	0,70
<b>Dividendes déclarés par action ordinaire</b>	<b>0,5050</b>	0,5050	0,4925	0,4925	0,48	0,48	0,46	0,46
<b>Information supplémentaire :</b>								
BAIIA <sup>2</sup>	1 269	1 223	1 244	1 208	1 235	769	1 131	1 189
Coûts de restructuration et autres coûts <sup>2</sup>	34	54	23	36	4	348	60	23
Profits liés à l'échange de licences de spectre pour les services sans fil	—	—	—	—	—	—	—	15
(Pertes nettes et pertes liées à la participation) profits nets et bénéfice lié à la participation découlant des activités d'aménagement des coentreprises immobilières	—	(2)	—	3	—	7	10	9
Recouvrement net lié à MTS <sup>3</sup>	—	21	—	—	—	—	—	—
BAIIA ajusté <sup>2</sup>	<b>1 303</b>	1 258	1 267	1 241	1 239	1 110	1 181	1 188
Entrées liées aux activités d'exploitation	838	979	1 133	1 126	709	732	1 032	892
Flux de trésorerie disponibles <sup>2</sup>	<b>443</b>	274	215	260	217	(191)	98	126

1 L'achat de biens et services et la charge au titre des avantages du personnel comprennent les coûts de restructuration et autres coûts.

2 Se reporter à la *rubrique 11.1*, « *Mesures financières non définies par les PCGR et autres mesures financières* ».

3 Se reporter à notre rapport de gestion annuel 2017 pour la définition.

## Tendances

La tendance au chapitre de l'augmentation, d'un exercice à l'autre, des produits consolidés reflète i) des produits tirés du réseau mobile, en raison de la croissance du nombre d'abonnés, du MFMAA et des PMAA; ii) des produits tirés des services filaires de transmission de données, y compris les produits tirés de l'impartition des services à la clientèle et aux entreprises (auparavant, l'impartition des processus d'affaires), des services Internet et des services de transmission de données améliorés, ainsi que des services TELUS TV et TELUS Santé. La hausse des produits tirés des services Internet et des services de télévision tient à la croissance du nombre d'abonnés et à l'augmentation des produits par client tirés des services Internet. La hausse, d'un exercice à l'autre, des produits tirés de l'équipement mobile tient de façon générale à l'accroissement des volumes de fidélisation et du nombre brut de mises en service. Pour des renseignements supplémentaires concernant les produits du secteur des services mobiles et du secteur des services filaires ainsi que les tendances au chapitre du nombre d'abonnés, se reporter à la rubrique 5.4, « Secteur des services mobiles », et à la rubrique 5.5, « Secteur des services filaires ».

La tendance au chapitre de l'augmentation, d'un exercice à l'autre, des charges liées à l'achat de biens et services reflète l'augmentation des charges au titre de l'équipement liées à l'accroissement des ajouts bruts d'abonnés aux services postpayés et des volumes de fidélisation; l'augmentation des charges du secteur des services mobiles et du secteur des services filaires liées au service à la clientèle, aux frais d'itinérance et à la main-d'œuvre externe, afin de prendre en charge la croissance du nombre d'abonnés; et l'augmentation du coût des ventes lié aux services filaires de télévision découlant de la croissance du nombre d'abonnés.

La tendance générale au chapitre de la hausse, d'un exercice à l'autre, de la charge nette au titre des avantages du personnel reflète l'accroissement du nombre d'employés découlant des acquisitions, afin de prendre en charge la croissance des produits tirés de l'impartition des services à la clientèle et aux entreprises et d'élargir nos offres de services TELUS Santé. Ce résultat a été neutralisé en partie par la modération des salaires résultant des réductions du nombre d'employés équivalents temps plein au pays liée à nos programmes d'efficacité et d'efficacité opérationnelles au chapitre des coûts.

La tendance au chapitre de l'augmentation, d'un exercice à l'autre, de la dotation aux amortissements reflète une augmentation découlant de la croissance des immobilisations afin de prendre en charge l'élargissement de notre infrastructure à large bande et l'élargissement de la couverture du réseau LTE, ainsi que la croissance au chapitre des acquisitions d'entreprises. Les investissements dans notre technologie à fibres optiques nous permettent également de prendre en charge notre stratégie fondée sur la technologie des petites cellules afin d'améliorer la couverture et la capacité, et de nous préparer à une évolution plus efficace et rapide vers la technologie 5G.

La tendance au chapitre de l'augmentation, d'un exercice à l'autre, des coûts de financement reflète l'augmentation de l'encours de la dette à long terme, qui est liée principalement aux investissements générationnels dans la technologie de la fibre optique jusqu'au domicile et jusque dans les entreprises et dans notre technologie mobile, ainsi que les investissements importants relatifs aux licences de spectre pour les services sans fil acquises dans le cadre des enchères tenues en 2014 et en 2015. Les coûts de financement sont comptabilisés déduction faite des intérêts comptabilisés à l'actif au titre des licences de spectre acquises dans le cadre des enchères visant les licences de spectre pour les services sans fil. La comptabilisation à l'actif des intérêts a pris fin au premier trimestre de 2017, étant donné que les sites cellulaires peuvent maintenant utiliser les fréquences du spectre. Les coûts de financement comprennent également le montant net des charges d'intérêts au titre des régimes à prestations définies du personnel. De plus, pour les huit périodes présentées, les coûts de financement comprennent divers profits ou pertes de change et des montants variables de produits d'intérêts.

La tendance observée au chapitre du bénéfice net reflète les facteurs dont il est fait mention ci-dessus, ainsi que les ajustements hors trésorerie liés aux variations de l'impôt sur le résultat, et les ajustements comptabilisés dans les périodes considérées au titre de l'impôt sur le résultat de périodes antérieures, y compris les intérêts connexes après impôt sur les redressements. Historiquement, les mêmes tendances que celles ayant influé sur le bénéfice net, de même que les rachats d'actions en vertu de nos offres publiques de rachat dans le cours normal des activités, ont également eu une incidence sur la tendance au chapitre du BPA de base. Bien qu'une offre publique de rachat dans le cours normal des activités s'échelonnant sur une période de 12 mois soit en place, aucun rachat de ce type n'a été effectué en vertu de cette offre ayant débuté en novembre 2017.

La tendance générale au chapitre de l'augmentation, d'un exercice à l'autre, des entrées liées aux activités d'exploitation reflète de façon générale l'augmentation du BAIIA ajusté consolidé, ainsi que la réduction, d'un exercice à l'autre, des paiements d'impôt sur le résultat en 2017 et en 2018, conformément à notre hypothèse décrite à la *rubrique 9.3* de notre rapport de gestion annuel 2017. Cette tendance à la baisse tient à la hausse des paiements d'intérêts découlant de l'accroissement de l'encours de la dette, facteur neutralisé par la réduction des taux d'intérêt à terme fixes. La tendance au chapitre de l'augmentation, d'un exercice à l'autre, des flux de trésorerie disponibles reflète les facteurs mentionnés ci-dessus qui ont eu une incidence sur les entrées liées aux activités d'exploitation. Les flux de trésorerie disponibles ont été touchés par l'accroissement des dépenses d'investissement en 2017, en raison du branchement direct de plus de foyers et d'entreprises à nos installations à fibres optiques, et 51 % de nos abonnés au service Télé OPTIK avaient accès à notre réseau à fibres optiques à la fin du premier trimestre de 2018. Pour une analyse détaillée de ces tendances, se reporter à la *rubrique 5.4*, « Secteur des services mobiles », et à la *rubrique 5.5*, « Secteur des services filaires ».

Le tableau ci-dessous présente un rapprochement des résultats au chapitre du BAIIA consolidé et des résultats consolidés excluant l'incidence de l'application d'IFRS 15.

**BAIIA – rapprochement de l'incidence d'IFRS 15 sur le BAIIA consolidé**

Trimestres clos les 31 mars (en millions de dollars)	2018	2017	Variation
BAIIA	1 269	1 235	2,7 %
Incidence de l'actif sur contrat, des coûts d'acquisition du contrat et des coûts liés à l'exécution du contrat	18	26	(30,8) %
BAIIA – excluant l'incidence d'IFRS 15	1 287	1 261	2,1 %
Ajouter : coûts de restructuration et autres coûts – excluant l'incidence d'IFRS 15	38	4	n.s.
BAIIA ajusté <sup>1</sup> – excluant l'incidence d'IFRS 15	1 325	1 265	4,7 %

1 Se reporter à la description fournie à la section « BAIIA », à la *rubrique 11.1*, « Mesures financières non définies par les PCGR et autres mesures financières ».

Se reporter à la *rubrique 5.4*, « Secteur des services mobiles », et à la *rubrique 5.5*, « Secteur des services filaires », pour des renseignements plus détaillés.

**5.3 Résultats d'exploitation consolidés**

L'analyse qui suit porte sur notre performance financière consolidée. L'information sectorielle présentée à la *note 5* des états financiers consolidés intermédiaires est régulièrement communiquée à notre chef de la direction. Une analyse du rendement de nos secteurs opérationnels est présentée à la *rubrique 5.4*, « Secteur des services mobiles », à la *rubrique 5.5*, « Secteur des services filaires », et à la *rubrique 7.3*, « Sorties liées aux activités d'investissement ».

**Produits d'exploitation**

Trimestres clos les 31 mars (en millions de dollars)	2018	2017	Variation
	<i>Incluant l'incidence d'IFRS 9 et d'IFRS 15 (chiffres de 2017 ajustés)</i>		
Services	2 886	2 762	4,5 %
Équipement	465	408	14,0 %
Produits tirés de contrats conclus avec des clients	3 351	3 170	5,7 %
Autres produits d'exploitation	26	13	100,0 %
Produits d'exploitation	3 377	3 183	6,0 %

Les produits d'exploitation consolidés ont augmenté de 194 millions de dollars au premier trimestre de 2018.

- Les **produits tirés des services** ont augmenté de 124 millions de dollars au premier trimestre de 2018, ce qui reflète principalement la croissance des produits tirés du réseau mobile ainsi que des services filaires de transmission de données, facteur neutralisé en partie par la baisse continue des produits tirés des services filaires de transmission de la voix. Les produits tirés des services de réseau mobile reflètent la croissance du nombre d'abonnés aux services mobiles et, dans une moindre mesure, les produits liés aux abonnés des services postpayés acquis dans le cadre de l'acquisition de MTS. L'augmentation des produits tirés des services filaires de transmission de données reflète la plus forte croissance des produits tirés de l'impartition des services à la clientèle et aux entreprises, laquelle tient en grande partie à la croissance des volumes d'activités découlant des récentes acquisitions. Les produits tirés des services filaires de transmission de données reflètent également l'accroissement des produits tirés des services Internet et des services de transmission de données améliorés, les produits tirés de TELUS TV et les produits tirés des services de sécurité résidentielle acquis récemment. Les produits tirés des services Internet et des services de télévision se sont accrus en raison de la croissance du nombre d'abonnés, ainsi que de la hausse des produits par client tirés des services Internet.

- Les **produits tirés de l'équipement** ont augmenté de 57 millions de dollars au premier trimestre de 2018, en raison essentiellement de l'accroissement des produits tirés des services mobiles, lequel est attribuable à la hausse des volumes de fidélisation et des ajouts bruts d'abonnés aux services postpayés. En excluant l'incidence de l'application d'IFRS 15, les produits tirés de l'équipement auraient augmenté de 19 millions de dollars, ou 12,0 %. Se reporter à la *note 2 c)* des états financiers consolidés intermédiaires.
- Les **autres produits d'exploitation** ont augmenté de 13 millions de dollars au premier trimestre de 2018, en raison essentiellement de l'augmentation des profits nets au cours de la période considérée par rapport à la période correspondante, laquelle découle de la vente de certains actifs et d'immobilisations corporelles.

**Charges d'exploitation**

	2018	2017	Variation
	<i>Incluant l'incidence d'IFRS 9 et d'IFRS 15 (chiffres de 2017 ajustés)</i>		
Trimestres clos les 31 mars (en millions de dollars)			
Achat de biens et services	1 408	1 324	6,3 %
Charge au titre des avantages du personnel	700	624	12,2 %
Amortissement des immobilisations corporelles	411	402	2,2 %
Amortissement des immobilisations incorporelles	139	130	6,9 %
Charges d'exploitation	2 658	2 480	7,2 %

Les charges d'exploitation consolidées ont augmenté de 178 millions de dollars au premier trimestre de 2018.

- L'**achat de biens et services** a augmenté de 84 millions de dollars au premier trimestre de 2018, ce qui reflète la hausse des coûts associés à l'accroissement du nombre brut de mises en service d'abonnés des services mobiles et des volumes de fidélisation, l'augmentation des coûts des appareils, l'accroissement des coûts liés aux services d'itinérance, l'augmentation des coûts de restructuration et autres coûts non liés à la main-d'œuvre, et la hausse des coûts liés à la main-d'œuvre externe afin de prendre en charge la croissance du nombre d'abonnés.
- La **charge au titre des avantages du personnel** a augmenté de 76 millions de dollars au premier trimestre de 2018, en raison de l'accroissement de la rémunération et des avantages du personnel tenant à l'augmentation du nombre d'employés découlant des acquisitions, afin de prendre en charge la croissance de TELUS International et de TELUS Santé, ainsi que de la hausse des coûts de restructuration et autres coûts liés à la main-d'œuvre tenant aux initiatives d'efficacité opérationnelle au cours du trimestre. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la baisse des coûts liés au programme de rémunération et d'avantages du personnel découlant de la réduction du nombre d'employés équivalents temps plein (« ETP ») au pays, compte non tenu des acquisitions, et par la hausse des coûts liés à la main-d'œuvre comptabilisés à l'actif.
- L'**amortissement des immobilisations corporelles** a augmenté de 9 millions de dollars au premier trimestre de 2018, ce qui est imputable à l'accroissement des dépenses liées aux immobilisations au cours des 12 derniers mois, y compris celles découlant de notre investissement dans le déploiement de notre réseau à fibres optiques et des acquisitions d'entreprises, facteur neutralisé en partie par la réduction des mises hors service d'immobilisations.
- L'**amortissement des immobilisations incorporelles** a augmenté de 9 millions de dollars au premier trimestre de 2018, ce qui reflète la croissance des dépenses liées aux immobilisations incorporelles, y compris celles découlant des acquisitions d'entreprises.

**BAlIA ajusté**

	2018	2017	Variation
	<i>Incluant l'incidence d'IFRS 9 et d'IFRS 15 (chiffres de 2017 ajustés)</i>		
Trimestres clos les 31 mars (en millions de dollars)			
BAlIA ajusté du secteur des services mobiles (se reporter à la <i>rubrique 5.4</i> )	846	798	6,0 %
BAlIA ajusté du secteur des services filaires (se reporter à la <i>rubrique 5.5</i> )	457	441	3,7 %
BAlIA ajusté	1 303	1 239	5,2 %

Le BAlIA ajusté a augmenté de 64 millions de dollars, ou 5,2 %, au premier trimestre de 2018. L'augmentation reflète la croissance des produits tirés du réseau mobile et la hausse des produits tirés des services filaires de transmission de données, facteurs neutralisés en partie par i) la hausse des coûts liés à l'accroissement du nombre brut de mises en service d'abonnés des services mobiles et des volumes de fidélisation; ii) la hausse de la charge au titre des avantages du personnel imputable à l'augmentation du nombre d'employés découlant des acquisitions.

**Bénéfice d'exploitation**

	2018	2017	Variation
	<i>Incluant l'incidence d'IFRS 9 et d'IFRS 15 (chiffres de 2017 ajustés)</i>		
Trimestres clos les 31 mars (en millions de dollars)			
BAlIA du secteur des services mobiles (se reporter à la rubrique 5.4)	836	797	4,9 %
BAlIA du secteur des services filaires (se reporter à la rubrique 5.5)	433	438	(1,2) %
BAlIA	1 269	1 235	2,7 %
Dotations aux amortissements (se reporter à l'analyse ci-dessus)	(550)	(532)	3,4 %
Bénéfice d'exploitation	719	703	2,3 %

Le bénéfice d'exploitation a augmenté de 16 millions de dollars au premier trimestre de 2018, et le BAlIA s'est accru de 34 millions de dollars au premier trimestre de 2018. Ces augmentations reflètent la croissance des produits tirés des services de réseau mobile stimulée par l'augmentation du nombre d'abonnés, ainsi que la croissance des marges liées aux services filaires de transmission de données, facteurs en partie contrebalancés par l'augmentation des coûts liés à l'accroissement du nombre brut de mises en service d'abonnés des services mobiles et des volumes de fidélisation, ainsi que par la hausse des coûts de restructuration et autres coûts du secteur des services filaires découlant des initiatives d'efficacité opérationnelle.

**Coûts de financement**

	2018	2017	Variation
	<i>Incluant l'incidence d'IFRS 9 et d'IFRS 15 (chiffres de 2017 ajustés)</i>		
Trimestres clos les 31 mars (en millions de dollars)			
Charges d'intérêts	150	142	5,6 %
Montant net des charges d'intérêts au titre des régimes à prestations définies du personnel	4	1	n.s.
Produits d'intérêts	(2)	—	n.s.
Pertes (profits) de change	4	(5)	n.s.
Coûts de financement	156	138	13,0 %

Les **coûts de financement** ont augmenté de 18 millions de dollars au premier trimestre de 2018, en raison essentiellement des facteurs ci-dessous.

- Les **charges d'intérêts** ont augmenté de 8 millions de dollars au premier trimestre de 2018, en raison principalement de l'accroissement du solde moyen de la dette à long terme, ainsi que de la hausse du taux d'intérêt effectif. Le taux d'intérêt moyen pondéré sur la dette à long terme [excluant le papier commercial et la composante renouvelable de la facilité de crédit de TELUS International (Cda) Inc.] s'élevait à 4,22 % au 31 mars 2018, par rapport à 4,16 % à l'exercice précédent. (Se reporter à « *Émission et remboursement de titres de créance à long terme* », à la rubrique 7.4.)
- Le **montant net des charges d'intérêts au titre des régimes à prestations définies du personnel** a augmenté de 3 millions de dollars au premier trimestre de 2018, en raison essentiellement de la hausse du déficit au titre des régimes à prestations définies au 31 décembre 2017, lequel s'est établi à 334 millions de dollars, comparativement à 79 millions de dollars à l'exercice précédent; ce facteur a été neutralisé en partie par la diminution du taux d'actualisation.
- Les **pertes (profits) de change** ont fluctué, en raison des fluctuations habituelles du dollar canadien par rapport au dollar américain.

**Impôt sur le résultat**

	2018	2017	Variation
	<i>Incluant l'incidence d'IFRS 9 et d'IFRS 15 (chiffres de 2017 ajustés)</i>		
Trimestres clos les 31 mars (en millions de dollars, sauf les taux d'imposition)			
Impôt sur le résultat calculé selon les taux prévus par la loi applicables	152	150	1,3 %
Autres	(1)	(7)	(85,7) %
Impôt sur le résultat	151	143	5,6 %
Taux d'imposition prévus par la loi applicables (en %)	27,0	26,5	0,5 pt
Taux d'imposition effectifs (en %)	26,8	25,3	1,5 pt

Le total de la charge d'impôt sur le résultat a augmenté de 8 millions de dollars au premier trimestre de 2018, ce qui s'explique en grande partie par l'augmentation du taux d'imposition des sociétés en Colombie-Britannique, ainsi que par la plus importante proportion du bénéfice gagné au Canada.

**Bénéfice global**

	2018	2017	Variation
	<i>Incluant l'incidence d'IFRS 9 et d'IFRS 15 (chiffres de 2017 ajustés)</i>		
Trimestres clos les 31 mars (en millions de dollars)			
Bénéfice net	412	422	(2,4) %
Autres éléments du résultat global (déduction faite de l'impôt sur le résultat) :			
Éléments qui peuvent ultérieurement être reclassés en résultat	(11)	(6)	83,3 %
Élément qui ne sera jamais ultérieurement reclassé en résultat	(43)	66	n.s.
Bénéfice global	358	482	(25,7) %

Le bénéfice global a diminué de 124 millions de dollars au premier trimestre de 2018, en raison essentiellement des variations des montants des réévaluations des régimes à prestations définies du personnel et de la réduction du bénéfice net. Les éléments qui peuvent ultérieurement être reclassés en résultat comprennent les variations de la juste valeur latente des dérivés désignés comme des couvertures de flux de trésorerie, et les écarts de change découlant de la conversion des états financiers des établissements à l'étranger. Les éléments qui ne seront jamais ultérieurement reclassés en résultat se composent des variations des montants de l'évaluation des actifs financiers de placement et des montants des réévaluations des régimes à prestations définies du personnel.

**5.4 Secteur des services mobiles****Tendances et caractère saisonnier – services mobiles**

La tendance historique observée au cours des huit derniers trimestres au chapitre des produits tirés du réseau mobile reflète la croissance du nombre d'abonnés, du MFMAA et des PMAA. Cette croissance a été conjuguée à la plus grande proportion de téléphones intelligents ayant une plus grande valeur vendus. Nous avons enregistré une hausse générale des produits tirés de l'équipement mobile, laquelle reflète l'accroissement des volumes de renouvellement. La tendance générale observée au chapitre de l'augmentation, d'un exercice à l'autre, des ajouts nets d'abonnés résulte du succès remporté par nos promotions, y compris nos efforts en matière de commercialisation axés sur les mises en service d'abonnés aux services postpayés à valeur plus élevée et de téléphones intelligents, conjugué à l'incidence de la croissance du marché découlant de l'accroissement de la population, de l'évolution démographique de la population et du nombre croissant d'abonnés possédant plusieurs appareils activés. Bien que certains facteurs ayant historiquement revêtu un caractère saisonnier important au cours des troisième et quatrième trimestres aient donné lieu à une augmentation des mises en service, l'intensification de la concurrence dans les marchés des consommateurs et des entreprises pourrait se répercuter sur les résultats et les tendances au chapitre des ajouts d'abonnés au cours des périodes ultérieures.

Le MFMAA du secteur des services mobiles a augmenté en 2017, en raison des efforts en matière de commercialisation et du plus grand nombre de forfaits assortis de tarifs plus élevés, y compris nos forfaits Extra Plus lancés en juin 2016, et du plus grand nombre de forfaits de partage de données assortis de tarifs plus élevés. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par des pressions concurrentielles entraînant l'affectation de quantités de données plus importantes aux forfaits, y compris le partage de données et les caractéristiques et forfaits concernant les services de transmission de données en itinérance internationale, le comportement des consommateurs à l'égard de la fréquence accrue des avis d'utilisation de données aux clients, ainsi que le délestage du trafic de données vers les points d'accès Wi-Fi de plus en plus accessibles. Le niveau du MFMAA dépend fortement des pressions concurrentielles, y compris les activités promotionnelles et les réactions découlant de ces pressions et de ces promotions. La conjoncture économique, le comportement des consommateurs, le contexte réglementaire, ainsi que le choix des appareils et d'autres facteurs influent également sur le MFMAA. En conséquence, il n'existe aucune certitude que la croissance du MFMAA se poursuivra.

En ce qui a trait au caractère saisonnier, le MFMAA tiré des services mobiles a, historiquement, enregistré des hausses séquentielles aux deuxième et troisième trimestres, en raison de l'utilisation accrue de ces services et du recours aux services d'itinérance au printemps et en été, et des baisses séquentielles saisonnières aux quatrième et premier trimestres. Cette incidence saisonnière sur le MFMAA s'atténue, au fur et à mesure que les forfaits voix illimitée au pays deviennent plus prépondérants, et que l'utilisation des services de transmission de la voix facturables et que les pics d'utilisation des services interurbains deviennent moins prononcés. Par ailleurs, les clients optent pour des forfaits de données comportant des capacités accrues et des prix de base plus élevés qui leur permettent de bénéficier d'options flexibles de réapprovisionnement de données, ce qui donne lieu à une plus faible variabilité au chapitre de l'utilisation de données facturables, mais à une hausse des produits récurrents mensuels. Historiquement, les facteurs ayant revêtu un caractère saisonnier important aux troisième et quatrième trimestres dont il est fait mention ci-dessus reflètent les ajouts plus élevés d'abonnés des services mobiles, l'augmentation des incitatifs connexes au chapitre des acquisitions et des ventes d'équipement, de même que la hausse des incitatifs au chapitre de la fidélisation découlant du renouvellement de contrats au cours de ces

trimestres. Les incitatifs au chapitre de la fidélisation ont historiquement augmenté au cours des périodes se caractérisant par un accroissement des activités de marketing, et coïncident également avec l'arrivée à échéance de contrats reflétant les ajouts saisonniers d'abonnés et les renouvellements effectués aux périodes précédentes. Ces facteurs peuvent avoir une plus grande incidence lorsque surviennent le lancement d'appareils populaires et d'autres événements promotionnels saisonniers tels que la rentrée scolaire, le Vendredi fou et le temps des Fêtes. Les ajouts d'abonnés sont généralement à leur plus faible niveau au premier trimestre. Les résultats du quatrième trimestre de 2016 tiennent compte de la charge de rémunération remaniée dont les droits sont immédiatement acquis.

La tendance observée au chapitre de l'amélioration, d'un exercice à l'autre, du taux de désabonnement mensuel moyen des abonnés des services postpayés reflète nos efforts visant à accorder la priorité aux clients ainsi que nos programmes de fidélisation. Il se peut que nous subissions des pressions sur le taux de désabonnement aux services postpayés si l'intensification de la concurrence se poursuit, en raison en partie de l'accroissement des activités promotionnelles, si le nombre de clients dont le contrat est expiré augmente, ou s'il se produit une augmentation du nombre de clients qui possèdent déjà un appareil et ne signent pas de nouveaux contrats. En conséquence, les résultats d'exploitation du secteur des services mobiles dans le passé et les tendances pourraient ne pas refléter les résultats et les tendances des périodes futures.

#### Indicateurs opérationnels – secteur des services mobiles

	2018	2017	Variation
Aux 31 mars	<i>Incluant l'incidence d'IFRS 9 et d'IFRS 15 (chiffres de 2017 ajustés)</i>		
<b>Abonnés<sup>1</sup></b> (en milliers) :			
Postpayés	8 026	7 594	5,7 %
Prépayés	890	982	(9,4) %
Total	8 916	8 576	4,0 %
Proportion du nombre d'abonnés qui sont des abonnés des services postpayés (en %)	90,0	88,5	1,5 pt
Population couverte par le réseau HSPA+ <sup>2</sup> (en millions)	36,7	36,1	1,7 %
Population couverte par le réseau LTE <sup>2</sup> (en millions)	36,6	36,0	1,7 %
Trimestres clos les 31 mars	2018	2017	Variation
<b>Ajouts bruts d'abonnés<sup>1</sup></b> (en milliers) :			
Postpayés	244	225	8,4 %
Prépayés	64	70	(8,6) %
Total	308	295	4,4 %
<b>Ajouts nets d'abonnés<sup>1</sup></b> (en milliers) :			
Postpayés	48	44	9,1 %
Prépayés	(43)	(53)	18,9 %
Total	5	(9)	n.s.
MFMAA, par mois <sup>1,3</sup> (en dollars)	66,51	65,53	1,5 %
PMAA, par mois <sup>1,3</sup> (en dollars)	55,55	55,50	0,1 %
<b>Taux de désabonnement, par mois<sup>1,2</sup></b> (en %)			
Combinés	1,14	1,18	(0,04) pt
Services postpayés	0,95	0,93	0,02 pt

1 Avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> avril 2017, le nombre d'abonnés des services postpayés, le total des abonnés et les statistiques opérationnelles connexes (ajouts bruts, ajouts nets, MFMAA, PMAA et taux de désabonnement) ont été ajustés de manière à tenir compte de la migration estimative de 85 000 abonnés de MTS aux fins du calcul des soldes d'ouverture relatifs au nombre d'abonnés. Par la suite, soit le 1<sup>er</sup> octobre 2017, le total du nombre d'abonnés et les statistiques opérationnelles connexes ont été ajustés de manière à réduire le nombre estimatif de migrations d'abonnés de MTS de 11 000 pour le ramener à 74 000. Le nombre cumulé de connexions d'abonnés tient également compte d'un ajustement au 1<sup>er</sup> avril 2017 effectué de manière à supprimer du nombre d'abonnés environ 19 000 abonnés des services prépayés et 25 000 abonnés des services postpayés, respectivement, principalement en raison de la fin de l'exploitation de notre réseau AMRC à l'échelle nationale.

2 Y compris les ententes de partage de réseau conclues avec d'autres entreprises de télécommunications canadiennes.

3 Se reporter à la rubrique 11.2, « Indicateurs opérationnels ». Ces mesures ne sont pas définies par les IFRS de l'IASB. Il s'agit plutôt de paramètres utilisés dans l'industrie pour évaluer le rendement opérationnel d'une société de services mobiles.

**Produits d'exploitation – secteur des services mobiles**

	2018	2017	Variation
	<i>Incluant l'incidence d'IFRS 9 et d'IFRS 15 (chiffres de 2017 ajustés)</i>		
Trimestres clos les 31 mars (en millions de dollars)			
Produits tirés des services de réseau	1 472	1 415	4,0 %
Produits tirés de l'équipement et autres produits	411	355	15,8 %
Produits tirés de contrats conclus avec des clients	1 883	1 770	6,4 %
Autres produits d'exploitation	7	2	n.s.
Produits d'exploitation externes	1 890	1 772	6,7 %
Produits intersectoriels	11	11	— %
Produits d'exploitation du secteur des services mobiles	1 901	1 783	6,6 %

Le total des produits d'exploitation du secteur des services mobiles a augmenté de 118 millions de dollars au premier trimestre de 2018.

Les **produits tirés des services de réseau** provenant de clients externes se sont accrus de 57 millions de dollars au premier trimestre de 2018. Les produits tirés des services de réseau ont augmenté de 4,0 %, résultat qui reflète i) la croissance du nombre d'abonnés, y compris les abonnés de MTS acquis le 1<sup>er</sup> avril 2017; ii) la plus grande proportion de clients ayant choisi des forfaits comportant de plus importants lots de données ou ayant périodiquement accru leurs lots de données. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par l'utilisation réduite de données facturables et par le contexte concurrentiel ayant occasionné des pressions sur les hausses des forfaits de base.

- Le **MFMAA mensuel** s'est établi à 66,51 \$ au premier trimestre de 2018, en hausse de 0,98 \$, ou 1,5 %, ce qui reflète la plus grande proportion d'abonnés aux services postpayés à valeur plus élevée et d'abonnés possédant un téléphone intelligent. Les **PMAA mensuels** se sont établis à 55,55 \$ au premier trimestre de 2018.
- Les **ajouts bruts d'abonnés** se sont établis à 308 000 au premier trimestre de 2018, ce qui reflète une hausse de 13 000 pour le premier trimestre de 2018. Les ajouts bruts d'abonnés des services postpayés ont augmenté de 19 000, en raison du succès remporté par les promotions et de nos efforts en matière de commercialisation axés sur les mises en service d'abonnés aux services postpayés à valeur plus élevée et de téléphones intelligents, ainsi que des changements démographiques tenant à la croissance de la population canadienne, facteurs neutralisés en partie par l'intensification de la concurrence. Les ajouts bruts d'abonnés des services prépayés ont diminué de 6 000, ce qui découle essentiellement de l'intensification de la concurrence.
- Le **taux de désabonnement mensuel des abonnés des services postpayés** s'est établi à 0,95 % au premier trimestre de 2018, comparativement à 0,93 % à l'exercice précédent. Le maintien d'un faible taux de désabonnement des abonnés des services postpayés au premier trimestre de 2018 reflète l'attention que nous prêtons à nos initiatives accordant la priorité aux clients, ainsi que nos programmes de fidélisation, facteurs neutralisés en partie par les désactivations additionnelles découlant de l'intensification de la concurrence. En janvier 2018, le taux de désabonnement des abonnés des services postpayés a été touché par la poursuite des offres énergiques du temps des Fêtes. En février et en mars 2018, le taux de désabonnement des abonnés des services postpayés était inférieur à 0,90 %. Le taux de désabonnement mensuel combiné s'est établi à 1,14 % au premier trimestre de 2018, par rapport à 1,18 % à l'exercice précédent. L'amélioration des taux de désabonnement combinés au premier trimestre de 2018 reflète l'amélioration du taux de désabonnement des abonnés des services prépayés et le plus grand nombre d'abonnés des services postpayés par rapport au nombre d'abonnés des services prépayés.
- Les **ajouts nets d'abonnés** reflètent les ajouts nets d'abonnés des services postpayés de 48 000 au premier trimestre de 2018, comparativement à 44 000 à l'exercice précédent, et le nombre d'abonnés aux services prépayés a diminué de 43 000 au premier trimestre de 2018, comparativement à une diminution de 53 000 au premier trimestre de 2017. Les ajouts nets d'abonnés reflètent les facteurs ayant influé sur les ajouts bruts d'abonnés décrits ci-dessus. Le total des ajouts nets d'abonnés s'est établi à 5 000 au premier trimestre de 2018, ce qui reflète une amélioration d'un exercice à l'autre de 14 000, en raison de la baisse du taux de désabonnement mensuel combiné et de l'augmentation des ajouts bruts d'abonnés des services postpayés.

Les **produits tirés de l'équipement et autres services** ont augmenté de 56 millions de dollars au premier trimestre de 2018, ce qui est essentiellement attribuable à l'accroissement des volumes de fidélisation et des ajouts bruts d'abonnés des services postpayés, ainsi qu'à la plus grande proportion de téléphones intelligents à valeur plus élevée vendus. Par suite de l'application d'IFRS 15, une plus grande proportion des produits tirés des services groupés est affectée aux produits tirés de l'équipement, particulièrement en ce qui a trait au secteur des services mobiles, en raison du fait que, contrairement aux principes comptables remplacés, IFRS 15 ne restreint pas le calcul des produits tirés de l'équipement dans le cadre d'accords de services groupés aux montants qui sont reçus au moment où les appareils sont activés. Le montant des produits tirés de l'équipement et des produits tirés des services est déterminé en affectant le prix de transaction minimal (le « montant minimal dépensé » requis dans le cadre d'un contrat conclu avec un client) en fonction des prix de vente spécifiques de l'équipement et des services aux termes du contrat qui sont compris dans le prix de transaction minimal. En clair, l'application d'IFRS 15 n'a aucune incidence sur nos flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation ou sur les facteurs économiques qui sous-tendent nos relations avec nos clients. Se reporter à la *note 2 a) et c)* des états financiers consolidés intermédiaires.

Les **produits intersectoriels** représentent les services de réseau qui sont éliminés au moment de la consolidation de même que les charges connexes du secteur des services filaires.

#### Charges d'exploitation – secteur des services mobiles

	2018	2017	Variation
	<i>Incluant l'incidence d'IFRS 9 et d'IFRS 15 (chiffres de 2017 ajustés)</i>		
Trimestres clos les 31 mars (en millions de dollars)			
Achat de biens et services :			
Charges liées aux ventes d'équipement	418	366	14,2 %
Charges d'exploitation des services de réseau	200	196	2,0 %
Frais de marketing	83	84	(1,2) %
Autres <sup>1</sup>	193	180	7,2 %
Charge au titre des avantages du personnel <sup>1</sup>	171	160	6,9 %
<b>Charges d'exploitation du secteur de services mobiles</b>	<b>1 065</b>	<b>986</b>	<b>8,0 %</b>

1 Comprend les coûts de restructuration et autres coûts. (Se reporter à la *rubrique 11.1*, « Mesures financières non définies par les PCGR et autres mesures financières ».)

Les charges d'exploitation du secteur des services mobiles ont augmenté de 79 millions de dollars au premier trimestre de 2018.

Les **charges liées aux ventes d'équipement** ont augmenté de 52 millions de dollars au premier trimestre de 2018, ce qui reflète la hausse des ajouts bruts d'abonnés des services postpayés, l'accroissement des volumes de fidélisation, la plus grande proportion de téléphones intelligents ayant une plus grande valeur vendus, et la hausse des coûts des appareils.

Les **charges d'exploitation des services de réseau** ont augmenté de 4 millions de dollars au premier trimestre de 2018, en raison principalement de l'accroissement des charges au titre des services d'itinérance.

Les **frais de marketing** sont demeurés relativement inchangés au premier trimestre de 2018.

Les **autres charges au titre de l'achat de biens et services** ont augmenté de 13 millions de dollars au premier trimestre de 2018, en raison principalement de la hausse des frais d'administration afin de prendre en charge la croissance du nombre d'abonnés, et de l'accroissement des coûts liés à la main-d'œuvre externe.

La **charge au titre des avantages du personnel** s'est accrue de 11 millions de dollars au premier trimestre de 2018, en raison essentiellement de la hausse des coûts de restructuration liés à la main-d'œuvre découlant des initiatives d'efficacité opérationnelle au cours du trimestre.

#### BAIIA – secteur des services mobiles

	2018	2017	Variation
	<i>Incluant l'incidence d'IFRS 9 et d'IFRS 15 (chiffres de 2017 ajustés)</i>		
Trimestres clos les 31 mars (en millions de dollars, sauf les marges)			
BAIIA	836	797	4,9 %
Ajouter : coûts de restructuration et autres coûts compris dans le BAIIA	10	1	n.s.
<b>BAIIA ajusté<sup>1</sup></b>	<b>846</b>	<b>798</b>	<b>6,0 %</b>
Marge du BAIIA (en %)	44,0	44,7	(0,7) pt
Marge du BAIIA ajusté <sup>2</sup> (en %)	44,5	44,7	(0,2) pt

1 Se reporter à la description fournie à la section « BAIIA », à la *rubrique 11.1*, « Mesures financières non définies par les PCGR et autres mesures financières ».

2 La marge du BAIIA ajusté correspond au BAIIA ajusté divisé par les produits d'exploitation.

Le BAIIA du secteur des services mobiles a augmenté de 39 millions de dollars, ou 4,9 %, au premier trimestre de 2018. Le BAIIA ajusté du secteur des services mobiles a augmenté de 48 millions de dollars, ou 6,0 %, au premier trimestre de 2018, ce qui reflète la croissance des produits tirés des services de réseau en raison de l'accroissement du nombre d'abonnés, y compris les abonnés de MTS acquis, ainsi que l'amélioration des marges liées à l'équipement, facteurs neutralisés en partie par l'augmentation des frais d'administration et par l'accroissement des coûts liés au service à la clientèle découlant de la croissance du nombre d'abonnés, ainsi que par la hausse des charges d'exploitation des services de réseau.

Le tableau suivant présente le rapprochement des résultats au chapitre du BAIIA du secteur des services mobiles et des résultats du secteur des services mobiles excluant l'incidence de l'application d'IFRS 15.

**BAIIA – secteur des services mobiles – rapprochement de l'incidence d'IFRS 15**

Trimestres clos les 31 mars en millions de dollars)	2018	2017	Variation
BAIIA	836	797	4,9 %
Incidence de l'actif sur contrat, des coûts d'acquisition du contrat et des coûts liés à l'exécution du contrat	15	23	(34,8) %
BAIIA – excluant l'incidence d'IFRS 15	851	820	3,8 %
Ajouter : coûts de restructuration et autres coûts – excluant l'incidence d'IFRS 15	14	1	n.s.
BAIIA ajusté <sup>1</sup> – excluant l'incidence d'IFRS 15	865	821	5,2 %

1 Se reporter à la description fournie à la section « BAIIA », à la rubrique 11.1, « Mesures non définies par les PCGR et autres mesures financières ».

Pour la période, la croissance du BAIIA incluant l'incidence d'IFRS 15 est plus élevée que sa croissance excluant cette incidence, ce qui s'explique par l'augmentation du nombre de mises en service d'abonnés aux services postpayés au premier trimestre de 2018, par rapport à l'exercice précédent, laquelle tient au fait que les produits tirés de l'équipement reflètent essentiellement le prix de vente financé intégral de l'appareil aux termes du contrat au moment où le client reçoit l'appareil. Selon nous, en raison de l'application d'IFRS 15, il y a lieu de surveiller étroitement la mesure des flux de trésorerie disponibles, car le résultat actuel au chapitre du BAIIA pourrait amplifier les facteurs économiques sous-jacents ayant un effet sur la trésorerie en vertu de la nouvelle norme comptable au cours des périodes se caractérisant par d'importantes activités promotionnelles. Bien que les résultats d'une entité au chapitre du BAIIA puissent sembler favorables au cours des périodes où le nombre de mises en service est élevé, les coûts décaissés liés à ces mises en service (le coût d'acquisition et les frais de fidélisation) doivent être établis afin de déterminer le compromis devant être fait relativement aux produits actuels tirés de l'équipement et aux produits futurs tirés de l'équipement (et aux PMAA connexes).

## 5.5 Secteur des services filaires

### Tendances – secteur des services filaires

La tendance à la hausse au chapitre des produits tirés des services filaires au cours des huit derniers trimestres reflète la croissance des produits tirés des services Internet haute vitesse et des services de transmission de données améliorés, de l'impartition des services à la clientèle et aux entreprises, ainsi que des services TELUS TV et TELUS Santé, facteur neutralisé en partie par la diminution des produits tirés des services filaires de transmission de la voix et des produits tirés de l'équipement. La hausse des produits tirés des services Internet et des services de télévision découle de la croissance du nombre d'abonnés et de l'accroissement des produits d'exploitation par client tirés des services Internet en raison des mises à niveau à des vitesses plus élevées et aux forfaits comportant une plus grande utilisation des données. La croissance au chapitre de l'impartition des services à la clientèle et aux entreprises reflète l'accroissement des acquisitions et le ralentissement de la croissance interne, et nous nous attendons à ce que la croissance des produits se poursuive. La tendance générale à la hausse au chapitre des produits tirés de TELUS Santé est attribuable à une croissance interne et aux acquisitions. La tendance à la baisse au chapitre des produits tirés des services filaires de transmission de la voix découle du remplacement de la technologie, de l'utilisation accrue de forfaits interurbains conjuguée à la baisse du nombre de minutes d'utilisation des services interurbains, ainsi que de l'intensification continue de la concurrence sur le marché des petites et moyennes entreprises, de même que, aux trimestres précédents, de l'incidence du ralentissement économique, particulièrement en Alberta, qui était plus prépondérante dans les marchés des affaires en ce qui a trait aux services de transmission de la voix.

Nous nous attendons à une croissance continue du nombre d'abonnés au service Internet haute vitesse, en raison de la croissance de l'économie et de nos investissements continus dans l'élargissement de notre réseau à fibres optiques. La croissance du nombre d'abonnés au service TELUS TV a ralenti, en raison du recul général du marché des services de télévision payés résultant de l'évolution des habitudes de consommation, du taux de pénétration élevé du marché et de l'intensification de la concurrence, y compris en ce qui concerne les services par contournement. Les pertes de lignes résidentielles d'accès au réseau continuent de refléter la tendance courante au chapitre du remplacement de la technologie en faveur des services mobiles et des services Internet.

**Indicateurs opérationnels – secteur des services filaires**

Aux 31 mars (en milliers)	2018	2017	Variation
<b>Nombre d'abonnés :</b>			
Abonnés à Internet haute vitesse	1 765	1 686	4,7 %
Abonnés à TELUS TV	1 104	1 070	3,2 %
Lignes résidentielles d'accès au réseau	1 282	1 351	(5,1) %
<b>Nombre total d'abonnés aux services filaires</b>	<b>4 151</b>	<b>4 107</b>	<b>1,1 %</b>
Trimestres clos les 31 mars (en milliers)	2018	2017	Variation
<b>Ajouts nets (pertes nettes) d'abonnés :</b>			
Abonnés à Internet haute vitesse	22	24	(8,3) %
Abonnés à TELUS TV	6	7	(14,3) %
Lignes résidentielles d'accès au réseau	(16)	(23)	30,4 %
<b>Ajouts nets au nombre total d'abonnés aux services filaires</b>	<b>12</b>	<b>8</b>	<b>50,0 %</b>

**Produits d'exploitation – secteur des services filaires**

	2018	2017	Variation
	<i>Incluant l'incidence d'IFRS 9 et d'IFRS 15 (chiffres de 2017 ajustés)</i>		
Trimestres clos les 31 mars (en millions de dollars)			
Services de transmission de données	1 089	992	9,8 %
Services de transmission de la voix	281	316	(11,1) %
Autres services et équipement	98	92	6,5 %
Produits tirés de contrats conclus avec des clients	1 468	1 400	4,9 %
Autres produits d'exploitation	19	11	72,7 %
Produits d'exploitation externes	1 487	1 411	5,4 %
Produits tirés d'activités intersectorielles	52	52	— %
<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>1 539</b>	<b>1 463</b>	<b>5,1 %</b>

Le total des produits d'exploitation du secteur des services filaires a augmenté de 76 millions de dollars au premier trimestre de 2018.

- Les **produits tirés des services de transmission de données** ont augmenté de 97 millions de dollars au premier trimestre de 2018. L'augmentation est principalement attribuable i) à la croissance des produits tirés de l'impartition des services à la clientèle et aux entreprises tenant essentiellement à l'accroissement des volumes d'activités découlant des récentes acquisitions; ii) à l'accroissement des produits tirés des services Internet et des services de transmission de données améliorés reflétant la croissance de 4,7 % du nombre d'abonnés aux services Internet haute vitesse au cours des 12 derniers mois, l'augmentation des produits d'exploitation par client découlant des mises à niveau pour des vitesses Internet plus élevées et des forfaits comportant une plus grande utilisation des données, de même que certaines modifications apportées aux tarifs; iii) à l'augmentation des produits tirés de TELUS TV découlant de la croissance de 3,2 % du nombre d'abonnés au cours des 12 derniers mois et de certaines modifications apportées aux tarifs; iv) à la hausse des produits tirés de l'équipement dans le marché des affaires; v) aux produits tirés des services de sécurité résidentielle acquis récemment. Cette croissance a été neutralisée en partie par la réduction continue des services de transmission de données existants.
- Les **produits tirés des services de transmission de la voix** ont reculé de 35 millions de dollars au premier trimestre de 2018. La diminution reflète la réduction continue des produits tirés des services de transmission de la voix existants découlant du remplacement de la technologie, l'intensification de la concurrence, l'utilisation accrue de forfaits interurbains et la baisse du nombre de minutes d'utilisation des services interurbains, y compris la réduction des volumes liés aux services de gros, ainsi que la retarification. Nous avons enregistré une réduction de 5,1 % des lignes résidentielles d'accès au réseau au cours des 12 derniers mois.

- Les **produits tirés des autres services et de l'équipement** ont augmenté de 6 millions de dollars au premier trimestre de 2018, en raison principalement de l'accroissement des ventes d'équipement de transmission de la voix.
- Les **ajouts nets au nombre d'abonnés aux services filaires** se sont établis à 12 000 au premier trimestre de 2018, en hausse de 4 000 par rapport au premier trimestre de 2017.
  - Les **ajouts nets d'abonnés à Internet haute vitesse** se sont établis à 22 000 au premier trimestre de 2018, soit un résultat relativement inchangé par rapport au premier trimestre de 2017, qui découle de la demande constante des clients à l'égard de nos services à large bande haute vitesse, y compris la fibre optique jusqu'aux locaux de l'abonné. La priorité que nous continuons d'accorder au branchement direct de plus de foyers et d'entreprises aux installations à fibres optiques (alors que nous avons atteint 51 % de notre cible au chapitre de la couverture du service Télé OPTIK), l'élargissement de l'accessibilité de nos services Internet haute vitesse et Télé OPTIK, et le groupement de ces services se sont traduits par une croissance du nombre combiné d'abonnés aux services Internet et de télévision de 113 000 au cours des 12 derniers mois.
  - Les **ajouts nets d'abonnés à TELUS TV** se sont établis à 6 000 au premier trimestre de 2018, soit un résultat relativement inchangé par rapport au premier trimestre de 2017. Ce résultat reflète la réduction des ajouts bruts, le recul général du marché des services de télévision payés ayant occasionné une intensification de la concurrence sur le marché, y compris en ce qui concerne les services par contournement, ainsi que le taux de pénétration élevé du marché.
  - Les **pertes de lignes résidentielles d'accès au réseau** se sont chiffrées à 16 000 au premier trimestre de 2018, comparativement à 23 000 au premier trimestre de 2017. Les pertes de lignes résidentielles d'accès au réseau continuent de refléter la tendance au chapitre du remplacement de la technologie en faveur des services mobiles et des services Internet, ainsi que l'intensification de la concurrence, facteurs atténués en partie par le succès remporté par l'offre de services groupés, par le déploiement accru de la fibre optique, et par les initiatives visant à accorder la priorité aux clients.

Les **autres produits d'exploitation** ont augmenté de 8 millions de dollars au premier trimestre de 2018, en raison principalement des profits nets plus élevés liés à la vente de certains actifs, facteur neutralisé en partie par la diminution des montants au titre du compte de report lié à la réglementation sur le plafonnement des prix qui ont été comptabilisés relativement à la prestation de services Internet à large bande à des collectivités rurales et éloignées admissibles.

Les **produits intersectoriels** représentent les services fournis au secteur des services mobiles. Ces produits sont éliminés au moment de la consolidation de même que les charges connexes du secteur des services mobiles.

#### Charges d'exploitation – secteur des services filaires

	2018	2017	Variation
	<i>Incluant l'incidence d'IFRS 9 et d'IFRS 15 (chiffres de 2017 ajustés)</i>		
Trimestres clos les 31 mars (en millions de dollars)			
Achat de biens et services <sup>1</sup>	577	561	2,9 %
Charge au titre des avantages du personnel <sup>1</sup>	529	464	14,0 %
Charges d'exploitation du secteur des services filaires	<b>1 106</b>	1 025	7,9 %

1 Comprend les coûts de restructuration et autres coûts. Se reporter à la rubrique 11.1, « Mesures financières non définies par les PCGR et autres mesures financières ».

Le total des charges d'exploitation du secteur des services filaires s'est accru de 81 millions de dollars au premier trimestre de 2018.

Les **charges au titre de l'achat de biens et services** ont augmenté de 16 millions de dollars au premier trimestre de 2018, en raison principalement de l'accroissement de la main-d'œuvre externe tenant aux acquisitions et à la mise en œuvre de nouveaux systèmes par TELUS International, et de la hausse des coûts liés au contenu télé découlant en grande partie de l'accroissement du nombre d'abonnés à ces services, facteurs neutralisés en partie par la réduction des frais d'administration.

La charge au titre des avantages du personnel a augmenté de 65 millions de dollars au premier trimestre de 2018, en raison essentiellement de l'accroissement de la rémunération et des avantages du personnel découlant de l'augmentation du nombre d'employés par suite des acquisitions, afin de prendre en charge la croissance de TELUS International et de TELUS Santé, ainsi que de la hausse des coûts de restructuration liés à la main-d'œuvre découlant des initiatives d'efficacité opérationnelle au cours du trimestre. Ces augmentations ont été neutralisées en partie par la réduction du nombre d'employés équivalents temps plein au pays, compte non tenu des acquisitions, et par la hausse des coûts liés à la main-d'œuvre comptabilisés à l'actif, y compris les coûts d'acquisition du contrat et les coûts liés à l'exécution du contrat.

**BAIIA – secteur des services filaires**

	<b>2018</b>	2017	Variation
	<i>Incluant l'incidence d'IFRS 9 et d'IFRS 15 (chiffres de 2017 ajustés)</i>		
Trimestres clos les 31 mars (en millions de dollars, sauf les marges)			
BAIIA	<b>433</b>	438	(1,2) %
Ajouter : coûts de restructuration et autres coûts compris dans le BAIIA	<b>24</b>	3	n.s.
BAIIA ajusté <sup>1</sup>	<b>457</b>	441	3,7 %
Marge du BAIIA (en %)	<b>28,1</b>	29,9	(1,8) pt
Marge du BAIIA ajusté <sup>2</sup> (en %)	<b>29,7</b>	30,1	(0,4) pt

1 Se reporter à la description fournie à la section « BAIIA », à la rubrique 11.1, « Mesures financières non définies par les PCGR et autres mesures financières ».

2 La marge du BAIIA ajusté correspond au BAIIA ajusté divisé par les produits d'exploitation.

Le BAIIA du secteur des services filaires a diminué de 5 millions de dollars, ou 1,2 %, au premier trimestre de 2018. Le BAIIA ajusté du secteur des services filaires s'est accru de 16 millions de dollars, ou 3,7 %, au premier trimestre de 2018, en raison de l'augmentation des marges liées aux services de transmission de données (y compris les services Internet, TELUS Santé et TELUS TV) et d'une augmentation des autres produits d'exploitation, facteurs neutralisés en partie par la hausse de la charge au titre des avantages du personnel, par l'augmentation des coûts liés à la main-d'œuvre externe, par les coûts liés au contenu des services de télévision, ainsi que par la réduction continue des services de transmission de la voix existants.

Le tableau suivant présente le rapprochement des résultats au chapitre du BAIIA du secteur des services filaires et des résultats du secteur des services filaires excluant l'incidence de l'application d'IFRS 15.

**BAIIA – secteur des services filaires – rapprochement de l'incidence d'IFRS 15**

	<b>2018</b>	2017	Variation
Trimestres clos les 31 mars (en millions de dollars)			
BAIIA	<b>433</b>	438	(1,2) %
Incidence de l'actif sur contrat, des coûts d'acquisition du contrat et des coûts liés à l'exécution du contrat	<b>3</b>	3	— %
BAIIA – excluant l'incidence d'IFRS 15	<b>436</b>	441	(1,1) %
Ajouter : coûts de restructuration et autres coûts – excluant l'incidence d'IFRS 15	<b>24</b>	3	n.s.
BAIIA ajusté <sup>1</sup> – excluant l'incidence d'IFRS 15	<b>460</b>	444	3,7 %

1 Se reporter à la description fournie à la section « BAIIA », à la rubrique 11.1, « Mesures financières non définies par les PCGR et autres mesures financières ».

La variation, d'un exercice à l'autre, du BAIIA incluant l'incidence d'IFRS 15 est comparable à sa variation excluant l'application d'IFRS 15, puisque l'incidence de l'actif sur contrat, des coûts d'acquisition du contrat et des coûts liés à l'exécution du contrat sur notre secteur des services filaires est moins marquée que sur notre secteur des services mobiles, en raison de la plus faible proportion des abonnés du secteur des services filaires qui ont signé un contrat. Certains coûts sont différés au titre de l'exécution de contrats importants, conformément à IFRS 15. L'incidence de l'actif sur contrat, des coûts d'acquisition du contrat et des coûts liés à l'exécution du contrat variera en fonction de la composition des produits livrables aux clients et de la composition des activités promotionnelles; l'incidence globale est demeurée inchangée d'un exercice à l'autre.

## 6. Évolution de la situation financière

Situation financière :	<u>Au 31 mars</u> <u>Au 31 déc.</u>		Variation		Les variations survenues comprennent ce qui suit :
	<b>2018</b>	2017			
(en millions de dollars)	<i>Incluant l'incidence d'IFRS 9 et d'IFRS 15 (chiffres de 2017 ajustés)</i>		(en millions de dollars)	(%)	
<b>Actifs courants</b>					
Trésorerie et placements temporaires, montant net	<b>415</b>	509	(94)	(18,5) %	Se reporter à la rubrique 7, « Situation de trésorerie et sources de financement ».
Débiteurs	<b>1 449</b>	1 614	(165)	(10,2) %	Diminution des produits à recevoir au titre des services d'itinérance, réception de crédits de fournisseurs et remboursement relatif aux abonnés des services de MTS qui ne sont pas passés à TELUS.
Impôt sur le résultat et autres impôts à recevoir	<b>15</b>	96	(81)	(84,4) %	Diminution tenant aux remboursements reçus ainsi qu'au moment de la comptabilisation de la charge d'impôt, par rapport au paiement requis des acomptes provisionnels.
Stocks	<b>347</b>	380	(33)	(8,7) %	Diminution des stocks d'appareils mobiles.
Actifs sur contrat	<b>757</b>	757	—	— %	Se reporter à la description présentée sous Actifs non courants.
Charges payées d'avance	<b>614</b>	493	121	24,5 %	Augmentation tenant au paiement anticipé annuel des avantages du personnel prévus par la loi, des contrats d'entretien, des taxes foncières et des droits de licence de spectre pour les services mobiles, déduction faite de l'amortissement.
Actifs dérivés courants	<b>26</b>	18	8	44,4 %	Augmentation du montant nominal des éléments de couverture du dollar américain.
<b>Passifs courants</b>					
Emprunts à court terme	<b>100</b>	100	—	— %	Se reporter à la rubrique 7.7, « Vente de créances clients ».
Créditeurs et charges à payer	<b>2 054</b>	2 460	(406)	(16,5) %	Diminution des charges salariales et autres obligations liées au personnel, et moment de la comptabilisation des créditeurs associée à la baisse des dépenses d'investissement et à la réduction des achats de stocks d'appareils mobiles. Se reporter à la note 23 des états financiers consolidés intermédiaires.
Impôt sur le résultat et autres impôts à payer	<b>38</b>	34	4	11,8 %	La charge d'impôt exigible a excédé les acomptes provisionnels requis ayant été versés au cours de l'exercice.
Dividendes à payer	<b>299</b>	299	—	— %	—
Facturation par anticipation et dépôts de clients	<b>624</b>	632	(8)	(1,3) %	Diminution de la facturation par anticipation tenant à la réduction du nombre d'appareils mobiles expédiés aux canaux de distribution externes. Se reporter à la note 24 des états financiers consolidés intermédiaires.
Provisions	<b>69</b>	78	(9)	(11,5) %	Excédent du paiement des décaissements au titre de la restructuration sur les nouvelles provisions au titre de la restructuration. Se reporter à la note 25 des états financiers consolidés intermédiaires.
Tranche courante de la dette à long terme	<b>852</b>	1 404	(552)	(39,3) %	Diminution de l'encours du papier commercial, et montant de 250 \$ de nos billets de série CS à 1,50 % arrivant à échéance en mars 2018.
Passifs dérivés courants	<b>6</b>	33	(27)	(81,8) %	Diminution du montant nominal des éléments de couverture du dollar américain.

Situation financière :	<u>Au 31 mars</u> <u>Au 31 déc.</u>		Variation	Les variations survenues comprennent ce qui suit :	
	<b>2018</b>	2017			
(en millions de dollars)	<i>Incluant l'incidence d'IFRS 9 et d'IFRS 15 (chiffres de 2017 ajustés)</i>		(en millions de dollars)	(%)	
<b>Fonds de roulement</b> (actifs courants moins les passifs courants)	<b>(419)</b>	(1 173)	754	64,3 %	TELUS a habituellement un fonds de roulement négatif. Se reporter à « <i>Plan financier et plan de gestion de la structure du capital</i> », à la <i>rubrique 4.3</i> , ainsi qu'à « <i>Risque de liquidité</i> », à la <i>rubrique 7.9</i> .
<b>Actifs non courants</b>					
Immobilisations corporelles, montant net	<b>11 482</b>	11 368	114	1,0 %	Se reporter à « <i>Dépenses d'investissement</i> » à la <i>rubrique 7.3</i> , « <i>Sorties liées aux activités d'investissement</i> » ainsi qu'à « <i>Amortissement des immobilisations corporelles</i> » à la <i>rubrique 5.3</i> .
Immobilisations incorporelles, montant net	<b>10 754</b>	10 658	96	0,9 %	Se reporter à « <i>Dépenses d'investissement</i> » à la <i>rubrique 7.3</i> , « <i>Sorties liées aux activités d'investissement</i> » ainsi qu'à « <i>Amortissement des immobilisations incorporelles</i> » à la <i>rubrique 5.3</i> .
Goodwill, montant net	<b>4 569</b>	4 236	333	7,9 %	Acquisitions, notamment l'acquisition d'activités d'impartition des services à la clientèle et aux entreprises et d'une entreprise de services de sécurité.
Actifs sur contrat	<b>377</b>	396	(19)	(4,8) %	L'incidence cumulée des actifs sur contrat amortis sur la durée des contrats conclus avec des clients a excédé l'incidence du nombre net de nouveaux contrats conclus avec des clients au cours de la période.
Autres actifs à long terme	<b>480</b>	528	(48)	(9,1) %	Diminution de l'actif au titre des régimes de retraite et des avantages postérieurs au départ à la retraite tenant au fait que le rendement réel s'est avéré inférieur aux hypothèses financières.
<b>Passifs non courants</b>					
Provisions	<b>726</b>	511	215	42,1 %	Augmentation tenant aux options de vente position vendeur à l'égard de participations ne donnant pas le contrôle dans le cadre d'une acquisition d'entreprise. Se reporter à la <i>note 25</i> des états financiers consolidés intermédiaires.
Dette à long terme	<b>13 138</b>	12 256	882	7,2 %	Se reporter à la <i>rubrique 7.4</i> , « <i>Entrées (sorties) liées aux activités de financement</i> ».
Autres passifs à long terme	<b>873</b>	847	26	3,1 %	Augmentation du passif au titre des régimes de retraite et des avantages postérieurs au départ à la retraite tenant au fait que le rendement réel s'est avéré inférieur aux hypothèses financières. Se reporter à la <i>note 27</i> des états financiers consolidés intermédiaires.
Impôt sur le résultat différé	<b>2 926</b>	2 941	(15)	(0,5) %	Réduction des différences temporaires entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs, y compris les couvertures des flux de trésorerie et les passifs au titre des régimes de retraite.
<b>Capitaux propres</b>					
Capitaux propres attribuables aux actions ordinaires	<b>9 508</b>	9 416	92	1,0 %	Bénéfice net de 410 \$, dividendes réinvestis et paiements facultatifs en trésorerie de 20 \$, et variations des participations dans une filiale de 14 \$, déduction faite du montant de 53 \$ inscrit au poste « <i>Autres éléments de perte globale</i> » et des dividendes de 299 \$ déclarés. Se reporter à la <i>rubrique 7.4</i> , « <i>Entrées (sorties) liées aux activités de financement</i> ».
Participations ne donnant pas le contrôle	<b>72</b>	42	30	71,4 %	Comprend le bénéfice net de 2 \$ et les variations des participations dans une filiale de 29 \$, déduction faite des autres éléments de perte globale de 1 \$.

## 7. Situation de trésorerie et sources de financement

La présente rubrique comporte des énoncés prospectifs, y compris ceux concernant notre ratio de distribution et notre ratio dette nette/BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts. Se reporter à la *Mise en garde concernant les énoncés prospectifs* figurant au début du rapport de gestion.

### 7.1 Aperçu

Les politiques financières liées à notre structure du capital de même que le plan financier et le plan de gestion de la structure du capital sont décrits à la *rubrique 4.3*.

#### Flux de trésorerie

	2018	2017	Variation
	<i>Incluant l'incidence d'IFRS 9 et d'IFRS 15 (chiffres de 2017 ajustés)</i>		
Trimestres clos les 31 mars (en millions de dollars)			
Entrées liées aux activités d'exploitation	838	709	129
Sorties liées aux activités d'investissement	(932)	(822)	(110)
Entrées (sorties) liées aux activités de financement	—	475	(475)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des placements temporaires, montant net	(94)	362	(456)
Trésorerie et placements temporaires, montant net au début	509	432	77
Trésorerie et placements temporaires, montant net à la fin	415	794	(379)

### 7.2 Entrées liées aux activités d'exploitation

#### Entrées liées aux activités d'exploitation

	2018	2017	Variation
	<i>Incluant l'incidence d'IFRS 9 et d'IFRS 15 (chiffres de 2017 ajustés)</i>		
Trimestres clos les 31 mars (en millions de dollars)			
BAIIA (se reporter à la <i>rubrique 5.4</i> et à la <i>rubrique 5.5</i> )	1 269	1 235	34
Coûts de restructuration et autres coûts, déduction faite des décaissements	(4)	(46)	42
Charge au titre des régimes à prestations définies du personnel, déduction faite des cotisations de l'employeur	4	(1)	5
Charge de rémunération fondée sur des actions, déduction faite des paiements	18	16	2
Intérêts payés, déduction faite des intérêts reçus	(148)	(142)	(6)
Paiements d'impôt sur le résultat, déduction faite des économies reçues	(56)	(146)	90
Autres variations du fonds de roulement lié aux activités d'exploitation	(245)	(207)	(38)
Entrées liées aux activités d'exploitation	838	709	129

- Les paiements d'impôt sur le résultat, déduction faite des économies reçues, ont diminué au premier trimestre de 2018. Ces résultats reflètent la réorganisation de notre structure juridique au troisième trimestre de 2017, qui a eu une incidence sur le calendrier des paiements d'impôt en trésorerie.
- Pour une analyse des autres variations du fonds de roulement lié aux activités d'exploitation, se reporter à la *rubrique 6*, « *Évolution de la situation financière* », ainsi qu'à la *note 31 a)* des états financiers consolidés intermédiaires.

### 7.3 Sorties liées aux activités d'investissement

#### Sorties liées aux activités d'investissement

	2018	2017	Variation
	<i>Incluant l'incidence d'IFRS 9 et d'IFRS 15 (chiffres de 2017 ajustés)</i>		
Trimestres clos les 31 mars (en millions de dollars)			
Paiements en trésorerie au titre des immobilisations, excluant les licences de spectre	(738)	(796)	58
Paiements en trésorerie au titre des acquisitions, montant net	(204)	(12)	(192)
Avances aux coentreprises immobilières, déduction faite des sommes reçues	(5)	(2)	(3)
Produit des cessions et autres	15	(12)	27
Sorties liées aux activités d'investissement	(932)	(822)	(110)

- La diminution des paiements en trésorerie au titre des immobilisations, excluant les licences de spectre, au premier trimestre de 2018, tient à ce qui suit :
  - La baisse des dépenses d'investissement de 74 millions de dollars au premier trimestre de 2018 (se reporter au tableau « *Mesures des dépenses d'investissement* » et à l'analyse ci-dessous).
  - La hausse des paiements relatifs aux dépenses d'investissement tenant au moment auquel les paiements ont été effectués, les crédettes et charges à payer connexes ayant diminué de 16 millions de dollars au premier trimestre de 2018.
- Au premier trimestre de 2018, nous avons effectué des paiements en trésorerie au titre de l'acquisition de plusieurs entreprises, tel qu'il est décrit à la *rubrique 1.3*, y compris AlarmForce, Xavient et d'autres acquisitions non significatives sur une base individuelle qui complètent nos secteurs d'activité existants.
- Le produit des cessions et autres au premier trimestre de 2018 était principalement lié à la cession de placements de portefeuille peu élevés.

#### Mesures des dépenses d'investissement

	2018	2017	Variation
	<i>Incluant l'incidence d'IFRS 9 et d'IFRS 15 (chiffres de 2017 ajustés)</i>		
Trimestres clos les 31 mars (en millions de dollars, sauf le ratio d'intensité du capital)			
<b>Dépenses d'investissement<sup>1</sup></b>			
Secteur des services mobiles	182	249	(26,9) %
Secteur des services filaires	468	475	(1,5) %
Données consolidées	650	724	(10,2) %
Intensité du capital du secteur des services mobiles (en %)	10	14	(4) pts
Intensité du capital du secteur des services filaires (en %)	30	32	(2) pts
Intensité du capital consolidé <sup>2</sup> (en %)	19	23	(4) pts

1 Les dépenses d'investissement comprennent les actifs acquis relativement auxquels aucun paiement n'a encore été effectué; par conséquent, ces dépenses diffèrent des paiements en trésorerie au titre des immobilisations, excluant les licences de spectre, présentés dans les tableaux consolidés intermédiaires résumés des flux de trésorerie.

2 Se reporter à la *rubrique 11.1*, « *Mesures financières non définies par les PCGR et autres mesures financières* ».

Les **dépenses d'investissement du secteur des services mobiles** ont diminué de 67 millions de dollars au premier trimestre de 2018, en raison principalement des activités au premier trimestre de 2017 dans le cadre desquelles nous avons engagé des coûts relativement à la mise à niveau de notre réseau d'accès radioélectrique en Ontario et au Québec, qui a été achevée au deuxième trimestre de 2017. De plus, nous avons engagé des coûts au premier trimestre de 2017 relativement à la mise à niveau du matériel lié au système de facturation du secteur des services mobiles.

Les **dépenses d'investissement du secteur des services filaires** ont diminué de 7 millions de dollars, ou 1,5 %, au premier trimestre de 2018, et nous avons poursuivi le branchement direct de plus de foyers et d'entreprises à notre réseau à fibres optiques, ainsi que nos investissements visant à assurer la fiabilité des systèmes de même que l'efficacité et l'efficacité opérationnelles. Ces investissements soutiennent la croissance du nombre d'abonnés aux services Internet haute vitesse et aux services TELUS TV, ainsi que la demande de nos clients concernant des vitesses de service Internet plus élevées, et accroissent la portée et la fonctionnalité de nos solutions d'affaires et de nos solutions en santé. Au 31 mars 2018, 51 % de nos abonnés actuels au service Télé OPTIK étaient branchés directement au réseau à fibres optiques grâce à notre réseau TELUS PureFibre.

#### 7.4 Entrées (sorties) liées aux activités de financement

##### Entrées (sorties) liées aux activités de financement

	2018	2017	Variation
	<i>Incluant l'incidence d'IFRS 9 et d'IFRS 15 (chiffres de 2017 ajustés)</i>		
Trimestres clos les 31 mars (en millions de dollars)			
Dividendes versés aux détenteurs d'actions ordinaires	(279)	(284)	5
Remboursement d'emprunts à court terme	(6)	—	(6)
Émission de titres de créance à long terme, déduction faite des remboursements par anticipation et à l'échéance	266	769	(503)
Émission d'actions par une filiale au titre des participations ne donnant pas le contrôle	24	—	24
Autres	(5)	(10)	5
Entrées (sorties) liées aux activités de financement	—	475	(475)

### Dividendes versés aux détenteurs d'actions ordinaires

En ce qui concerne les dividendes déclarés au premier trimestre de 2018, le fiduciaire du régime de réinvestissement des dividendes et d'actionnariat des employés (le « fiduciaire ») a racheté des actions propres aux fins de ce régime plutôt que d'acquérir des actions ordinaires sur le marché boursier. Au premier trimestre de 2018, les dividendes en trésorerie versés aux détenteurs d'actions ordinaires ont diminué de 5 millions de dollars, en raison du rachat, par le fiduciaire, d'actions ordinaires dans le cadre du régime de réinvestissement des dividendes, facteur neutralisé en partie par la hausse des taux de dividende en vertu de notre programme de croissance du dividende (se reporter à la *rubrique 4.3*). Au cours du premier trimestre de 2018, le fiduciaire a racheté environ 0,4 million d'actions ordinaires en vertu du régime de réinvestissement des dividendes, pour un montant de 20 millions de dollars, sans escompte applicable.

En avril 2018, nous avons versé des dividendes de 278 millions de dollars aux détenteurs d'actions ordinaires, et le fiduciaire a racheté des actions ordinaires en vertu du régime de réinvestissement des dividendes pour un montant de 21 millions de dollars, portant le total à 299 millions de dollars.

### Émission et remboursement de titres de créance à long terme

Au premier trimestre de 2018, les émissions de titres de créance à long terme, déduction faite des remboursements, se sont élevées à 266 millions de dollars, en baisse de 503 millions de dollars par rapport au premier trimestre de 2017, et se composaient principalement de ce qui suit :

- Une réduction nette du papier commercial de 297 millions de dollars, compte tenu de l'incidence des taux de change, le solde ayant été ramené à 843 millions de dollars (654 millions de dollars US) au 31 mars 2018, comparativement à un solde de 1 140 millions de dollars (908 millions de dollars US) au 31 décembre 2017. Lorsque nous l'utilisons, notre programme de papier commercial nous permet d'obtenir des fonds à faible coût et est entièrement garanti par la facilité de crédit consentie d'une durée de cinq ans (se reporter à la *rubrique 7.6*, « *Facilités de crédit* »).
- Une augmentation des prélèvements nets sur la facilité de crédit de TELUS International (Cda) Inc. de 95 millions de dollars (66 millions de dollars US). Au 31 mars 2018, les prélèvements nets se chiffraient à 441 millions de dollars (433 millions de dollars, déduction faite des frais d'émission non amortis), montant qui est intégralement libellé en dollars américains (342 millions de dollars US). Au 31 décembre 2017, les prélèvements nets se chiffraient à 346 millions de dollars (339 millions de dollars, déduction faite des frais d'émission non amortis), montant qui est intégralement libellé en dollars américains (276 millions de dollars US). La facilité de crédit est sans recours pour TELUS Corporation.
- Le 1<sup>er</sup> mars 2018, nous avons émis des billets de premier rang non garantis de série CX à 3,625 % d'un montant de 600 millions de dollars, échéant le 1<sup>er</sup> mars 2028, et nous avons effectué une réémission de 150 millions de dollars de billets de série CW à 4,70 %, échéant le 6 mars 2048. Pour de plus amples renseignements sur ces billets, se reporter à la *note 26 b)* des états financiers consolidés intermédiaires.
- Le remboursement de billets de série CS d'un montant de 250 millions de dollars en mars 2018.

En comparaison, au premier trimestre de 2017, les émissions de titres de créance à long terme, déduction faite des remboursements, se sont établies à 769 millions de dollars et se composaient principalement de ce qui suit :

- Une augmentation nette du papier commercial, compte tenu de l'incidence des taux de change, de 509 millions de dollars, le solde ayant été porté à 1 122 millions de dollars (844 millions de dollars US) au 31 mars 2017, comparativement à un solde de 613 millions de dollars (456 millions de dollars US) au 31 décembre 2016.
- Une diminution de la facilité de crédit de TELUS International (Cda) Inc. de 35 millions de dollars (24 millions de dollars US). Au 31 mars 2017, l'encours s'élevait à 305 millions de dollars (298 millions de dollars, déduction faite des frais d'émission non amortis), montant qui est intégralement libellé en dollars américains (229 millions de dollars US). Au 31 décembre 2016, l'encours s'élevait à 340 millions de dollars (332 millions de dollars, déduction faite des frais d'émission non amortis), montant qui est intégralement libellé en dollars américains (253 millions de dollars US). La facilité de crédit est sans recours pour TELUS Corporation.
- En mars 2017, nous avons émis des billets de premier rang non garantis à 3,70 % d'un montant de 500 millions de dollars US, échéant le 15 septembre 2027, ainsi que des billets de premier rang non garantis à 4,70 % d'un montant de 325 millions de dollars, échéant le 6 mars 2048.
- Le remboursement de billets de série CD d'un montant de 700 millions de dollars en mars 2017.

La durée moyenne à l'échéance de notre dette à long terme [excluant le papier commercial et la composante renouvelable de la facilité de crédit de TELUS International (Cda) Inc.] était d'environ 10,8 ans au 31 mars 2018, en hausse comparativement à environ 10,7 ans au 31 décembre 2017, et en baisse comparativement à environ 11,3 ans au 31 mars 2017. De plus, le coût moyen pondéré de la dette à long terme [excluant le papier commercial et la composante renouvelable de la facilité de crédit de TELUS International (Cda) Inc.] était de 4,22 % au 31 mars 2018, comparativement à 4,18 % au 31 décembre 2017 et à 4,16 % au 31 mars 2017.

#### **Émission d'actions par une filiale aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle**

En ce qui a trait à la transaction visant Xavient décrite à la *rubrique 1.3*, notre filiale, TELUS International (Cda) Inc. a émis des actions à des actionnaires ne détenant pas le contrôle.

### **7.5 Mesures de la situation de trésorerie et des sources de financement**

La **dette nette** au 31 mars 2018 s'est établie à 13,8 milliards de dollars, soit une hausse de 0,7 milliard de dollars par rapport à l'exercice précédent, découlant principalement de l'émission de billets de série CX d'un montant de 600 millions de dollars et de la réémission de 150 millions de dollars de billets de série CW dont il est fait mention à la *rubrique 7.4*, ainsi que de la réduction du montant net de la trésorerie et des placements temporaires. Ces augmentations ont été neutralisées en partie par le remboursement de billets de série CS et par la réduction nette de l'encours du papier commercial dont il est fait mention à la *rubrique 7.4*.

La **dette à taux fixe en proportion du total de la dette** s'est établie à 90 % au 31 mars 2018, soit une hausse par rapport à 89 % à l'exercice précédent, qui est attribuable en grande partie à deux émissions de billets non garantis effectuées au premier trimestre de 2018, dont il est fait mention à la *rubrique 7.4*, et à la diminution nette du papier commercial, qui imite la dette à taux variable. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par l'augmentation des prélèvements sur la facilité de crédit de TELUS International (Cda) Inc., laquelle est sans recours pour TELUS Corporation.

Le **ratio de la dette nette par rapport au BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts** s'est établi à 2,71 fois au 31 mars 2018. En excluant l'incidence de l'application d'IFRS 9 et d'IFRS 15, le ratio de la dette nette par rapport au BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts au 31 mars 2018 s'est établi à 2,77 fois, en hausse par rapport à 2,73 fois à l'exercice précédent. Notre objectif à long terme relatif à cette mesure se situe dans une fourchette de 2,00 à 2,50 fois, ce qui est selon nous conforme au maintien de notations du crédit de première qualité de BBB+, ou de notations équivalentes, et nous donne un accès raisonnable à des capitaux. Au 31 mars 2018, ce ratio sortait toujours de la fourchette cible à long terme en raison des émissions antérieures de titres de créance supplémentaires, principalement aux fins de l'acquisition en 2014 et en 2015 de licences de spectre pour un montant d'environ 3,6 milliards de dollars, et des dépenses d'investissement stratégiques élevées dans notre réseau à fibres optiques, facteurs neutralisés en partie par la croissance du BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts. En raison des licences acquises, nous avons plus que doublé notre spectre à l'échelle nationale, et ces licences représentent un investissement qui nous permettra d'accroître la capacité de notre réseau afin de continuer à soutenir la croissance de la consommation de données, ainsi que la croissance des abonnés aux services mobiles. Nous nous attendons à ce que ces ratios diminuent en 2018 et nous continuons de nous attendre à ce qu'ils reviennent dans la fourchette cible à moyen terme, ce qui s'aligne sur notre stratégie à long terme. Bien que ce ratio sorte de notre fourchette cible à long terme, nous respectons le ratio de levier financier prévu par les clauses restrictives de nos facilités de crédit, en vertu desquelles nous devons nous assurer que notre ratio de la dette nette sur les flux de trésorerie d'exploitation n'est pas supérieur à 4,00:1,00 (se reporter à la *rubrique 7.6*, « *Facilités de crédit* »).

**Mesures de la situation de trésorerie et des sources de financement**

Aux 31 mars et pour les périodes closes à ces dates	2018	2018	2017
Composantes des ratios d'endettement et de couverture <sup>1</sup> (en millions de dollars)	Chiffres présentés à l'heure actuelle	Excluant l'incidence de l'application d'IFRS 9 et d'IFRS 15 <sup>2</sup>	
Dette nette	13 785	13 785	13 054
BAlIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts	5 091	4 973	4 785
Charges d'intérêts, montant net	582	582	564
<b>Ratios d'endettement</b>			
Dette à taux fixe en proportion du total de la dette (en %)	90	90	89
Durée moyenne jusqu'à l'échéance de la dette à long terme (excluant le papier commercial) (en années)	10,8	10,8	11,3
Taux d'intérêt moyen pondéré de la dette à long terme (excluant le papier commercial) (en %)	4,22	4,22	4,16
Dette nette/BAlIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts <sup>1</sup> (fois)	2,71	2,77	2,73
<b>Ratios de couverture<sup>1</sup> (fois)</b>			
Couverture par le bénéfice	4,8	4,5	4,1
Couverture des intérêts par le BAlIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts	8,8	8,5	8,5
<b>Autres mesures<sup>1</sup> (en %)</b>			
Ratio de distribution	76	82	87
Ratio de distribution du bénéfice net ajusté	76	82	76

1 Se reporter à la rubrique 11.1, « Mesures financières non définies par les PCGR et autres mesures financières ».

2 Nous n'avons pas retraité les montants comparatifs aux fins de la gestion du capital; comme il est décrit à la note 2 a) des états financiers consolidés intermédiaires, une mesure de simplification que nous utilisons aux fins de la transition à IFRS 15 tient au fait que nous ne retraitions pas les contrats conclus en date du 1<sup>er</sup> janvier 2017 ou avant. En conséquence, les montants pour les périodes antérieures à l'exercice 2017 compris dans la période comparative de 12 mois close le 31 mars 2017 n'ont pas été calculés en fonction d'IFRS 9 et d'IFRS 15. Aux fins de l'évaluation des résultats par rapport à la période précédente, nos résultats pour l'exercice 2018 ne tiennent pas compte de l'incidence de l'application d'IFRS 9 et d'IFRS 15.

Le **ratio de couverture par le bénéfice** s'est établi à 4,8 fois pour la période de 12 mois close le 31 mars 2018. En excluant l'incidence de l'application d'IFRS 9 et d'IFRS 15, le ratio de couverture par le bénéfice pour la période de 12 mois close le 31 mars 2018 s'est établi à 4,5 fois, en hausse par rapport à 4,1 fois à l'exercice précédent. L'augmentation du bénéfice avant les coûts d'emprunt et l'impôt sur le résultat a donné lieu à une hausse de 0,5 du ratio, et l'augmentation des coûts d'emprunt s'est traduite par une baisse de 0,1 du ratio.

Le **ratio de couverture des intérêts par le BAlIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts** s'est établi à 8,8 fois pour la période de 12 mois close le 31 mars 2018. En excluant l'incidence de l'application d'IFRS 9 et d'IFRS 15, le ratio de couverture des intérêts par le BAlIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts s'est établi à 8,5 fois, soit un résultat inchangé par rapport à l'exercice précédent. La croissance du BAlIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts s'est traduite par une hausse de 0,3 du ratio, et l'augmentation du montant net des charges d'intérêts s'est traduite par une réduction de 0,3 du ratio.

**Ratios de distribution** : Les décisions touchant les distributions réelles continueront d'être assujetties à l'évaluation du conseil et à la détermination de notre situation financière et de nos perspectives, ainsi qu'à notre fourchette visée concernant le ratio de distribution à long terme qui est de 65 % à 75 % des bénéfices nets par action, sur une base prospective. Les ratios de distribution de base et ajustés présentés constituent des mesures historiques fondées sur les dividendes déclarés et le bénéfice par action des quatre derniers trimestres. Nous estimons à l'heure actuelle que le ratio de distribution sera conforme à notre fourchette visée, sur une base prospective, à moyen terme. Les mesures historiques pour la période de 12 mois close le 31 mars 2018 sont présentées à titre indicatif dans le cadre de l'évaluation de notre indication visée, et sortaient de la fourchette visée pour les deux périodes.

## 7.6 Facilités de crédit

Au 31 mars 2018, nous avons des liquidités disponibles de plus de 1,4 milliard de dollars en vertu de la facilité de crédit renouvelable de TELUS, nous disposons d'un montant d'environ 161 millions de dollars en vertu de la facilité de crédit de TELUS International (Cda) Inc., et nous disposons d'un montant de 110 millions de dollars en vertu des facilités non consenties sous forme de lettres de crédit. Nous disposons également d'un montant de 400 millions de dollars aux termes de notre programme de titrisation de créances clients (se reporter à la rubrique 7.7, « Vente de créances clients »). Ces montants sont conformes à notre objectif visant à faire en sorte que les liquidités disponibles s'élèvent généralement à au moins 1,0 milliard de dollars.

### Facilité de crédit renouvelable de TELUS

Nous disposons d'une facilité de crédit renouvelable de 2,25 milliards de dollars (ou l'équivalent en dollars américains) conclue avec un consortium se composant d'institutions financières, qui arrivera à échéance le 31 mai 2021. Après le 31 mars 2018, la facilité de crédit d'un montant de 2,25 milliards de dollars a été renouvelée et prorogée jusqu'au 31 mai 2023.

#### Facilité de crédit renouvelable de TELUS au 31 mars 2018

Incluant l'incidence d'IFRS 9 et d'IFRS 15 (en millions de dollars)	Échéance	Montant disponible	Montant utilisé	Lettres de crédit émises, mais non utilisées	Sûreté pour le programme de papier commercial	Liquidités disponibles
Facilité renouvelable de cinq ans <sup>1</sup>	31 mai 2021	2 250	—	—	(843)	1 407

<sup>1</sup> Dollars canadiens ou équivalent des dollars américains.

Notre facilité de crédit renouvelable comporte les clauses restrictives habituelles. Celles-ci nous interdisent notamment de laisser notre ratio de levier financier consolidé dépasser 4,00:1,00 et de laisser notre ratio de couverture consolidé être inférieur à 2,00:1,00 à la fin d'un trimestre financier. En excluant l'incidence de l'application d'IFRS 9 et d'IFRS 15, au 31 mars 2018, notre ratio de levier financier consolidé s'établissait à environ 2,77:1,00 et notre ratio de couverture consolidé à environ 8,54:1,00. On s'attend à ce que ces ratios se maintiennent bien au-dessus des clauses restrictives. Il y a certaines petites différences entre le calcul du ratio de levier financier et du ratio de couverture en vertu de la facilité de crédit renouvelable et le calcul de la dette nette sur le BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts et du ratio de couverture des intérêts par le BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts. Les calculs n'ont jamais présenté de différences importantes. La réévaluation, le cas échéant, des immobilisations corporelles, des immobilisations incorporelles et du goodwill aux fins comptables n'a pas d'incidence sur les clauses restrictives. L'accès continu à nos facilités de crédit n'est pas assujéti au maintien d'une notation en particulier.

#### Papier commercial

TELUS Corporation a un programme de papier commercial non garanti adossé à notre facilité de crédit renouvelable, qui nous permet d'émettre du papier commercial d'un montant maximal de 1,4 milliard de dollars au 31 mars 2018, y compris un programme de papier commercial libellé en dollars américains pouvant aller jusqu'à 1,0 milliard de dollars US. Nous utilisons des contrats de change à terme pour gérer le risque de change découlant de l'émission de papier commercial libellé en dollars américains. Le programme de papier commercial doit être utilisé aux fins générales de la société, y compris, sans s'y limiter, pour les dépenses d'investissement et les placements. Notre capacité à avoir un accès raisonnable au marché du papier commercial au Canada et aux États-Unis dépend de nos notations du crédit (se reporter à la rubrique 7.8, « Notations du crédit »).

#### Facilité de crédit de TELUS International (Cda) Inc.

Au 31 mars 2018, TELUS International (Cda) Inc. avait une facilité de crédit bancaire garantie par ses actifs et venant à échéance le 20 décembre 2022, avec un consortium d'institutions financières. La facilité de crédit comprend une composante renouvelable de 350 millions de dollars US et une composante prêt à terme de 120 millions de dollars US amortissable. La facilité de crédit est sans recours pour TELUS Corporation. Au 31 mars 2018, le solde de la facilité de crédit s'élevait à 441 millions de dollars (433 millions de dollars, déduction faite des frais d'émission non amortis); la facilité de crédit est intégralement libellée en dollars américains (342 millions de dollars US), et le taux d'intérêt moyen pondéré est de 3,87 %.

#### Autres facilités sous forme de lettres de crédit

Au 31 mars 2018, nous disposions de lettres de crédit en cours de 231 millions de dollars (224 millions de dollars au 31 décembre 2017), lesquelles ont été émises en vertu de diverses facilités non engagées; ces facilités de lettres de crédit s'ajoutent à notre capacité de fournir des lettres de crédit conformément à notre facilité de crédit bancaire consentie. Au 31 mars 2018, nous disposions de liquidités disponibles d'un montant de 110 millions de dollars aux termes de diverses facilités non consenties sous forme de lettres de crédit.

### 7.7 Vente de créances clients

TELUS Communications Inc., filiale en propriété exclusive de TELUS, est partie à une convention conclue avec une fiducie de titrisation sans lien de dépendance liée à une grande banque canadienne de l'annexe I, aux termes de laquelle elle est en mesure de vendre une participation dans certaines créances, jusqu'à concurrence d'un montant maximal de 500 millions de dollars. La convention demeurera en vigueur jusqu'au 31 décembre 2018, et le montant des liquidités disponibles s'élevait à 400 millions de dollars au 31 mars 2018. (Se reporter à la note 22 des états financiers consolidés intermédiaires.) Les cessions de créances clients effectuées dans le cadre de transactions de titrisation sont comptabilisées à titre d'emprunts à court terme garantis et, par conséquent, ne se traduisent pas par une décomptabilisation des créances clients cédées.

TELUS Communications Inc. doit maintenir une notation de DBRS Ltd. d'au moins BB, sinon la fiducie de titrisation pourrait exiger la dissolution du programme de vente avant la fin de la durée. Au 10 mai 2018, la notation était plus élevée que la notation devant être maintenue.

## 7.8 Notations du crédit

Aucun changement n'a été apporté à nos notations du crédit de première qualité au 10 mai 2018.

## 7.9 Instruments financiers, engagements et passifs éventuels

### Instruments financiers

Nos instruments financiers ainsi que la nature de certains risques auxquels ils pourraient être assujettis sont décrits à la *rubrique 7.9* de notre rapport de gestion annuel 2017.

#### *Risque de liquidité*

Dans le cadre des politiques financières liées à notre structure du capital, pour lesquelles une analyse est présentée à la *rubrique 4.3*, « *Situation de trésorerie et sources de financement* », nous gérons notre risque de liquidité à l'aide du maintien d'un processus d'équilibrage de trésorerie quotidien qui nous permet de gérer nos liquidités disponibles et nos besoins en liquidités selon nos besoins réels; du maintien d'une convention pour la vente de créances clients à une fiducie de titrisation sans lien de dépendance; du maintien de facilités bancaires bilatérales et de facilités de crédit consortial; du maintien d'un programme de papier commercial; du maintien d'un prospectus préalable de base en vigueur; de la surveillance continue des flux de trésorerie prévisionnels et réels; et de la gestion des échéances des actifs financiers et des passifs financiers.

À la date du présent rapport de gestion, nous pouvions émettre un montant maximal de 0,5 milliard de dollars de titres de créance à long terme ou de titres de capitaux propres en vertu d'un prospectus préalable de base qui demeurera en vigueur jusqu'en avril 2018; nous prévoyons déposer un nouveau prospectus préalable de base au cours du trimestre clos le 30 juin 2018.

À la date du présent rapport de gestion, nous avons des liquidités disponibles d'un montant de plus de 1,4 milliard de dollars en vertu des facilités de crédit inutilisées (se reporter à la *rubrique 7.6*, « *Facilités de crédit* »), ainsi qu'un montant de 400 millions de dollars aux termes de notre programme de titrisation de créances clients (se reporter à la *rubrique 7.7*, « *Vente de créances clients* »). Cela est conforme à notre objectif visant à faire en sorte que les liquidités disponibles s'élèvent généralement à au moins 1 milliard de dollars. Nous estimons que nos notations du crédit de première qualité contribuent à nous donner un accès raisonnable aux marchés financiers.

### Engagements et passifs éventuels

#### *Obligations d'achat*

Au 31 mars 2018, nos engagements contractuels liés à l'acquisition d'immobilisations corporelles s'élevaient à 179 millions de dollars jusqu'au 31 décembre 2022, comparativement à des engagements de 184 millions de dollars jusqu'au 31 décembre 2019 présentés dans notre rapport annuel 2017.

#### *Réclamations et poursuites*

Diverses réclamations et poursuites (incluant des recours collectifs et des réclamations en matière de violation de la propriété intellectuelle) visant des dommages-intérêts et d'autres compensations ont été déposées contre nous et, dans certains cas, contre plusieurs autres entreprises de services mobiles et fournisseurs de services de télécommunications. Aussi, nous avons reçu des avis de réclamation ou sommes au courant de certaines réclamations éventuelles (incluant des réclamations en matière de violation de la propriété intellectuelle) contre nous.

À l'heure actuelle, nous ne pouvons prévoir l'issue de ces réclamations, réclamations éventuelles et poursuites en raison de divers facteurs, y compris ce qui suit : la nature préliminaire de certaines réclamations; la nature incertaine des théories et réclamations en matière de dommages; un dossier factuel incomplet; la nature incertaine des théories juridiques, des procédures judiciaires et de leur résolution par les tribunaux, tant dans le cadre du procès que de l'appel; la nature imprévisible des parties adverses et de leurs revendications.

Toutefois, sous réserve des restrictions précédentes, la direction est d'avis, en vertu des évaluations juridiques et selon l'information dont elle dispose actuellement, qu'il est improbable qu'un passif non couvert par les assurances ou autrement ait une incidence significative sur notre situation financière et nos résultats d'exploitation, y compris sur nos flux de trésorerie, sauf en ce qui concerne les éléments décrits à la *note 29* des états financiers consolidés intermédiaires.

*Obligations en matière d'indemnisation*

Au 31 mars 2018, nous n'avions constaté aucun passif en ce qui a trait à nos engagements d'indemnisation.

**7.10 Information sur les actions en circulation**

Actions en circulation (en millions)	31 mars 2018	30 avril 2018
Actions ordinaires	595	596
Options d'achat d'actions ordinaires pouvant être exercées (à raison de une pour une)	<1	<1

**7.11 Transactions entre parties liées****Transactions avec les principaux dirigeants**

Nos principaux dirigeants sont les personnes ayant l'autorité et la responsabilité liées à la surveillance, à la planification, à la direction et au contrôle de nos activités. Il s'agit des membres de notre conseil d'administration et de notre équipe de la haute direction. Le total de la rémunération versée aux principaux dirigeants s'établit à 7 millions de dollars au premier trimestre de 2018, comparativement à 8 millions de dollars au premier trimestre de 2017. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la *note 30 a)* des états financiers consolidés intermédiaires.

**Transactions avec des régimes de retraite à prestations définies**

Nous avons fourni des services de gestion et d'administration relativement à nos régimes de retraite à prestations définies. Les charges liées à ces services ont été comptabilisées selon la méthode du recouvrement des coûts et elles sont non significatives.

**Transactions avec des coentreprises immobilières**

Au premier trimestre de 2018, nous avons effectué des transactions avec des coentreprises immobilières, qui sont des parties liées, comme il est décrit à la *note 21* des états financiers consolidés intermédiaires.

Au 31 mars 2018, environ 99 % des locaux de la tour de bureaux Jardin TELUS étaient loués.

Les engagements et les passifs éventuels liés à la coentreprise immobilière TELUS Sky comprennent des engagements contractuels jusqu'en 2019 au titre des travaux de construction (environ 62 millions de dollars au 31 mars 2018), et un financement aux fins des travaux de construction (financement de 342 millions de dollars conclu avec trois institutions financières canadiennes en leur qualité de coprêteur à 66⅔ % et avec TELUS en sa qualité de coprêteur à 33⅓ %).

**8. Questions comptables****8.1 Estimations comptables critiques**

Nos principales méthodes comptables sont décrites à la *note 1* des états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2017. La préparation d'états financiers conformément aux PCGR exige que nous ayons recours à des estimations, des hypothèses et des jugements qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif présentés, sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants présentés des produits et des charges au cours de la période de présentation de l'information financière. Les résultats réels pourraient différer des résultats estimatifs. Nos estimations comptables critiques et nos jugements importants font généralement l'objet de discussions entre les membres du comité d'audit chaque trimestre et sont décrits à la *rubrique 8.1* de notre rapport de gestion annuel 2017, qui est intégré par renvoi dans les présentes.

**8.2 Faits nouveaux concernant les méthodes comptables**

Une analyse des faits nouveaux concernant les méthodes comptables est présentée à la *rubrique 8.2*, « *Faits nouveaux concernant les méthodes comptables* », de notre rapport de gestion annuel 2017. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la *note 2* des états financiers consolidés intermédiaires.

*IFRS 9, Instruments financiers*

IFRS 9, *Instruments financiers*, s'applique aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018, avec une application rétrospective. La nouvelle norme comprend un modèle de classement et d'évaluation des instruments financiers, un modèle unique et prospectif de dépréciation fondé sur les pertes attendues et une approche remaniée de la comptabilité de couverture. L'application rétrospective de la norme n'a actuellement aucune incidence significative sur notre performance financière ni sur notre situation financière.

*IFRS 15, Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*

IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, s'applique aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018. L'International Accounting Standards Board et le Financial Accounting Standards Board des États-Unis ont collaboré à ce projet conjoint ayant pour objectif de clarifier les principes relatifs à la comptabilisation des produits. La nouvelle norme a été publiée en mai 2014 et remplace les normes et interprétations existantes, y compris IAS 18, *Produits des activités ordinaires*. Nous avons appliqué la norme de manière rétrospective aux périodes de présentation de l'information financière précédentes, sous réserve des mesures de simplification permises et choisies.

L'incidence de la nouvelle norme et le caractère significatif de cette incidence seront différents pour chaque industrie et chaque entité; l'incidence de l'application rétrospective de la norme pour notre société est décrite à la *note 2 c)* des états financiers consolidés intermédiaires ainsi que dans le rapport de gestion. Tout comme c'est le cas pour de nombreuses autres entreprises de télécommunications, l'application de la norme a une incidence significative pour notre société, principalement en ce qui a trait au moment auquel les produits doivent être comptabilisés, au classement des produits, à la comptabilisation à l'actif des coûts d'obtention d'un contrat avec un client et à la comptabilisation à l'actif des coûts d'exécution d'un contrat (tels qu'ils sont définis par la nouvelle norme).

**9. Mise à jour des tendances générales, perspectives et hypothèses, et faits nouveaux en matière de réglementation et instances réglementaires**

La présente rubrique comporte des énoncés prospectifs qui doivent être lus en parallèle avec la *Mise en garde concernant les énoncés prospectifs* figurant au début du rapport de gestion.

Les hypothèses relatives à nos perspectives pour 2018, telles qu'elles sont décrites à la *rubrique 9, « Tendances générales, perspectives et hypothèses »*, de notre rapport de gestion annuel 2017, demeurent inchangées, sauf en ce qui trait à ce qui suit :

- Nous avons révisé nos hypothèses et estimons que la croissance de l'économie au Canada en 2018 se situera à 2,1 % (auparavant, 2,2 %).

La mesure dans laquelle ces estimations de la croissance de l'économie nous touchent et le moment auquel les répercussions se feront sentir dépendent des résultats réels enregistrés par des secteurs précis de l'économie canadienne.

Nous avons publié un communiqué daté du 10 mai 2018, qui est disponible sur SEDAR ([sedar.com](http://sedar.com)), dans lequel nous avons révisé nos objectifs financiers consolidés pour 2018 de manière à ce qu'ils reflètent IFRS 15.

**9.1 Faits nouveaux en matière de réglementation et instances réglementaires concernant l'industrie des télécommunications**

Nos services de télécommunications, de diffusion et de radiocommunication sont réglementés par les lois fédérales par le truchement de diverses autorités, y compris le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (« CRTC »), Innovation, Sciences et Développement économique Canada (« ISDE »), et la ministre du Patrimoine canadien.

L'information qui suit constitue une mise à jour de la *rubrique 9.4, « Faits nouveaux en matière de réglementation et instances réglementaires concernant l'industrie des télécommunications »*, de notre rapport de gestion annuel 2017.

**Licences de radiocommunication et questions liées au spectre**

ISDE réglemente, entre autres choses, l'attribution et l'utilisation de spectre des radiofréquences au Canada, et assure l'octroi des licences pour appareils radio et des licences pour l'utilisation des bandes de fréquence ou de voies radio à l'intérieur de différentes bandes de fréquence aux fournisseurs de services et aux utilisateurs privés. Le ministère établit également les conditions de licence d'autorisation de radiocommunication, y compris les restrictions portant sur le transfert des licences de spectre mobile, les obligations concernant la couverture, les obligations concernant la recherche et développement, la communication de l'information annuelle et les obligations concernant le partage obligatoire avec les concurrents des services d'itinérance et des emplacements d'antennes.

*Publication de la Décision sur la réattribution de la bande de 600 MHz*

Le 14 août 2015, ISDE a publié la *Décision sur la réattribution de la bande de 600 MHz, avis SLPB-004-15*. Dans sa décision, ISDE a annoncé qu'il a l'intention de participer à un processus conjoint de réattribution de la bande de fréquence de 600 MHz avec les États-Unis, et d'adopter la structure de répartition des bandes mobiles de fréquence de 70 MHz qui découlera de la mise aux enchères incitatives de la Commission fédérale des communications (« FCC »). En août 2017, ISDE a amorcé sa *Consultation sur un cadre technique, politique et de délivrance de licences concernant le spectre de la bande de 600 MHz*, et le 28 mars 2018, ISDE a publié le *Cadre technique, politique et de délivrance de licences concernant le spectre de la bande de 600 MHz*. ISDE a annoncé qu'une tranche de 30 MHz du spectre sera réservée aux fournisseurs de services qui sont propriétaires d'installations ayant une part de moins de 10 % du marché national des abonnés et qui fournissent activement des services de télécommunications commerciaux au grand public dans la zone de licences visée. Le caractère asymétrique du cadre de mise aux enchères, qui réserve une importante portion du spectre faisant l'objet des enchères exclusivement aux nouveaux fournisseurs (tels qu'ils sont définis dans le cadre), accroît le risque que nous ne puissions pas acquérir tout le spectre dont nous avons besoin dans le cadre des enchères, ou que nous soyons tenus de verser un montant plus élevé que le montant qui serait autrement exigible. Les enchères débuteront le 12 mars 2019.

*Consultation sur les perspectives du spectre de 2018 à 2022*

Le 6 octobre 2017, ISDE a publié *Consultation sur les perspectives du spectre de 2018 à 2022*. Il y a un risque que les bandes déterminées comme propices aux services mobiles ne soient pas affectées aux services mobiles ou que leur affectation soit reportée ou que ces bandes soient attribuées. Un document sur les perspectives du spectre de 2018 à 2022 devrait être publié en 2018, mais ce document ne contient pas de prévisions contraignantes quant aux attributions futures du spectre.

*Consultation sur la réattribution du spectre dans la bande de 3 500 MHz pour prendre en charge la technologie 5G*

Le 18 décembre 2014, ISDE a publié les *Décisions relatives aux modifications de la politique visant la bande de 3 500 MHz (3 475 MHz-3 650 MHz) et sur un nouveau processus de délivrance des licences*, et indiqué que la bande serait fondamentalement réaffectée aux fins de son utilisation flexible (services mobiles et services fixes) dans un avenir rapproché. On s'attend à ce que ISDE publie, en 2018, la consultation tant attendue sur la réattribution du spectre dans la bande de 3 500 MHz pour prendre en charge la technologie 5G et à ce qu'il rende une décision transitoire et amorce des consultations concernant le cadre pour l'attribution de licences (c'est-à-dire les règles concernant les enchères et les conditions de licence) visant la bande de 3 500 MHz. Il y a un risque que la décision transitoire et les règles concernant les enchères joueront en faveur de certains fournisseurs.

**Examens réglementaires et examens par le gouvernement fédéral**

Le CRTC et le gouvernement fédéral ont amorcé des instances publiques ayant pour objet l'examen de diverses questions. Une analyse de ces instances est présentée ci-dessous.

*Décision du CRTC concernant l'examen du Code sur les services sans fil*

Le 15 juin 2017, le CRTC a publié la *Politique réglementaire de télécom CRTC 2017-200, « Examen du Code sur les services sans fil »*. Les principales modifications apportées au Code sur les services sans fil ont trait à ce qui suit : i) l'élimination des frais de déverrouillage et l'exigence selon laquelle tous les appareils vendus à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2017 doivent être déverrouillés; ii) des modifications à la gestion de la facture concernant la façon dont la limite de 50 \$ liée à l'utilisation de données et la limite de 100 \$ liée à l'itinérance de données sont calculées, et la façon dont le consentement relatif à une utilisation supplémentaire est obtenu; iii) des modifications de la période d'essai obligatoire pour les clients qui signent un contrat portant sur des services mobiles postpayés. Les modifications apportées au Code sur les services sans fil devaient être mises en œuvre au plus tard le 1<sup>er</sup> décembre 2017. Le 16 novembre 2017, nous avons présenté au CRTC une demande afin que le délai pour la mise en œuvre des nouvelles exigences en matière de gestion de la facture soit reporté jusqu'au 31 mars 2018, et le report du délai a été autorisé le 13 février 2018. Nous avons achevé le processus de mise en œuvre des exigences au chapitre de la gestion de la facturation, et nous avons achevé le processus de mise en œuvre de toutes les autres exigences du nouveau Code sur les services sans fil à la date limite, soit le 1<sup>er</sup> décembre 2017.

*Suivi relatif aux services filaires de gros*

Le 22 juillet 2015, le CRTC a publié la *Politique réglementaire de télécom CRTC 2015-326, « Examen du cadre des services filaires de gros et des politiques connexes »*. La principale composante de cette décision tient au fait que le CRTC a ordonné la mise en place de services d'accès à Internet haute vitesse de gros dégroupés pour les fournisseurs de services Internet concurrents. Ces services comprendront l'accès aux installations de fibre optique jusqu'aux locaux de l'abonné (« installations FTTP »). Cette exigence sera mise en place graduellement dans les diverses zones géographiques, en débutant par les principaux marchés de l'Ontario et du Québec, à savoir les territoires de desserte de Bell Aliant, de Bell Canada, de Cogeco, de Rogers et de Vidéotron. Le CRTC a amorcé une instance de suivi afin de déterminer les configurations techniques, les coûts et les tarifs de gros fondés sur les coûts qui sont appropriés dans ces régions.

Les instances de suivi concernant les installations FTTP prévues par la *Politique de télécom CRTC 2015-326* se poursuivent. L'examen des tarifs et les études de coûts connexes sont en cours pour ce qui est de Bell, de Rogers, de Vidéotron et de Cogeco, et une décision devrait être rendue sous peu. Pour la deuxième phase, qui a trait aux services de gros au moyen d'installations FTTP pour le reste du Canada (y compris nos territoires de desserte), l'instance concernant la configuration technique a débuté en 2017. L'examen des tarifs et les études de coûts connexes seront effectués par la suite. Nous ne nous attendons pas à ce que la décision du CRTC ait une incidence défavorable significative à court terme. En raison de la mise en application graduelle de la fourniture de services de gros obligatoire ayant trait à l'accès à nos réseaux FTTP, il est encore trop tôt pour déterminer l'incidence à long terme de cette décision sur notre société. La fourniture de l'accès aux lignes locales dégroupées (« LLD ») aux concurrents ne sera plus obligatoire avec prise d'effet le 22 juillet 2018, sous réserve de l'approbation d'une demande prévoyant un critère d'abstention applicable à la fourniture de l'accès aux LLD, qui porte sur les régions où l'abstention applicable aux services téléphoniques de détail se fondait sur la disponibilité des LLD. Nous avons déposé une telle demande le 19 janvier 2018 et attendons que le CRTC rende une décision. Cette décision ne devrait pas avoir une incidence significative sur notre société.

#### *Tarifs d'itinérance liés aux services mobiles de gros*

Le 5 mai 2015, le CRTC a déterminé qu'il réglerait les tarifs d'itinérance liés aux services de gros basés sur la technologie GSM au pays que TELUS, Rogers et Bell facturent à d'autres fournisseurs de services mobiles. Le 23 novembre 2015, TELUS, Rogers et Bell ont déposé des propositions de tarifs définitifs basés sur la méthode d'établissement des coûts de la phase II du CRTC. Le 22 mars 2018, le CRTC a publié les tarifs définitifs et ordonné que ces tarifs définitifs soient appliqués de manière rétroactive jusqu'au 5 mai 2015. En conséquence, nous émettrons des crédits à nos abonnés des services d'itinérance de gros, mais ces crédits ne sont pas significatifs. Nous évaluons l'incidence globale de cette décision, et nous ne nous attendons pas à ce qu'elle soit significative.

#### *Ordonnance du gouverneur en conseil aux fins du réexamen par le CRTC des tarifs des services d'itinérance sans fil mobiles de gros visant les fournisseurs de services mobiles*

Le gouverneur en conseil a précédemment ordonné au CRTC de réexaminer la Décision de télécom CRTC 2017-56, « *Tarifs des services d'itinérance sans fil mobiles de gros – Modalités définitives* ». Il a précédemment ordonné au CRTC de réexaminer cette décision de manière à déterminer si les réseaux Wi-Fi pourraient être considérés comme un réseau de rattachement dans le cas des fournisseurs de services mobiles qui cherchent à obtenir des services d'itinérance obligatoires. En réponse à cette demande et par suite de l'ordonnance du gouverneur en conseil, TNW Wireless Inc. a présenté une demande au CRTC afin que ce dernier ordonne à TELUS et à Bell Mobilité de fournir des services d'itinérance de gros aux fins de la prestation de services principalement fondés sur la technologie Wi-Fi. Le 22 mars 2018, le CRTC a publié la Décision de télécom CRTC 2018-97, « *Réexamen de la décision de télécom 2017-56 concernant les modalités définitives régissant les services d'itinérance sans fil mobiles de gros* », par suite d'une consultation publique. Dans sa décision, le Conseil a confirmé la politique énoncée dans la Décision de télécom CRTC 2017-56, selon laquelle les réseaux Wi-Fi ne sont pas considérés comme un réseau de rattachement aux fins des services d'itinérance obligatoires. En vertu de la *Loi sur les télécommunications*, le gouverneur en conseil peut modifier ou infirmer cette décision du CRTC dans les 90 jours suivant sa publication. Simultanément à la publication de la Décision de télécom CRTC 2018-97, le CRTC a également publié l'Avis de consultation de télécom CRTC 2018-98, « *Forfaits de données seulement à moindre coût pour les services sans fil mobiles* », relativement auquel TELUS, Bell et Rogers doivent déposer des propositions concernant les services mobiles de transmission de données de détail seulement. Le Conseil a indiqué que ces types de forfaits pourraient combler les lacunes qui existent sur le marché en ce qui a trait à l'offre de forfaits de données seulement à moindre coût. Nous avons participé à cette instance, conformément à la demande du CRTC. Nous ne savons pas encore quelle sera l'incidence de toute décision rendue à ce sujet.

#### *Gains d'efficacité liés à la conception des réseaux 9-1-1 de prochaine génération*

Le 26 mars 2018, le CRTC a publié l'Avis de consultation de télécom CRTC 2018-105, « *Gains d'efficacité liés à la conception des réseaux 9-1-1 de prochaine génération* ». Dans le cadre de cette instance, le Conseil effectue un examen de diverses questions d'ordre technique liées à l'exploitation des réseaux 9-1-1 de prochaine génération (9-1-1 PG), y compris les rôles et les responsabilités liés à la fourniture de serveurs de données de localisation et de bases de données sur les clients, les composantes des réseaux 9-1-1 PG qui pourraient être partagées et les ententes d'interconnexion efficaces. Cette instance fait suite à un rapport déposé par les parties qui assureront la fourniture des réseaux 9-1-1 PG, lesquelles comprennent TELUS dans les zones de desserte de la Colombie-Britannique et de l'Alberta où nous sommes une entreprise titulaire. Nous ne nous attendons pas à ce que l'issue de cette instance ait une incidence significative sur nos activités.

## Questions en matière de radiodiffusion

### *Licences de radiodiffusion détenues par TELUS*

Nous avons obtenu le renouvellement administratif de nos licences régionales aux fins de l'exploitation d'entreprises de distribution de radiodiffusion en Colombie-Britannique et en Alberta, qui proroge les conditions de ces licences jusqu'au 31 mai 2018. Nous avons déposé des demandes visant l'obtention de nouvelles licences aux fins de l'exploitation d'entreprises de distribution de radiodiffusion, de manière à pouvoir servir les marchés de la Colombie-Britannique et de l'Alberta dont le nombre d'abonnés excède le plafond d'abonnés de 20 000 donnant droit à une exemption; l'audience publique relative à ces demandes a eu lieu en octobre 2017. Notre licence régionale aux fins de l'exploitation d'une entreprise de distribution de radiodiffusion au Québec expire en août 2018; dans le cadre du processus de renouvellement, nous avons présenté une demande visant à retourner nos licences régionales à l'échelle de la province et à plutôt mener nos activités en vertu d'une exemption dans chacune des zones de desserte au Québec pour lesquelles nous possédons actuellement une licence. Notre licence qui nous permet d'offrir un service de vidéo sur demande a été renouvelée jusqu'au 31 août 2023 dans le cadre de la Décision de radiodiffusion CRTC 2018-20.

### *Le CRTC est tenu de présenter au gouvernement fédéral un rapport sur les modèles de distribution de l'avenir*

Le 22 septembre 2017, le gouverneur en conseil (le Cabinet fédéral) a déposé un décret en vertu de l'article 15 de la *Loi sur la radiodiffusion*, dans lequel il demande au CRTC de tenir des audiences et de lui présenter un rapport sur les modèles de distribution de l'avenir et sur la façon dont les Canadiens accèderont à la programmation. La date limite à laquelle le CRTC peut présenter son rapport au gouvernement fédéral est le 1<sup>er</sup> juin 2018. Le 12 octobre 2017, le CRTC a amorcé un processus de consultation comportant deux phases; le processus écrit, qui constitue la première phase, a débuté le 1<sup>er</sup> décembre 2017. Nous avons participé aux première et deuxième phases. Le rapport que le CRTC présentera au gouvernement fédéral fera vraisemblablement partie du dossier aux fins de l'examen parallèle de la *Loi sur la radiodiffusion* et de la *Loi sur les télécommunications*, mais ce rapport ne devrait pas avoir une incidence défavorable significative sur notre société.

### *Examen de la Loi sur le droit d'auteur et de la Commission du droit d'auteur*

L'examen obligatoire quinquennal de la *Loi sur le droit d'auteur* devait avoir lieu en 2017, et le processus d'examen a été annoncé en décembre 2017. Le Comité permanent de l'industrie, des sciences et de la technologie a amorcé ce processus en février 2018 et tenu des réunions à huis clos avec des membres d'ISDE et du ministère du Patrimoine canadien, et il a annoncé la tenue d'un examen en trois phases devant être mené à terme au début de 2019. Nous participerons activement à ce processus et préconiserons des changements permettant le déploiement de solutions innovatrices d'une manière efficiente, tout en nous opposant aux propositions qui occasionneraient une hausse des coûts de distribution des signaux de télévision. L'approche en matière de politique applicable au droit d'auteur repose traditionnellement sur un équilibre des intérêts des créateurs et des consommateurs; en conséquence, les modifications apportées à la *Loi sur le droit d'auteur* ne devraient pas avoir une incidence défavorable significative sur notre société.

## 10. Risques et gestion des risques

Les risques principaux et les incertitudes susceptibles d'influer sur nos résultats dans l'avenir, ainsi que nos activités connexes visant à atténuer les risques, sont décrits dans notre rapport de gestion annuel 2017, et n'ont pas changé de façon importante depuis le 31 décembre 2017. Il y a également lieu de se reporter au résumé des risques et des incertitudes présenté dans la *Mise en garde concernant les énoncés prospectifs* figurant au début du présent rapport de gestion.

## 11. Définitions et rapprochements

### 11.1 Mesures financières non définies par les PCGR et autres mesures financières

Nous présentons certaines mesures non définies par les PCGR et fournissons des indications à ce sujet. Nous avons recours à ces mesures pour évaluer le rendement de TELUS, et aussi pour déterminer si nous respectons les clauses restrictives de nos conventions d'emprunt et pour gérer notre structure du capital. Étant donné que les mesures non définies par les PCGR n'ont généralement pas de signification normalisée, elles pourraient ne pas être comparables à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs. Les règlements sur les valeurs mobilières exigent que ces mesures soient définies clairement et qu'elles fassent l'objet d'un rapprochement avec les mesures conformes aux PCGR les plus semblables.

**Bénéfice net ajusté et bénéfice par action de base ajusté :** Ces mesures servent à évaluer le rendement consolidé et ne tiennent pas compte des éléments qui pourraient occulter les tendances sous-jacentes concernant le rendement. Ces mesures ne doivent pas être substituées au bénéfice net et au bénéfice par action de base pour évaluer le rendement de TELUS. Les éléments qui pourraient, selon la direction, occulter les tendances sous-jacentes concernant le rendement comprennent les profits ou les pertes importants liés aux participations dans les coentreprises d'aménagement immobilier, les profits liés à l'échange de licences de spectre pour les services sans fil, les coûts de restructuration et autres coûts, la prime au titre du remboursement par anticipation de la dette à long terme (le cas échéant), les ajustements liés à l'impôt sur le résultat, les mises hors service d'immobilisations liées aux activités de restructuration, ainsi que les profits découlant des regroupements d'entreprises. (Se reporter au tableau « *Rapprochement du bénéfice net ajusté* » et au tableau « *Rapprochement du BPA de base ajusté* », à la rubrique 1.3.)

**Intensité du capital :** Cette mesure est calculée comme les dépenses d'investissement (excluant les licences de spectre) divisées par le total des produits d'exploitation. Cette mesure fournit une méthode utile pour comparer le niveau des dépenses d'investissement avec celui d'autres entreprises de tailles diverses du même secteur.

**Ratio de distribution :** Il s'agit d'une mesure historique représentant le total des dividendes des quatre derniers trimestres déclarés par action ordinaire, tels qu'ils sont présentés dans les états financiers, divisé par le total du bénéfice par action de base pour les quatre trimestres les plus récents en ce qui concerne les périodes intermédiaires. Le dénominateur applicable aux exercices est le bénéfice par action de base annuel. Notre fourchette cible est un ratio de distribution annuel sur une base prospective plutôt que sur une base actuelle, qui représente 65 % à 75 % des bénéfices par action prévisibles, sur une base prospective. (Se reporter à la rubrique 7.5, « *Mesures de la situation de trésorerie et des sources de financement* ».)

#### Calcul du ratio de distribution

Périodes de 12 mois closes les 31 mars (en dollars)	2018	2018	2017
	Chiffres présentés à l'heure actuelle	Excluant l'incidence de l'application d'IFRS 9 et d'IFRS 15	
Numérateur – total des dividendes des quatre derniers trimestres déclarés par action ordinaire	1,995	1,995	1,88
Dénominateur – bénéfice net par action ordinaire	2,62	2,44	2,16
<b>Ratio (en %)</b>	<b>76</b>	<b>82</b>	87

**Ratio de distribution du bénéfice net ajusté :** Ce ratio est une mesure historique représentant le total des dividendes des quatre derniers trimestres déclarés par action ordinaire, tels qu'ils sont présentés dans les états financiers, divisé par le bénéfice net ajusté par action. Le bénéfice net ajusté par action représente le bénéfice par action de base, tel qu'il est utilisé aux fins du calcul du **ratio de distribution**, ajusté de manière à ne pas tenir compte du profit lié à l'échange de licences de spectre pour les services sans fil, des profits nets et du bénéfice lié à la participation découlant des activités d'aménagement des coentreprises immobilières, des provisions au titre des regroupements d'entreprises, de la charge de rémunération remaniée dont les droits sont immédiatement acquis (la « *rémunération remaniée* »), de la prime au titre du remboursement par anticipation de la dette à long terme (le cas échéant), et des ajustements liés à l'impôt.

#### Calcul du ratio de distribution du bénéfice net ajusté

Périodes de 12 mois closes les 31 mars (en dollars)	2018	2018	2017
	Chiffres présentés à l'heure actuelle	Excluant l'incidence de l'application d'IFRS 9 et d'IFRS 15	
Numérateur – total des dividendes des quatre derniers trimestres déclarés par action ordinaire	1,995	1,995	1,88
Bénéfice net ajusté (en millions de dollars) :			
Bénéfice net attribuable aux actions ordinaires	1 555	1 450	1 278
Déduire : profits nets et bénéfice lié à la participation découlant des activités d'aménagement des coentreprises immobilières, après impôt sur le résultat	(1)	(1)	(16)
Déduire : profit lié à l'échange de licences de spectre pour les services sans fil, après impôt sur le résultat	—	—	(13)
Provisions au titre des regroupements d'entreprises, après impôt sur le résultat	(22)	(22)	11
Ajouter : charge de rémunération remaniée, après impôt sur le résultat	—	—	224
Ajouter : ajustements défavorables nets (déduire : ajustements favorables nets) liés à l'impôt sur le résultat	21	21	(18)
	1 553	1 448	1 466
Dénominateur – bénéfice net ajusté par action ordinaire	2,62	2,44	2,48
<b>Ratio ajusté (en %)</b>	<b>76</b>	<b>82</b>	76

**Couverture par le bénéfice** : Cette mesure est définie dans le Règlement 41-101 des Autorités canadiennes en valeurs mobilières et dans les règlements connexes, qui est calculée comme suit :

**Calcul du ratio de couverture par le bénéfice**

Périodes de 12 mois closes les 31 mars (en millions de dollars, sauf les ratios)	2018	2018	2017
	Chiffres présentés à l'heure actuelle	Excluant l'incidence de l'application d'IFRS 9 et d'IFRS 15	
Bénéfice net attribuable aux actions ordinaires	1 555	1 450	1 278
Impôt sur le résultat (attribuable aux actions ordinaires)	592	553	432
Coûts d'emprunt (attribuables aux actions ordinaires) <sup>1</sup>	569	569	544
Numérateur	2 716	2 572	2 254
Dénominateur – coûts d'emprunt (ci-dessus)	569	569	544
<b>Ratio (fois)</b>	<b>4,8</b>	<b>4,5</b>	4,1

1 Intérêts sur la dette à long terme plus les intérêts sur les emprunts à court terme et les autres emprunts et plus la prime au titre du remboursement par anticipation de la dette à long terme, plus la réintégration des intérêts inscrits à l'actif et moins les coûts d'emprunt attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle.

**BAIIA (bénéfice avant intérêts, impôt et amortissements)** : Nous avons publié des indications et présentons le BAIIA parce qu'il constitue une mesure clé utilisée pour évaluer le rendement consolidé. Le BAIIA est une mesure commune à laquelle les investisseurs et les établissements de crédit recourent largement en tant qu'indicateur du rendement opérationnel d'une société et de sa capacité de contracter des dettes et d'en assurer le service, ainsi qu'à titre de paramètre d'évaluation. Le BAIIA ne doit pas être substitué au bénéfice net comme mesure du rendement de TELUS ni utilisé comme mesure unique des flux de trésorerie. Le BAIIA tel qu'il est calculé par TELUS correspond aux produits d'exploitation moins les montants inscrits aux postes « Achat de biens et services » et « Charge au titre des avantages du personnel ».

Nous calculons le BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts, car il constitue une composante du **ratio de couverture des intérêts par le BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts** et du **ratio dette nette/BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts**.

Nous calculons également un BAIIA ajusté qui exclurait les éléments de nature inhabituelle qui ne reflètent pas nos activités habituelles ou continues; selon nous, ce BAIIA ne devrait pas être considéré comme une mesure d'évaluation et ne devrait pas être pris en compte aux fins d'une évaluation de notre capacité à assurer le service de la dette ou à contracter des dettes.

**Rapprochement du BAIIA**

Trimestres clos les 31 mars (en millions de dollars)	2018	2017
	<i>Incluant l'incidence d'IFRS 9 et d'IFRS 15 (chiffres de 2017 ajustés)</i>	
<b>Bénéfice net</b>	<b>412</b>	422
Coûts de financement	156	138
Impôt sur le résultat	151	143
Amortissement des immobilisations corporelles	411	402
Amortissement des immobilisations incorporelles	139	130
<b>BAIIA</b>	<b>1 269</b>	1 235
Ajouter : coûts de restructuration et autres coûts compris dans le BAIIA	34	4
<b>BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts et BAIIA ajusté</b>	<b>1 303</b>	1 239

**Couverture des intérêts par le BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts** : Cette mesure est définie comme le BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts divisé par le montant net des charges d'intérêts, calculé sur 12 mois. Cette mesure est semblable au ratio de couverture prévu par les clauses restrictives de nos facilités de crédit, comme il est décrit à la *rubrique 7.6, « Facilités de crédit »*.

**Flux de trésorerie disponibles** : Nous présentons cette mesure comme un indicateur supplémentaire de notre rendement opérationnel. Les flux de trésorerie disponibles ne doivent pas être substitués aux mesures présentées dans les tableaux consolidés intermédiaires résumés des flux de trésorerie. Ils excluent les variations de certains éléments du fonds de roulement (tels que les créances clients et les dettes fournisseurs), le produit tiré des actifs cédés ainsi que d'autres sources et affectations des liquidités figurant dans les tableaux consolidés intermédiaires résumés des flux de trésorerie. Ils fournissent une estimation des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation qui sont disponibles après les dépenses d'investissement (excluant les acquisitions de licences de spectre) et qui peuvent notamment être utilisés pour payer les dividendes, rembourser la dette, racheter des actions, ou effectuer d'autres investissements. Les flux de trésorerie disponibles peuvent être complétés de temps à autre par le produit tiré des actifs cédés ou par les activités de financement. L'application d'IFRS 15 reflète un changement de méthode comptable sans effet sur la trésorerie. En conséquence, ce changement n'a aucune incidence sur les facteurs économiques sous-jacents et sur les flux de trésorerie disponibles découlant des activités.

#### Calcul des flux de trésorerie disponibles

	2018	2017
	<i>Incluant l'incidence d'IFRS 9 et d'IFRS 15 (chiffres de 2017 ajustés)</i>	
Trimestres clos les 31 mars (en millions de dollars)		
<b>BAIIA</b>	<b>1 269</b>	1 235
Déduire : profits sans effet sur la trésorerie découlant de la vente d'immobilisations corporelles	<b>(8)</b>	(1)
Coûts de restructuration et autres coûts, déduction faite des décaissements	<b>(4)</b>	(46)
Incidence de l'actif sur contrat, des coûts d'acquisition du contrat et des coûts liés à l'exécution du contrat	<b>18</b>	26
Éléments des tableaux consolidés intermédiaires résumés des flux de trésorerie :		
Rémunération fondée sur des actions	<b>18</b>	16
Montant net des charges au titre des régimes à prestations définies du personnel	<b>25</b>	21
Cotisations de l'employeur aux régimes à prestations définies du personnel	<b>(21)</b>	(22)
Intérêts versés	<b>(150)</b>	(142)
Intérêts reçus	<b>2</b>	—
Dépenses d'investissement (excluant les licences de spectre)	<b>(650)</b>	(724)
Flux de trésorerie disponibles avant impôt	<b>499</b>	363
Impôt sur le résultat payé, déduction faite des remboursements	<b>(56)</b>	(146)
<b>Flux de trésorerie disponibles</b>	<b>443</b>	217

Le tableau ci-dessous présente le rapprochement des flux de trésorerie disponibles selon notre définition et des entrées liées aux activités d'exploitation.

#### Rapprochement des flux de trésorerie disponibles et des entrées liés aux activités d'exploitation

	2018	2017
	<i>Incluant l'incidence d'IFRS 9 et d'IFRS 15 (chiffres de 2017 ajustés)</i>	
Trimestres clos les 31 mars (en millions de dollars)		
<b>Flux de trésorerie disponibles</b>	<b>443</b>	217
Ajouter (déduire) :		
Dépenses d'investissement (excluant les licences de spectre)	<b>650</b>	724
Ajustements aux fins du rapprochement avec les entrées liées aux activités d'exploitation	<b>(255)</b>	(232)
<b>Entrées liées aux activités d'exploitation</b>	<b>838</b>	709

**Dettes nettes** : Nous estimons que la dette nette est une mesure utile, parce qu'elle représente le montant des emprunts à court terme et des obligations relatives à la dette à long terme qui ne sont pas couverts par la trésorerie et les placements temporaires disponibles. La mesure définie par les IFRS qui se rapproche le plus de la dette nette est la dette à long terme, y compris la tranche courante de la dette à long terme. La dette nette est un élément du **ratio dette nette/BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts**.

**Calcul de la dette nette**

	2018	2017
	<i>Incluant l'incidence d'IFRS 9 et d'IFRS 15 (chiffres de 2017 ajustés)</i>	
Aux 31 mars (en millions de dollars)		
Dette à long terme, y compris la tranche courante	13 990	13 677
Frais d'émission de titres de créance portés en déduction de la dette à long terme	75	75
Passifs dérivés, montant net	59	38
Cumul des autres éléments du résultat global découlant des instruments financiers utilisés pour gérer le risque de taux d'intérêt et le risque de change associés aux titres de créance à long terme libellés en dollars américains (excluant les incidences fiscales)	(24)	(42)
Trésorerie et placements temporaires	(415)	(794)
Emprunts à court terme	100	100
<b>Dette nette</b>	<b>13 785</b>	<b>13 054</b>

**Ratio dette nette/BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts :** Cette mesure est définie comme la dette nette à la fin de la période divisée par le BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts sur 12 mois. Notre indication à long terme pour ce ratio est de 2,00 à 2,50 fois. (Se reporter à la *rubrique 7.5*, « *Mesures de la situation de trésorerie et des sources de financement* ».) Cette mesure est analogue au ratio de levier financier prévu par les clauses restrictives de nos facilités de crédit, tel qu'il est décrit à la *rubrique 7.6*, « *Facilités de crédit* ».

**Montant net des charges d'intérêts :** Cette mesure est le dénominateur utilisé pour calculer le **ratio de couverture des intérêts par le BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts**. Le montant net des charges d'intérêts représente les coûts de financement excluant les intérêts sur la dette à long terme inscrits à l'actif, les intérêts nets des régimes à prestations définies du personnel et les recouvrements liés au remboursement par anticipation et à l'échéance de la dette, calculés sur 12 mois. Aucun recouvrement lié au remboursement par anticipation et à l'échéance de la dette n'a été comptabilisé au premier trimestre de 2018 et au premier trimestre de 2017. Les charges comptabilisées relativement à la prime au titre du remboursement par anticipation de la dette à long terme, le cas échéant, sont prises en compte dans le montant net des charges d'intérêts. Le montant net des charges d'intérêts s'est établi à 582 millions de dollars pour la période de 12 mois close le 31 mars 2018, et à 564 millions de dollars pour la période de 12 mois close le 31 mars 2017.

**Coûts de restructuration et autres coûts :** Afin de réduire nos coûts permanents, nous engageons des coûts de restructuration supplémentaires connexes non récurrents. Il est également possible que nous engagions des charges inhabituelles, qui sont comprises dans les autres coûts, lorsque nous apportons des changements importants ou structurels à nos modèles d'affaires ou à nos modèles d'exploitation. Les autres coûts comprennent également les coûts externes supplémentaires engagés relativement aux acquisitions ou cessions d'entreprises, ainsi que les coûts liés aux litiges, dans le cas de pertes ou de règlements importants.

**Composantes des coûts de restructuration et autres coûts**

	2018	2017
	<i>Incluant l'incidence d'IFRS 9 et d'IFRS 15 (chiffres de 2017 ajustés)</i>	
Trimestres clos les 31 mars (en millions de dollars)		
Achat de biens et services	5	4
Charge au titre des avantages du personnel	29	—
<b>Coûts de restructuration et autres coûts compris dans le BAIIA</b>	<b>34</b>	<b>4</b>

**11.2 Indicateurs opérationnels**

Les mesures suivantes constituent des paramètres utilisés dans l'industrie pour évaluer le rendement opérationnel d'une entité de télécommunications offrant des services mobiles et des services filaires. Elles n'ont cependant pas de signification normalisée prescrite par les IFRS de l'IASB.

**Montant facturé mensuel moyen par appareil d'abonné (« MFMAA »)** Nombre concernant les abonnés des services mobiles, exprimé en pourcentage mensuel, obtenu au moyen de la division des produits tirés des services de réseau découlant des forfaits, des frais d'itinérance et des frais d'utilisation mensuels, ainsi que des remboursements mensuels sur le solde impayé au titre des appareils des abonnés ayant signé un contrat, par le nombre moyen d'appareils en service dans le réseau au cours de la période.

**Produits moyens par appareil d'abonné (« PMAA ») mensuels** Nombre concernant les abonnés des services mobiles, exprimé en pourcentage mensuel, obtenu au moyen de la division des produits tirés des services de réseau découlant des forfaits, des frais d'itinérance et des frais d'utilisation mensuels par le nombre moyen d'appareils en service dans le réseau au cours de la période.

**Taux de désabonnement, par mois** Nombre d'appareils d'abonnés désactivés au cours d'une période donnée, divisé par le nombre moyen d'appareils dans le réseau au cours de la période, exprimé sous forme de taux mensuel. Le taux de désabonnement combiné représente la moyenne totale des taux de désabonnement des abonnés des services prépayés et des services postpayés. L'appareil d'un abonné des services prépayés de TELUS ou des services mobiles prépayés de Koodo ou de Public Mobile est désactivé lorsque ce dernier n'utilise pas les services au cours des 90 jours suivant l'expiration des crédits prépayés.

**Appareil d'abonné des services mobiles (« abonné »)** Unité génératrice de produits tirés des services mobiles active et récurrente (p. ex., un téléphone mobile, une tablette ou une clé Internet mobile) dotée d'un numéro d'identité d'abonné unique (numéro SIM ou IMEI). De plus, TELUS établit une relation directe avec l'utilisateur de chaque appareil aux fins de la facturation ou des services de soutien. Les appareils d'abonnés excluent les appareils offrant les services machine à machine (un sous-ensemble de l'Internet des objets) tels que ceux utilisés pour effectuer le suivi des biens, les systèmes de contrôle à distance et les compteurs, les distributeurs automatiques et les guichets automatiques sans fil.

**Nombre d'abonnés des services filaires** Unité génératrice de produits active et récurrente, qui a accès aux services autonomes y compris l'accès fixe à Internet, TELUS TV et les lignes résidentielles d'accès au réseau. De plus, TELUS établit une relation directe avec l'utilisateur de chaque service aux fins de la facturation ou des services de soutien. Le nombre d'abonnés présentés ne tient pas compte des lignes d'affaires d'accès au réseau, car le remplacement des lignes utilisées pour les services de transmission de la voix par les services IP a entraîné des pertes de lignes d'affaires d'accès au réseau sans qu'aucune baisse similaire des produits soit observée, en raison de la pertinence réduite de ces lignes d'affaires d'accès au réseau en tant qu'indicateur de rendement clé.

**TELUS CORPORATION**

**ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS**

**(NON AUDITÉ)**

**31 MARS 2018**

# États consolidés intermédiaires résumés du résultat net et du résultat global

(non audité)

Périodes closes les 31 mars (en millions, sauf les montants par action)	Note	Trimestres	
		2018 (note 2 c)	2017 (chiffres ajustés – note 2 c)
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			
Services		2 886 \$	2 762 \$
Équipement		465	408
Produits tirés de contrats conclus avec des clients	6	3 351	3 170
Autres produits d'exploitation	7	26	13
		3 377	3 183
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			
Achat de biens et services		1 408	1 324
Charge au titre des avantages du personnel	8	700	624
Amortissement des immobilisations corporelles	17	411	402
Amortissement des immobilisations incorporelles	18	139	130
		2 658	2 480
<b>BÉNÉFICE D'EXPLOITATION</b>			
Coûts de financement	9	719	703
		156	138
<b>BÉNÉFICE AVANT IMPÔT</b>			
Impôt sur le résultat	10	563	565
		151	143
<b>BÉNÉFICE NET</b>			
		412	422
<b>AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL</b>			
<b>Éléments qui peuvent être ultérieurement reclassés en résultat</b>			
Variation de la juste valeur latente des dérivés désignés à titre de couvertures de flux de trésorerie	11	(7)	(9)
Écart de change découlant de la conversion des états financiers des établissements à l'étranger		(4)	3
		(11)	(6)
<b>Éléments qui ne seront jamais ultérieurement reclassés en résultat</b>			
Modification de l'évaluation des actifs financiers de placement		—	(2)
Réévaluations des régimes à prestations définies du personnel		(43)	68
		(43)	66
		(54)	60
<b>BÉNÉFICE GLOBAL</b>			
		358 \$	482 \$
<b>BÉNÉFICE NET ATTRIBUABLE :</b>			
Aux actions ordinaires		410 \$	414 \$
Aux participations ne donnant pas le contrôle		2	8
		412 \$	422 \$
<b>BÉNÉFICE GLOBAL ATTRIBUABLE :</b>			
Aux actions ordinaires		357 \$	472 \$
Aux participations ne donnant pas le contrôle		1	10
		358 \$	482 \$
<b>BÉNÉFICE NET PAR ACTION ORDINAIRE</b>			
De base	12	0,69 \$	0,70 \$
Dilué		0,69 \$	0,70 \$
<b>NOMBRE MOYEN PONDÉRÉ TOTAL D'ACTIONS ORDINAIRES EN CIRCULATION</b>			
De base		595	591
Dilué		595	591

Les notes annexes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers consolidés intermédiaires résumés.

# États consolidés intermédiaires résumés de la situation financière (non audité)

(en millions)	Note	Au 31 mars 2018	Au 31 décembre 2017	Au 1 <sup>er</sup> janvier 2017
			<i>(chiffres ajustés – note 2 c)</i>	<i>(note 2 c)</i>
<b>ACTIF</b>				
<b>Actifs courants</b>				
Trésorerie et placements temporaires, montant net		415 \$	509 \$	432 \$
Débiteurs	6 b)	1 449	1 614	1 462
Impôt sur le résultat et autres impôts à recevoir		15	96	9
Stocks	1 b)	347	380	320
Actifs sur contrat	6 c)	757	757	700
Charges payées d'avance	20	614	493	443
Actifs dérivés courants	4 e)	26	18	11
		<b>3 623</b>	<b>3 867</b>	<b>3 377</b>
<b>Actifs non courants</b>				
Immobilisations corporelles, montant net	17	11 482	11 368	10 464
Immobilisations incorporelles, montant net	18	10 754	10 658	10 364
Goodwill, montant net	18	4 569	4 236	3 787
Actifs sur contrat	6 c)	377	396	352
Autres actifs à long terme	20	480	528	733
		<b>27 662</b>	<b>27 186</b>	<b>25 700</b>
		<b>31 285 \$</b>	<b>31 053 \$</b>	<b>29 077 \$</b>
<b>PASSIF ET CAPITAUX PROPRES</b>				
<b>Passifs courants</b>				
Emprunts à court terme	22	100 \$	100 \$	100 \$
Créditeurs et charges à payer	23	2 054	2 460	2 330
Impôt sur le résultat et autres impôts à payer		38	34	37
Dividendes à payer	13	299	299	284
Facturation par anticipation et dépôts de clients	24	624	632	584
Provisions	25	69	78	124
Tranche courante de la dette à long terme	26	852	1 404	1 327
Passifs dérivés courants	4 e)	6	33	12
		<b>4 042</b>	<b>5 040</b>	<b>4 798</b>
<b>Passifs non courants</b>				
Provisions	25	726	511	395
Dette à long terme	26	13 138	12 256	11 604
Autres passifs à long terme	27	873	847	736
Impôt sur le résultat différé		2 926	2 941	2 511
		<b>17 663</b>	<b>16 555</b>	<b>15 246</b>
<b>Passif</b>		<b>21 705</b>	<b>21 595</b>	<b>20 044</b>
<b>Capitaux propres</b>				
Capitaux propres attribuables aux actions ordinaires	28	9 508	9 416	9 014
Participations ne donnant pas le contrôle		72	42	19
		<b>9 580</b>	<b>9 458</b>	<b>9 033</b>
		<b>31 285 \$</b>	<b>31 053 \$</b>	<b>29 077 \$</b>

Passifs éventuels 29

Les notes annexes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers consolidés intermédiaires résumés.

# États consolidés intermédiaires résumés des variations des capitaux propres

(non audité)

(en millions)	Note	Capitaux propres attribuables aux actions ordinaires							Participations ne donnant pas le contrôle	Total
		Capital d'apport					Cumul des autres éléments du résultat global	Total		
		Actions ordinaires (note 28)		Surplus d'apport	Bénéfices non distribués	Capital social				
		Nombre d'actions	Capital social							
<b>Solde au 1<sup>er</sup> janvier 2017</b>										
Chiffres présentés précédemment		590	5 029 \$	372 \$	2 474 \$	42 \$	7 917 \$	19 \$	7 936 \$	
IFRS 9, <i>Instruments financiers</i> – montant transitoire	2 a), 11	—	—	—	3	(3)	—	—	—	
IFRS 15, <i>Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients</i> – montant transitoire	2 c)	—	—	—	1 097	—	1 097	—	1 097	
Chiffres ajustés		590	5 029	372	3 574	39	9 014	19	9 033	
Bénéfice net	2 c)	—	—	—	414	—	414	8	422	
Autres éléments du résultat global	11	—	—	—	68	(10)	58	2	60	
Dividendes	13	—	—	—	(283)	—	(283)	—	(283)	
Option de règlement en capitaux propres net liée aux attributions d'options sur actions	14 d)	1	1	(1)	—	—	—	—	—	
Variation des participations dans une filiale		—	—	(3)	—	—	(3)	1	(2)	
<b>Solde au 31 mars 2017</b>		<b>591</b>	<b>5 030 \$</b>	<b>368 \$</b>	<b>3 773 \$</b>	<b>29 \$</b>	<b>9 200 \$</b>	<b>30 \$</b>	<b>9 230 \$</b>	
<b>Solde au 1<sup>er</sup> janvier 2018</b>										
Chiffres présentés précédemment		595	5 205 \$	370 \$	2 595 \$	51 \$	8 221 \$	42 \$	8 263 \$	
IFRS 9, <i>Instruments financiers</i> – montant transitoire	2 a), 11	—	—	—	4	(4)	—	—	—	
IFRS 15, <i>Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients</i> – montant transitoire	2 c)	—	—	—	1 195	—	1 195	—	1 195	
Chiffres ajustés		595	5 205	370	3 794	47	9 416	42	9 458	
Bénéfice net		—	—	—	410	—	410	2	412	
Autres éléments du résultat global	11	—	—	—	(43)	(10)	(53)	(1)	(54)	
Dividendes	13	—	—	—	(299)	—	(299)	—	(299)	
Dividendes réinvestis et paiements facultatifs en trésorerie	13 b), 14 c)	—	20	—	—	—	20	—	20	
Option de règlement en capitaux propres net liée aux attributions d'options sur actions	14 d)	—	1	(1)	—	—	—	—	—	
Variation des participations dans une filiale	31 a)	—	—	14	—	—	14	29	43	
<b>Solde au 31 mars 2018</b>		<b>595</b>	<b>5 226 \$</b>	<b>383 \$</b>	<b>3 862 \$</b>	<b>37 \$</b>	<b>9 508 \$</b>	<b>72 \$</b>	<b>9 580 \$</b>	

Les notes annexes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers consolidés intermédiaires résumés.

# Tableaux consolidés intermédiaires résumés des flux de trésorerie (non audité)

Périodes closes les 31 mars (en millions)	Note	Trimestres	
		2018	2017
			(chiffres ajustés – note 2 c)
<b>ACTIVITÉS D'EXPLOITATION</b>			
Bénéfice net		412 \$	422 \$
Ajustements visant le rapprochement du bénéfice net et des entrées liées aux activités d'exploitation :			
Amortissement des immobilisations corporelles et amortissement des immobilisations incorporelles		550	532
Impôt sur le résultat différé	10	7	86
Charge de rémunération fondée sur des actions, montant net	14 a)	18	16
Montant net des charges au titre des régimes à prestations définies du personnel	15 a)	25	21
Cotisations de l'employeur aux régimes à prestations définies du personnel		(21)	(22)
Actifs sur contrat non courants		19	3
Autres		4	(12)
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement lié aux activités d'exploitation	31 a)	(176)	(337)
<b>Entrées liées aux activités d'exploitation</b>		<b>838</b>	<b>709</b>
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>			
Paiements en trésorerie au titre des immobilisations, excluant les licences de spectre	31 a)	(738)	(796)
Paiements en trésorerie au titre des acquisitions, montant net	18 b)	(204)	(12)
Avances aux coentreprises immobilières	21 c)	(6)	(5)
Sommes reçues des coentreprises immobilières	21 c)	1	3
Produit d'une cession		15	3
Autres		—	(15)
<b>Sorties liées aux activités d'investissement</b>		<b>(932)</b>	<b>(822)</b>
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>			
Dividendes versés aux détenteurs d'actions ordinaires	31 b) 13 a)	(279)	(284)
Remboursement d'emprunts à court terme		(6)	—
Émission de titres de créance à long terme	26	2 161	2 518
Remboursements par anticipation et à l'échéance sur la dette à long terme	26	(1 895)	(1 749)
Émission d'actions par une filiale aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	31 a)	24	—
Autres		(5)	(10)
<b>Entrées (sorties) liées aux activités de financement</b>		<b>—</b>	<b>475</b>
<b>SITUATION DE TRÉSORERIE</b>			
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des placements temporaires, montant net		(94)	362
Trésorerie et placements temporaires, montant net au début		509	432
<b>Trésorerie et placements temporaires, montant net à la fin</b>		<b>415 \$</b>	<b>794 \$</b>
<b>INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE D'EXPLOITATION</b>			
Intérêts versés		(150) \$	(142) \$
Intérêts reçus		2 \$	— \$
Impôt sur le résultat payé, montant net		(56) \$	(146) \$

Les notes annexes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers consolidés intermédiaires résumés.

**31 MARS 2018**

TELUS Corporation est l'une des plus importantes sociétés de télécommunications du Canada; elle offre un vaste éventail de services et de produits de télécommunications, qui incluent des services mobiles et filaires de transmission de la voix et de données. Les services de transmission de données comprennent les services de protocole Internet, de télévision, d'hébergement, de technologie de l'information gérée et les services fondés sur l'infonuagique, des solutions en matière de soins de santé, l'impartition des processus d'affaires et la sécurité résidentielle.

TELUS Corporation a été constituée en société par actions en vertu de la loi intitulée Company Act (Colombie-Britannique) le 26 octobre 1998, sous la dénomination BCT.TELUS Communications Inc. (« BCT »). Le 31 janvier 1999, conformément à un plan d'arrangement aux termes de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* approuvé par le tribunal et intervenu entre BCT, BC TELECOM Inc. et l'ancienne société située en Alberta, TELUS Corporation (« TC »), BCT a acquis la totalité des actions de BC TELECOM Inc. et de TC en échange d'actions ordinaires et d'actions sans droit de vote de BCT et BC TELECOM Inc. a été dissoute. Le 3 mai 2000, BCT a changé sa dénomination pour TELUS Corporation et en février 2005, TELUS Corporation est devenue assujettie à la Business Corporations Act (Colombie-Britannique), loi qui a remplacé la Company Act (Colombie-Britannique). TELUS Corporation a son siège social au 510 West Georgia Street, Floor 7, Vancouver (Colombie-Britannique) V6B 0M3.

Les expressions « TELUS », « nous », « notre », « nos », « nôtre » et « nous-mêmes » désignent TELUS Corporation et, dans les cas où le contexte le permet ou l'exige, ses filiales.

## 1 états financiers consolidés intermédiaires résumés

### a) Mode de présentation

Les notes annexes figurant dans nos états financiers consolidés intermédiaires résumés comprennent uniquement les événements et les transactions d'importance et non toutes les informations normalement présentées dans nos états financiers audités annuels. Par conséquent, ces états financiers consolidés intermédiaires sont dits résumés. Nos états financiers consolidés intermédiaires résumés doivent être lus parallèlement à nos états financiers consolidés audités pour l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Notes annexes	Page
<b>Application générale</b>	
1. États financiers consolidés intermédiaires résumés	6
2. Faits nouveaux concernant les méthodes comptables	7
3. Politiques financières liées à la structure du capital	15
4. Instruments financiers	18
<b>Éléments portant sur les résultats d'exploitation consolidés</b>	
5. Information sectorielle	24
6. Produits tirés de contrats conclus avec des clients	26
7. Autres produits d'exploitation	27
8. Charge au titre des avantages du personnel	28
9. Coûts de financement	28
10. Impôt sur le résultat	29
11. Autres éléments du résultat global	30
12. Montants par action	31
13. Dividendes par action	31
14. Rémunération fondée sur des actions	31
15. Avantages du personnel futurs	35
16. Coûts de restructuration et autres coûts	35
<b>Éléments portant sur la situation financière consolidée</b>	
17. Immobilisations corporelles	36
18. Immobilisations incorporelles et goodwill	37
19. Contrats de location	40
20. Autres actifs à long terme	41
21. Coentreprises immobilières	41
22. Emprunts à court terme	44
23. Crédeurs et charges à payer	44
24. Facturation par anticipation et dépôts de clients	44
25. Provisions	45
26. Dette à long terme	46
27. Autres passifs à long terme	49
28. Capital social attribuable aux actions ordinaires	50
29. Passifs éventuels	50
<b>Autres</b>	
30. Transactions entre parties liées	52
31. Informations supplémentaires sur les tableaux des flux de trésorerie	54

Nos états financiers consolidés intermédiaires résumés sont exprimés en dollars canadiens et sont préparés selon les mêmes méthodes comptables et les mêmes méthodes d'application que celles décrites dans nos états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, à l'exception de ce qui est décrit aux notes 2, 6, 8, 20 et 24. Les principes comptables généralement reconnus que nous utilisons sont les Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (les « IFRS de l'IASB ») et les principes comptables généralement reconnus du Canada. Nos états financiers consolidés intermédiaires résumés sont conformes à la Norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire*, et reflètent tous les ajustements (de nature récurrente habituelle) qui sont, à notre avis, nécessaires à une présentation fidèle des résultats pour les périodes intermédiaires présentées.

Nos états financiers consolidés intermédiaires résumés pour le trimestre clos le 31 mars 2018 ont été autorisés par notre conseil d'administration pour publication le 10 mai 2018.

## b) Stocks

Nos stocks se composent essentiellement d'appareils mobiles, de pièces et d'accessoires [d'un montant total de 281 millions de dollars (31 décembre 2017 – montant total de 322 millions de dollars – *chiffres ajustés – note 2 c*); 1<sup>er</sup> janvier 2017 – 268 millions de dollars – *note 2 c*], de même que d'équipement de communications détenu en vue de leur revente. Le coût des biens vendus pour le trimestre clos le 31 mars 2018 totalisait 467 millions de dollars (2017 – 408 millions de dollars).

## 2 faits nouveaux concernant les méthodes comptables

### a) Première application des normes, interprétations et modifications des normes et interprétations au cours de la période de présentation de l'information financière

- Des modifications apportées aux normes découlant des *améliorations annuelles des IFRS pour le Cycle 2015-2017* s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019, et cette application n'a eu aucune incidence sur notre performance financière ni sur les informations fournies.
- Des modifications apportées aux normes découlant des *améliorations annuelles des IFRS pour le Cycle 2014-2016* s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017 (pour IFRS 12, *Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités*) et du 1<sup>er</sup> janvier 2018 (pour le reste des modifications), et cette application n'a eu aucune incidence sur notre performance financière ni sur les informations fournies.
- IFRS 9, *Instruments financiers*, s'applique aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018, avec une application rétrospective. La nouvelle norme comprend un modèle de classement et d'évaluation des instruments financiers, un modèle unique et prospectif de dépréciation fondé sur les pertes attendues et une approche remaniée de la comptabilité de couverture. À l'heure actuelle, l'application rétrospective de la norme n'a pas d'incidence significative sur notre performance financière ni sur notre situation financière, comme il est décrit à la note 2 c) qui suit.

Le tableau qui suit présente la catégorie de classement et la valeur comptable des portefeuilles de placements initiales (se reporter à la note 20) déterminées conformément à IAS 39, *Instruments financiers – Comptabilisation et évaluation*, de nos placements, comme le présente la note 20, et la catégorie de classement ainsi que la valeur comptable déterminées en vertu de la nouvelle norme.

(en millions)	Au 31 décembre 2017			Au 1 <sup>er</sup> janvier 2017		
	Chiffres présentés précédemment	Incidence d'IFRS 9	Chiffres présentés à l'heure actuelle	Chiffres présentés précédemment	Incidence d'IFRS 9	Chiffres présentés à l'heure actuelle
<b>Catégorie</b>						
Actifs financiers disponibles à la vente	41 \$	(41) \$	— \$	62 \$	(62) \$	— \$
Juste valeur par le biais du résultat net <sup>1</sup>	—	20	20	—	41	41
Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	—	21	21	—	21	21
	41 \$	— \$	41 \$	62 \$	— \$	62 \$

1 En raison du classement des placements comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net en vertu de la nouvelle norme au 31 décembre 2017, un montant de 4 \$ (1<sup>er</sup> janvier 2017 – 3 \$), déduction faite de l'incidence fiscale de 1 \$ (1<sup>er</sup> janvier 2017 – 1 \$), a été ajusté et est passé du cumul des autres éléments du résultat global aux bénéfices non distribués.

- IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, s'applique aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018. L'International Accounting Standards Board et le Financial Accounting Standards Board des États-Unis ont collaboré à ce projet conjoint ayant pour objectif de clarifier les principes relatifs à la comptabilisation des produits. La nouvelle norme a été publiée en mai 2014 et remplace les normes et interprétations existantes, y compris IAS 18, *Produits des activités ordinaires*. Nous avons appliqué la norme aux périodes précédentes de manière rétrospective, sous réserve des mesures de simplification permises et choisies.

L'incidence de la nouvelle norme et le caractère significatif de cette incidence seront différents pour chaque secteur et chaque entité; l'incidence de l'application rétrospective sur nous est décrite à la *note 2 c)* qui suit. Tout comme c'est le cas pour de nombreuses autres entreprises de télécommunications, l'application de la norme a une incidence significative pour la société, principalement en ce qui a trait au moment auquel les produits doivent être comptabilisés, au classement des produits, à la comptabilisation à l'actif des coûts d'obtention d'un contrat avec un client et à la comptabilisation à l'actif des coûts liés à l'exécution du contrat (tels qu'ils sont définis par la nouvelle norme).

#### *Moment auquel les produits doivent être comptabilisés et classement des produits*

Le moment auquel nos produits doivent être comptabilisés et le classement des produits selon qu'ils sont tirés des services ou de l'équipement sont touchés, puisque la méthode du plafond précédemment exigée par les principes comptables généralement reconnus n'a plus d'incidence sur la répartition de la contrepartie dans des arrangements à éléments multiples (des solutions pour nos clients pouvant nécessiter la prestation de plusieurs services et la fourniture de plusieurs produits à des moments différents ou au cours de périodes différentes).

L'incidence du moment auquel les produits sont comptabilisés et du classement des produits se répercute principalement sur les résultats de notre secteur des services mobiles. Bien que la nouvelle norme n'ait essentiellement aucune incidence sur l'évaluation du total des produits comptabilisés sur la durée de vie d'un contrat, l'interdiction de l'utilisation de la méthode du plafond accélère la comptabilisation du total des produits liés au contrat, tant en ce qui a trait aux entrées de trésorerie provenant des clients qu'à notre pratique précédente (utilisation de la méthode du plafond). L'accélération de la comptabilisation des produits liés au contrat en ce qui a trait aux entrées de trésorerie connexes donne également lieu à la comptabilisation à titre d'actif sur contrat d'un montant représentant l'écart qui en découle. Bien que les facteurs économiques sous-jacents liés aux transactions demeurent les mêmes, au cours des périodes de croissance soutenue du nombre de nouvelles connexions d'abonnés des services mobiles, en supposant des entrées de trésorerie par appareil comparables pour la durée du contrat, les produits sembleraient plus élevés que ceux déterminés selon notre pratique précédente (selon la méthode du plafond). Les résultats du secteur des services filaires découlant de transactions qui incluent la fourniture initiale de matériel subventionné ou des forfaits promotionnels, seront touchés de la même manière.

Nous avons appliqué la nouvelle norme de manière rétrospective, cette application ayant été tributaire de décisions connexes relatives aux dispositions transitoires et aux mesures de simplification permises. L'actif sur contrat initialement comptabilisé lors de la transition à la nouvelle norme correspond aux produits qui ne seront pas, et n'ont pas été reflétés, à quelque moment que ce soit, dans nos résultats d'exploitation périodiques, mais qui l'auraient été sans la transition à la nouvelle norme. L'incidence de ce devancement de la comptabilisation des produits devrait être en partie atténuée par l'effet composé du cycle continu des passations, des échéances et des expirations de millions de contrats pluriannuels conclus avec nos clients.

#### *Coûts d'acquisition du contrat; coûts liés à l'exécution du contrat – moment auquel les coûts doivent être comptabilisés*

De même, l'évaluation, sur la durée d'un contrat, du total des coûts d'acquisition du contrat et des coûts liés à l'exécution du contrat n'est pas touchée par la nouvelle norme, mais cette dernière a une incidence sur le moment auquel les coûts doivent être comptabilisés. La nouvelle norme fait en sorte que les coûts d'acquisition du contrat et les coûts liés à l'exécution du contrat, s'ils sont significatifs, seront comptabilisés à l'actif et subséquemment passés en charges sur la durée du contrat, sur une base rationnelle et systématique, conformément au mode de transfert des biens ou services auxquels l'actif est associé. Bien que les facteurs économiques sous-jacents liés aux transactions demeurent les mêmes, au cours des périodes de croissance soutenue du nombre de nouvelles connexions d'abonnés, en supposant des coûts comparables d'acquisition et d'exécution du contrat par appareil, les mesures de la rentabilité absolues sembleraient plus élevées que celles déterminées selon notre pratique précédente, qui consiste à comptabiliser en charges ces coûts immédiatement.

*Mise en œuvre*

Nos activités et les systèmes connexes sont complexes, et notre comptabilisation de millions de contrats pluriannuels conclus avec nos clients a été touchée. Fait important, en vue de mettre en œuvre les activités de comptabilisation connexes, il a été nécessaire de compiler davantage de données historiques sur les millions de contrats pluriannuels existants aux fins de la transition à la nouvelle norme.

Après avoir consacré temps et efforts durant plusieurs années, nous avons élaboré les méthodes comptables, les estimations, les jugements et les processus nécessaires pour assurer la transition à la nouvelle norme. Après la mise en œuvre de ces éléments, y compris la mise en œuvre des exigences supplémentaires critiques liées à nos systèmes informatiques, nous avons achevé la compilation supplémentaire de données historiques, ainsi que la prise en compte de ces données, étapes qui sont toutes nécessaires pour adopter la nouvelle norme.

Nous utilisons les mesures de simplification prévues aux termes de la nouvelle norme et aux fins de la transition :

- Aucun retraitement des contrats conclus en date du 1<sup>er</sup> janvier 2017 ou avant.
- Aucun retraitement des contrats modifiés avant le 1<sup>er</sup> janvier 2017. L'incidence globale de l'ensemble de ces modifications sera reflétée au moment de déterminer les obligations de prestation remplies et les obligations de prestation non remplies de même que les prix de transaction devant être répartis entre ces obligations, et au moment de déterminer les prix de transaction.
- Aucune information ne sera fournie relativement aux prix de transaction globaux répartis entre les obligations de prestation résiduelles non remplies, ou remplies partiellement, pour toutes les périodes closes avant le 1<sup>er</sup> janvier 2018.

**b) Normes, interprétations et modifications des normes non encore entrées en vigueur et non encore appliquées**

- En janvier 2016, l'International Accounting Standards Board a publié IFRS 16, *Contrats de location*. Cette norme s'applique aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019 et remplace IAS 17, *Contrats de location*. Nous évaluons actuellement l'incidence et les dispositions transitoires de la nouvelle norme. L'International Accounting Standards Board et le Financial Accounting Standards Board des États-Unis ont collaboré pour modifier la comptabilisation, par le preneur, des contrats de location, généralement en éliminant la distinction entre contrats de location simple et contrats de location-financement et, conformément aux IFRS de l'IASB, en introduisant un modèle unique de comptabilisation par le preneur.

Cette nouvelle norme aura surtout comme incidence que la valeur actualisée des paiements futurs inévitables aux termes des contrats de location sera initialement comptabilisée par le preneur à l'état de la situation financière à titre d'actifs et de passifs liés aux contrats, y compris pour la plupart des contrats qui seraient actuellement comptabilisés comme des contrats de location simple. Les contrats ayant une durée de 12 mois ou moins et les contrats pour lesquels l'actif a une faible valeur peuvent tous deux être exemptés.

La nouvelle norme n'aura pas d'incidence sur l'évaluation du total des charges liées aux contrats de location sur la durée du contrat. Cependant, elle donnera lieu à une accélération de la comptabilisation de ces charges pour les contrats qui seraient actuellement comptabilisés comme des contrats de location simple. L'International Accounting Standards Board s'attend à ce que cette incidence soit atténuée pour un preneur qui possède un portefeuille de contrats de location assortis de dates d'expiration et de durées diverses, et nous nous attendons à ce que la norme nous touche de façon similaire. La présentation dans l'état du résultat net et du résultat global exigée par la nouvelle norme donnera lieu à la présentation de la plupart des charges liées aux contrats non exécutoires à titre d'amortissement d'actifs faisant l'objet de droits d'utilisation liés aux contrats et de coûts de financement découlant des passifs liés aux contrats, plutôt qu'à titre d'achat de biens et services, et le bénéfice d'exploitation présenté sera en conséquence plus élevé en vertu de la nouvelle norme.

En comparaison des résultats obtenus en appliquant la norme actuelle, les flux de trésorerie réels ne seront pas touchés, mais le tableau des flux de trésorerie présenté par le preneur reflétera les hausses des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, neutralisées par des diminutions correspondantes des flux de trésorerie liés aux activités de financement. Cette incidence est attribuable aux paiements de la composante « capital » des contrats de location qui seraient actuellement comptabilisés comme des contrats de location simple, laquelle sera présentée dans les flux de trésorerie affectés aux activités de financement en vertu de la nouvelle norme.

Nous évaluons actuellement l'incidence et les dispositions transitoires de la nouvelle norme; cependant, nous prévoyons à l'heure actuelle appliquer la nouvelle norme de manière rétrospective, et comptabiliser l'incidence cumulative de l'application de la nouvelle norme à la date d'application initiale, soit le 1<sup>er</sup> janvier 2019, sous réserve des mesures de simplification permises et choisies. Une telle méthode d'application n'entraînerait pas d'ajustement rétrospectif des montants présentés pour les périodes fiscales antérieures à l'exercice 2019. Notre estimation actuelle du temps et des efforts nécessaires à l'élaboration et à la mise en œuvre des méthodes comptables, des estimations et des processus (y compris les exigences supplémentaires liées à nos systèmes informatiques) dont nous aurons besoin pour assurer la conformité à la nouvelle norme nous amène au second semestre de 2018. Nous nous attendons à ce que la nouvelle norme ait une incidence significative sur nos états consolidés de la situation financière, ainsi que sur nos mesures financières liées à la dette et aux résultats d'exploitation; toutefois, il nous est actuellement impossible d'effectuer des estimations quantitatives raisonnables de l'incidence de la nouvelle norme.

#### *Mise en œuvre*

À titre de mesure de simplification transitoire permise par la nouvelle norme, nous ne prévoyons pas réexaminer les contrats pour voir s'ils sont ou s'ils contiennent des contrats de location au 1<sup>er</sup> janvier 2019, à l'aide des critères prévus par la nouvelle norme; au 1<sup>er</sup> janvier 2019, seuls les contrats qui avaient auparavant été identifiés comme des contrats de location en vertu d'IAS 17, *Contrats de location*, et d'IFRIC 4, *Déterminer si un accord contient un contrat de location*, seront pris en compte dans le cadre de la transition à la nouvelle norme. Seuls les contrats conclus (ou modifiés) après le 1<sup>er</sup> janvier 2019 seront réexaminés pour voir s'ils sont ou contiennent des contrats de location, en appliquant les critères prévus par la nouvelle norme.

**c) Incidence de l'application des nouvelles normes à l'exercice 2018**

IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, a eu l'incidence suivante sur nos états consolidés du résultat net et du résultat global :

Trimestres clos les 31 mars (en millions, sauf les montants par action)	2018			2017		
	Excluant l'incidence d'IFRS 15	Incidence d'IFRS 15	Chiffres présentés à l'heure actuelle	Excluant l'incidence d'IFRS 15	Incidence d'IFRS 15	Chiffres présentés à l'heure actuelle
<b>Produits d'exploitation</b>						
Service	3 192 \$	(306) \$	2 886 \$	3 027 \$	(265) \$	2 762 \$
Équipement	177	288	465	158	250	408
Produits tirés de contrats conclus avec des clients	3 369	(18)	3 351	3 185	(15)	3 170
Autres produits d'exploitation <sup>1</sup>	26	—	26	13	—	13
	3 395	(18)	3 377	3 198	(15)	3 183
<b>Charges d'exploitation</b>						
Achat de biens et services	1 406	2	1 408	1 313	11	1 324
Charge au titre des avantages du personnel	702	(2)	700	624	—	624
Amortissement des immobilisations corporelles	411	—	411	402	—	402
Amortissement des immobilisations incorporelles	139	—	139	130	—	130
	2 658	—	2 658	2 469	11	2 480
<b>Bénéfice d'exploitation</b>	737	(18)	719	729	(26)	703
Coûts de financement	156	—	156	138	—	138
<b>Bénéfice avant impôt</b>	581	(18)	563	591	(26)	565
Charge d'impôt sur le résultat	156	(5)	151	150	(7)	143
<b>Bénéfice net</b>	425	(13)	412	441	(19)	422
<b>Autres éléments du résultat global<sup>1</sup></b>	(54)	—	(54)	60	—	60
<b>Résultat global<sup>1</sup></b>	371 \$	(13) \$	358 \$	501 \$	(19) \$	482 \$
<b>Bénéfice net attribuable :</b>						
Aux actions ordinaires	423 \$	(13) \$	410 \$	433 \$	(19) \$	414 \$
Aux participations ne donnant pas le contrôle	2	—	2	8	—	8
	425 \$	(13) \$	412 \$	441 \$	(19) \$	422 \$
<b>Bénéfice global attribuable :</b>						
Aux actions ordinaires	370 \$	(13) \$	357 \$	491 \$	(19) \$	472 \$
Aux participations ne donnant pas le contrôle	1	—	1	10	—	10
	371 \$	(13) \$	358 \$	501 \$	(19) \$	482 \$
<b>Bénéfice net par action ordinaire</b>						
De base	0,71 \$	(0,02) \$	0,69 \$	0,73 \$	(0,03) \$	0,70 \$
Dilué	0,71 \$	(0,02) \$	0,69 \$	0,73 \$	(0,03) \$	0,70 \$

1 Pour le trimestre clos le 31 mars 2017, les autres produits d'exploitation et la modification de l'évaluation des actifs financiers de placement inclus dans les autres éléments du résultat global sont demeurés inchangés par rapport à la désignation d'actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net ou à la juste valeur par le biais du résultat global. Une telle désignation des actifs financiers est exigée en raison de l'application rétrospective d'IFRS 9, *Instruments financiers*.

Le tableau qui suit présente l'incidence de la transition à IFRS 15 sur les postes présentés dans le tableau précédent.

Trimestres clos les 31 mars	Montant de l'incidence d'IFRS 15 (augmentation [diminution] en millions, sauf les montants par action)					
	Répartition du prix de transaction (ayant une incidence sur le calendrier de comptabilisation des produits)		Coûts engagés pour obtenir ou exécuter un contrat conclu avec un client			
	2018	2017	2018	2017	Total	
	2018	2017	2018	2017	2018	2017
Produits d'exploitation						
Service	(306) \$	(265) \$	— \$	— \$	(306) \$	(265) \$
Équipement	288 \$	250 \$	— \$	— \$	288 \$	250 \$
Achat de biens et services	5 \$	7 \$	(3) \$	4 \$	2 \$	11 \$
Charge au titre des avantages du personnel	— \$	— \$	(2) \$	— \$	(2) \$	— \$
Impôt sur le résultat	(6) \$	(5) \$	1 \$	(2) \$	(5) \$	(7) \$
Bénéfice net attribuable :						
Aux actions ordinaires	(17) \$	(17) \$	4 \$	(2) \$	(13) \$	(19) \$
Bénéfice net par action ordinaire						
De base	(0,03) \$	(0,03) \$	0,01 \$	— \$	(0,02) \$	(0,03) \$
Dilué	(0,03) \$	(0,03) \$	0,01 \$	— \$	(0,02) \$	(0,03) \$

Auparavant, les coûts engagés pour obtenir ou exécuter un contrat conclu avec un client étaient passés en charges lorsqu'ils étaient engagés. La nouvelle norme exige que ces coûts soient comptabilisés à l'actif et subséquemment passés en charges sur la durée du contrat, sur une base rationnelle et systématique, conformément au mode de transfert des biens ou services auxquels l'actif est associé.

La nouvelle norme a pour effet de réduire les coûts comptabilisés pour la période découlant de contrats conclus avec des clients durant la période, variation contrebalancée par l'amortissement des coûts comptabilisés à l'actif découlant de contrats conclus avec des clients au cours de périodes antérieures.

Auparavant, un plafond restreignait la comptabilisation des produits dans un arrangement à éléments multiples à un montant qui n'était pas conditionnel à l'exécution d'autres prestations ou à l'obligation de remplir d'autres conditions de performance spécifiées. La nouvelle norme exige que les montants éventuellement facturables et recouvrables dans l'avenir soient comptabilisés dans les produits de l'exercice actuel dans la mesure où nous avons actuellement respecté nos obligations de performance envers le client; il s'agit de l'incidence la plus importante qu'aura la nouvelle norme sur nous.

Dans le cas d'un contrat avec un client, la nouvelle norme a comme incidence la répartition d'une plus grande proportion de la contrepartie aux produits tirés de l'équipement, qui sont comptabilisés à la passation du contrat, et d'une proportion moindre aux produits tirés de services futurs.

IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, a eu l'incidence suivante sur notre tableau consolidé de la situation financière :

(en millions)	Au 31 mars 2018			Au 31 décembre 2017 <sup>1</sup>			Au 1 <sup>er</sup> janvier 2017		
	Excluant l'incidence d'IFRS 15	Incidence d'IFRS 15	Chiffres présentés à l'heure actuelle	Excluant l'incidence d'IFRS 15	Incidence d'IFRS 15	Chiffres présentés à l'heure actuelle	Excluant l'incidence d'IFRS 15	Incidence d'IFRS 15	Chiffres présentés à l'heure actuelle
<b>ACTIF</b>									
<b>Actifs courants</b>									
Trésorerie et placements temporaires, montant net	415 \$	— \$	415 \$	509 \$	— \$	509 \$	432 \$	— \$	432 \$
Débiteurs	1 457	(8)	1 449	1 623	(9)	1 614	1 471	(9)	1 462
Impôt sur le résultat et autres impôts à recevoir	15	—	15	96	—	96	9	—	9
Stocks	345	2	347	378	2	380	318	2	320
Actifs sur contrat	—	757	757	—	757	757	—	700	700
Charges payées d'avance	377	237	614	260	233	493	233	210	443
Actifs dérivés courants	26	—	26	18	—	18	11	—	11
	2 635	988	3 623	2 884	983	3 867	2 474	903	3 377
<b>Actifs non courants</b>									
Immobilisations corporelles, montant net	11 482	—	11 482	11 368	—	11 368	10 464	—	10 464
Immobilisations incorporelles, montant net	10 754	—	10 754	10 658	—	10 658	10 364	—	10 364
Goodwill, montant net	4 569	—	4 569	4 236	—	4 236	3 787	—	3 787
Actifs sur contrat	—	377	377	—	396	396	—	352	352
Autres actifs à long terme	372	108	480	421	107	528	640	93	733
	27 177	485	27 662	26 683	503	27 186	25 255	445	25 700
	29 812 \$	1 473 \$	31 285 \$	29 567 \$	1 486 \$	31 053 \$	27 729 \$	1 348 \$	29 077 \$
<b>PASSIF ET CAPITAUX PROPRES</b>									
<b>Passifs courants</b>									
Emprunts à court terme	100 \$	— \$	100 \$	100 \$	— \$	100 \$	100 \$	— \$	100 \$
Créditeurs et charges à payer	2 054	—	2 054	2 460	—	2 460	2 330	—	2 330
Impôt sur le résultat et autres impôts à payer	38	—	38	34	—	34	37	—	37
Dividendes à payer	299	—	299	299	—	299	284	—	284
Facturation par anticipation et dépôts de clients	769	(145)	624	782	(150)	632	737	(153)	584
Provisions	69	—	69	78	—	78	124	—	124
Tranche courante de la dette à long terme	852	—	852	1 404	—	1 404	1 327	—	1 327
Passifs dérivés courants	6	—	6	33	—	33	12	—	12
	4 187	(145)	4 042	5 190	(150)	5 040	4 951	(153)	4 798
<b>Passifs non courants</b>									
Provisions	726	—	726	511	—	511	395	—	395
Dette à long terme	13 138	—	13 138	12 256	—	12 256	11 604	—	11 604
Autres passifs à long terme	873	—	873	847	—	847	736	—	736
Impôt sur le résultat différé	2 490	436	2 926	2 500	441	2 941	2 107	404	2 511
	17 227	436	17 663	16 114	441	16 555	14 842	404	15 246
<b>Passifs</b>	21 414	291	21 705	21 304	291	21 595	19 793	251	20 044
<b>Capitaux propres</b>									
Capitaux propres attribuables aux actions ordinaires	8 326	1 182	9 508	8 221	1 195	9 416	7 917	1 097	9 014
Participations ne donnant pas le contrôle	72	—	72	42	—	42	19	—	19
	8 398	1 182	9 580	8 263	1 195	9 458	7 936	1 097	9 033
	29 812 \$	1 473 \$	31 285 \$	29 567 \$	1 486 \$	31 053 \$	27 729 \$	1 348 \$	29 077 \$

1 Le goodwill et les provisions non courantes ont été ajustés, comme il est présenté à la note 18 c).

Le tableau qui suit présente l'incidence de la transition à IFRS 15 sur les postes présentés dans le tableau précédent.

**Montant de l'incidence d'IFRS 15** (augmentation [diminution] en millions)

Répartition du prix de transaction (ayant une incidence sur le calendrier de comptabilisation des produits)

	Répartition du prix de transaction (ayant une incidence sur le calendrier de comptabilisation des produits)			Montants engagés pour obtenir ou exécuter un contrat conclu avec un client					
	Au 31 mars 2018	Au 31 déc. 2017	Au 1 <sup>er</sup> janv. 2017	Au 31 mars 2018	Au 31 déc. 2017	Au 1 <sup>er</sup> janv. 2017	Total		
							Au 31 mars 2018	Au 31 déc. 2017	Au 1 <sup>er</sup> janv. 2017
Actifs courants									
Débiteurs	(8) \$	(9) \$	(9) \$	— \$	— \$	— \$	(8) \$	(9) \$	(9) \$
Stocks	2 \$	2 \$	2 \$	— \$	— \$	— \$	2 \$	2 \$	2 \$
Actifs sur contrat, montant net	757 \$	757 \$	700 \$	— \$	— \$	— \$	757 \$	757 \$	700 \$
Charges payées d'avance et autres	— \$	— \$	— \$	237 \$	233 \$	210 \$	237 \$	233 \$	210 \$
Actifs non courants									
Actifs sur contrat, montant net	377 \$	396 \$	352 \$	— \$	— \$	— \$	377 \$	396 \$	352 \$
Autres actifs à long terme	— \$	— \$	— \$	108 \$	107 \$	93 \$	108 \$	107 \$	93 \$
Facturation par anticipation et dépôts de clients	(145) \$	(150) \$	(153) \$	— \$	— \$	— \$	(145) \$	(150) \$	(153) \$
Impôt sur le résultat différé	343 \$	349 \$	322 \$	93 \$	92 \$	82 \$	436 \$	441 \$	404 \$
Bénéfices non distribués	930 \$	947 \$	876 \$	252 \$	248 \$	221 \$	1 182 \$	1 195 \$	1 097 \$

Auparavant, les coûts engagés pour obtenir ou exécuter un contrat conclu avec un client étaient passés en charges lorsqu'ils étaient engagés. La nouvelle norme exige que ces coûts soient comptabilisés à l'actif et subséquemment passés en charges sur la durée du contrat, sur une base rationnelle et systématique, conformément au mode de transfert des biens ou services auxquels l'actif est associé.

L'augmentation des coûts comptabilisés à l'actif pour la période découlant de contrats conclus avec des clients durant la période est contrebalancée par l'amortissement des coûts comptabilisés à l'actif découlant de contrats conclus avec des clients au cours de périodes antérieures.

Auparavant, un plafond restreignait la comptabilisation des produits dans un arrangement à éléments multiples à un montant qui n'était pas conditionnel à l'exécution d'autres prestations ou à l'obligation de remplir d'autres conditions de performance spécifiées. La nouvelle norme exige que les montants éventuellement facturables et recouvrables dans l'avenir soient comptabilisés dans les produits de l'exercice actuel dans la mesure où nous avons actuellement respecté nos obligations de performance envers le client; il s'agit de l'incidence la plus importante qu'aura la nouvelle norme sur nous.

L'écart entre les produits comptabilisés actuellement et le montant actuellement recouvré ou recouvrable est comptabilisé dans l'état de la situation financière à titre d'actif sur contrat.

L'actif sur contrat comptabilisé au 1<sup>er</sup> janvier 2017 correspond aux produits qui ne seront pas, et n'ont pas été reflétés, à quelque moment que ce soit, dans nos résultats d'exploitation périodiques, mais qui l'auraient été sans la transition à la nouvelle norme. L'incidence de ce devancement de la comptabilisation des produits devrait être en partie atténuée par l'effet composé du cycle continu des passations, des échéances et des expirations de millions de contrats pluriannuels conclus avec nos clients.

IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, a eu l'incidence suivante sur les tableaux consolidés des flux de trésorerie :

Trimestres clos les 31 mars (en millions, sauf les montants par action)	2018			2017		
	Excluant l'incidence d'IFRS 15	Incidence d'IFRS 15	Chiffres présentés à l'heure actuelle	Excluant l'incidence d'IFRS 15	Incidence d'IFRS 15	Chiffres présentés à l'heure actuelle
<b>ACTIVITÉS D'EXPLOITATION</b>						
Bénéfice net <sup>1</sup>	425 \$	(13) \$	412 \$	441 \$	(19) \$	422 \$
Ajustements visant le rapprochement du bénéfice net et des entrées liées aux activités d'exploitation :						
Amortissement des immobilisations corporelles et amortissement des immobilisations incorporelles	550	—	550	532	—	532
Impôt sur le résultat différé	12	(5)	7	93	(7)	86
Charge de rémunération fondée sur des actions, montant net	18	—	18	16	—	16
Montant net des charges au titre des régimes à prestations définies du personnel	25	—	25	21	—	21
Cotisations de l'employeur aux régimes à prestations définies du personnel	(21)	—	(21)	(22)	—	(22)
Actifs sur contrat non courants	—	19	19	—	3	3
Autres <sup>1</sup>	5	(1)	4	(19)	7	(12)
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement lié aux activités d'exploitation	(176)	—	(176)	(353)	16	(337)
<b>Entrées liées aux activités d'exploitation</b>	<b>838 \$</b>	<b>— \$</b>	<b>838 \$</b>	<b>709 \$</b>	<b>— \$</b>	<b>709 \$</b>

1 Pour le trimestre clos le 31 mars 2017, les montants présentés aux postes « Bénéfice net » et « Autres » ne tiennent compte d'aucun changement découlant de la désignation d'actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net ou à la juste valeur par le biais du résultat global. Une telle désignation des actifs financiers est exigée en raison de l'application rétrospective d'IFRS 9, *Instruments financiers*.

### 3 politiques financières liées à la structure du capital

#### Généralités

Nous gérons le capital dans le but de maintenir une structure du capital souple qui optimise le coût et la disponibilité du capital en fonction d'un risque acceptable.

Aux fins de la gestion du capital, notre définition du capital inclut les capitaux propres attribuables aux actions ordinaires (excluant le cumul des autres éléments du résultat global), la dette à long terme (y compris les facilités de crédit à long terme, le papier commercial adossé à des facilités de crédit à long terme et tous les actifs ou passifs de couverture liés aux éléments de la dette à long terme, déduction faite des montants inscrits dans le cumul des autres éléments du résultat global), la trésorerie et les placements temporaires, ainsi que les emprunts à court terme découlant des créances clients titrisées.

Nous gérons notre structure du capital et ajustons celle-ci en fonction des variations de la conjoncture économique et des caractéristiques de risque de nos activités. Afin de maintenir ou d'ajuster notre structure du capital, nous pouvons ajuster le montant des dividendes versés aux détenteurs d'actions ordinaires, pouvons racheter des actions ordinaires à des fins d'annulation dans le cadre d'offres de rachat dans le cours normal des activités, pouvons émettre de nouvelles actions ou de nouveaux titres de créance, pouvons émettre de nouveaux titres de créance afin de remplacer une dette existante dotée de caractéristiques différentes, ou pouvons accroître ou réduire le montant des créances clients vendues à une fiducie de titrisation sans lien de dépendance.

Nos objectifs financiers en 2018, qui sont revus une fois par an, sont demeurés inchangés par rapport à 2017. Nous estimons que nos objectifs financiers s'alignent sur notre stratégie à long terme.

Nous surveillons le capital au moyen de diverses mesures, notamment le ratio dette nette/bénéfice avant intérêts, impôt sur le résultat et amortissements (le « BAIIA\* ») excluant les coûts de restructuration et autres coûts, les ratios de couverture ainsi que les ratios de distribution. Au cours de l'exercice 2018, nous surveillerons ces mesures, en excluant l'incidence de l'application d'IFRS 9 et d'IFRS 15 (se reporter à la note 2 a).

\* Le BAIIA est une mesure qui n'a pas de signification normalisée prescrite par les IFRS de l'IASB et, par conséquent, il est peu probable qu'il soit comparable à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs; selon notre définition, le BAIIA correspond aux produits d'exploitation diminués des achats de biens et services et de la charge au titre des avantages du personnel. Nous avons publié des indications au sujet du BAIIA et l'avons inclus dans l'information présentée parce qu'il constitue une mesure clé à laquelle la direction a recours pour évaluer la performance de nos activités et qu'il sert aussi à déterminer si nous respectons certaines clauses restrictives de nos conventions d'emprunt.

*Ratios d'endettement et de couverture*

Le ratio dette nette/BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts est calculé comme la dette nette à la fin de la période divisée par le BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts sur 12 mois.

Historiquement, cette mesure est semblable au ratio de levier financier prévu par les clauses restrictives de nos facilités de crédit. La dette nette et le BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts sont des mesures qui n'ont pas de signification normalisée prescrite par les IFRS de l'IASB et, par conséquent, il est peu probable qu'elles soient comparables à des mesures semblables présentées par d'autres sociétés. Le calcul de ces mesures se présente comme dans le tableau qui suit. La dette nette est un élément d'un ratio servant à déterminer la conformité aux clauses restrictives s'appliquant à la dette.

Aux 31 mars ou pour les périodes de 12 mois closes à ces dates (en millions de dollars)	Objectif	2018		2017
		Chiffres présentés à l'heure actuelle	Excluant l'incidence de l'application d'IFRS 9 et d'IFRS 15 <sup>1</sup>	
Composantes des ratios d'endettement et de couverture				
Dette nette <sup>2</sup>		13 785 \$	13 785 \$	13 054 \$
BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts <sup>3</sup>		5 091 \$	4 973 \$	4 785 \$
Montant net des charges d'intérêts <sup>4</sup>		582 \$	582 \$	564 \$
Ratio d'endettement				
Dette nette/BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts	2,00 à 2,50 <sup>5</sup>	2,71	2,77	2,73
Ratios de couverture				
Couverture par le bénéfice <sup>6</sup>		4,8	4,5	4,1
Couverture des intérêts par le BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts <sup>7</sup>		8,8	8,5	8,5

- 1 Nous n'avons pas retraité les montants comparatifs aux fins de la gestion du capital; comme il est décrit à la note 2 a), une mesure de simplification que nous utilisons aux fins de la transition à IFRS 15 tient au fait que nous ne retraitions pas les contrats conclus en date du 1<sup>er</sup> janvier 2017 ou avant. En conséquence, les montants pour les périodes antérieures à l'exercice 2017 compris dans la période comparative de 12 mois close le 31 mars 2017 n'ont pas été calculés en fonction d'IFRS 9 et d'IFRS 15. Aux fins de l'évaluation des résultats par rapport à la période précédente, nos résultats pour l'exercice 2018 ne tiennent pas compte de l'incidence de l'application d'IFRS 9 et d'IFRS 15.

- 2 La dette nette est calculée comme suit :

Aux 31 mars	Note	2018	2017
Dette à long terme	26	13 990 \$	13 677 \$
Frais d'émission de titres de créance portés en déduction de la dette à long terme		75	75
(Actifs) passifs dérivés, montant net		59	38
Cumul des autres éléments du résultat global découlant des instruments financiers utilisés pour gérer le risque de taux d'intérêt et le risque de change liés à la dette à long terme libellée en dollars américains (compte non tenu des incidences fiscales)		(24)	(42)
Trésorerie et placements temporaires, montant net		(415)	(794)
Emprunts à court terme	22	100	100
Dette nette		13 785 \$	13 054 \$

- 3 Le BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts est calculé comme suit :

	Chiffres présentés à l'heure actuelle			Excluant l'incidence de l'application d'IFRS 9 et d'IFRS 15		
	BAIIA (note 5)	Coûts de restructuration et autres coûts (note 16)	BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts	BAIIA (note 5)	Coûts de restructuration et autres coûts (note 16)	BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts
	(chiffres ajustés – note 2 c)					
<b>Ajouter</b>						
Trimestre clos le 31 mars 2018	1 269 \$	34 \$	1 303 \$	1 287 \$	38 \$	1 325 \$
Exercice clos le 31 décembre 2017	4 910	117	5 027	4 774	139	4 913
<b>Déduire</b>						
Trimestre clos le 31 mars 2017	(1 235)	(4)	(1 239)	(1 261)	(4)	(1 265)
	4 944 \$	147 \$	5 091 \$	4 800 \$	173 \$	4 973 \$

- 4 Le montant net des charges d'intérêts est le montant net des coûts de financement, excluant les intérêts nets des régimes à prestations définies du personnel, les économies liées à la prime au titre du remboursement par anticipation de la dette à long terme et le remboursement à l'échéance de titres de créance, calculé sur 12 mois (les charges comptabilisées à l'égard de la prime au titre du remboursement par anticipation, le cas échéant, sont incluses dans le montant net des charges d'intérêts).
- 5 Notre fourchette cible à long terme pour le ratio d'endettement est de 2,00 à 2,50 fois. Au 31 mars 2018, le ratio sortait de cette fourchette cible à long terme. Nous pourrions laisser ce ratio sortir de la fourchette cible (pour saisir les occasions de placement à long terme), et ce cas s'est déjà présenté, mais nous nous efforcerons de faire en sorte que ce ratio revienne dans la fourchette cible à moyen terme, car nous sommes d'avis que cette fourchette s'aligne sur notre stratégie à long terme. Nous respectons le ratio de levier financier prévu par les clauses restrictives de nos facilités de crédit, en vertu desquelles nous devons nous assurer que notre ratio de la dette nette sur les flux de trésorerie d'exploitation n'est pas supérieur à 4,00:1,00 (se reporter à la note 26 d). Le calcul du ratio d'endettement est essentiellement semblable au calcul du ratio de levier financier prévu par les clauses restrictives de nos facilités de crédit.

- 6 La couverture par le bénéfice est le bénéfice net avant les charges liées aux coûts d'emprunt et la charge d'impôt sur le résultat divisé par les charges liées aux coûts d'emprunt (intérêts sur la dette à long terme; intérêts sur les emprunts à court terme et les autres emprunts; prime au titre du remboursement par anticipation de la dette à long terme); et réintégration des intérêts comptabilisés à l'actif.
- 7 La couverture des intérêts par le BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts est définie comme le BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts divisé par le montant net des charges d'intérêts. Cette mesure est essentiellement semblable au ratio de couverture prévu par les clauses restrictives de nos facilités de crédit.

En excluant l'incidence de l'application d'IFRS 9 et d'IFRS 15, le ratio dette nette/BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts était de 2,77 fois au 31 mars 2018, en hausse par rapport à 2,73 à l'exercice précédent. L'augmentation de la dette nette a été supérieure à la croissance du BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts. En excluant l'incidence de l'application d'IFRS 9 et d'IFRS 15, le ratio de couverture par le bénéfice était de 4,5 fois pour la période de 12 mois close le 31 mars 2018, soit une hausse comparativement à 4,1 fois à l'exercice précédent. L'augmentation des coûts d'emprunt s'est traduite par une baisse de 0,1 du ratio, et une augmentation de la croissance du bénéfice avant les coûts d'emprunt et l'impôt sur le résultat a donné lieu à une hausse de 0,5 du ratio. En excluant l'incidence de l'application d'IFRS 9 et d'IFRS 15, le ratio de couverture des intérêts par le BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts s'est établi à 8,5 fois pour la période de 12 mois close le 31 mars 2018, et est demeuré inchangé par rapport à l'exercice précédent. La croissance du BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts s'est traduite par une hausse de 0,3 du ratio, tandis qu'une diminution du montant net des charges d'intérêts s'est traduite par une baisse de 0,3 du ratio.

#### Ratio de distribution

Le ratio de distribution présenté est une mesure historique équivalant au total des dividendes déclarés par action ordinaire des quatre derniers trimestres, comptabilisés dans les états financiers, divisé par le total du bénéfice par action de base pour les quatre trimestres les plus récents en ce qui concerne les périodes intermédiaires (divisé par le bénéfice par action de base annuel si le montant présenté se rapporte à un exercice). Le ratio de distribution du bénéfice net ajusté présenté, qui est également une mesure historique, varie du fait qu'il exclut le profit lié à l'échange de licences de spectre pour les services sans fil, les profits nets et le bénéfice lié à la participation dans des coentreprises immobilières, les provisions au titre des regroupements d'entreprises, la charge de rémunération remaniée dont les droits sont immédiatement acquis, la prime au titre du remboursement par anticipation de la dette à long terme et les ajustements liés à l'impôt sur le résultat.

Pour les périodes de 12 mois closes les 31 mars (en millions de dollars)	Objectif	2018		2017	
		Chiffres présentés à l'heure actuelle	Excluant l'incidence de l'application d'IFRS 9 et d'IFRS 15	Chiffres présentés à l'heure actuelle	Excluant l'incidence de l'application d'IFRS 9 et d'IFRS 15
Ratio de distribution	65 % à 75 % <sup>1</sup>	76 %	82 %	87 %	87 %
Ratio de distribution du bénéfice net ajusté		76 %	82 %	76 %	76 %

- 1 Notre fourchette visée est un ratio de distribution de 65 % à 75 % des bénéfices prévisibles, sur une base prospective; nous estimons actuellement que nous respecterons notre indication sur une base prospective à moyen terme. Le bénéfice net ajusté attribuable aux actions ordinaires est calculé comme suit :

Périodes de 12 mois closes les 31 mars	2018		2017	
	Chiffres présentés à l'heure actuelle	Excluant l'incidence de l'application d'IFRS 9 et d'IFRS 15	Chiffres présentés à l'heure actuelle	Excluant l'incidence de l'application d'IFRS 9 et d'IFRS 15
	<i>(chiffres ajustés – note 2 c)</i>			
Bénéfice net attribuable aux actions ordinaires	1 555 \$	1 450 \$	1 555 \$	1 278 \$
Profit et bénéfice net lié à la participation découlant d'un projet de réaménagement immobilier, déduction faite de l'impôt sur le résultat	(1)	(1)	(1)	(16)
Provisions au titre de l'acquisition d'entreprise, déduction faite de l'impôt sur le résultat	(22)	(22)	(22)	11
Ajustements liés à l'impôt sur le résultat	21	21	21	(18)
Profit lié à l'échange de licences de spectre pour les services sans fil, déduction faite de l'impôt sur le résultat	—	—	—	(13)
Charge de rémunération remaniée dont les droits sont immédiatement acquis, déduction faite de l'impôt sur le résultat	—	—	—	224
Bénéfice net ajusté attribuable aux actions ordinaires	1 553 \$	1 448 \$	1 553 \$	1 466 \$

## 4 instruments financiers

### a) Risques – aperçu

Nos instruments financiers et la nature de certains risques auxquels ils pourraient être assujettis sont présentés dans le tableau suivant.

Instrument financier	Risques				
	Crédit	Liquidité	Risques de marché		
Change			Taux d'intérêt	Autre risque de prix	
<b>Évalué au coût amorti</b>					
Débiteurs	X		X		
Actifs sur contrat	X				
Avances sur facilités de crédit aux fins des travaux de construction consenties à la coentreprise immobilière				X	
Obligations à court terme		X	X	X	
Créditeurs		X	X		
Provisions (incluant les créditeurs à l'égard de la restructuration)		X	X		X
Dettes à long terme		X	X	X	
<b>Évalué à la juste valeur</b>					
Trésorerie et placements temporaires	X		X	X	
Placements à long terme (sur lesquels nous n'avons pas d'influence notable) <sup>1</sup>			X		X
Dérivés liés aux opérations de change <sup>2</sup>	X	X	X		
Dérivés liés à la rémunération fondée sur des actions <sup>2</sup>	X	X			X

- 1 Les placements à long terme sur lesquels nous n'avons pas d'influence notable sont évalués à la juste valeur, si celle-ci peut être évaluée de façon fiable.
- 2 Les instruments financiers dérivés font l'objet d'une politique qui prescrit qu'aucune transaction concernant des dérivés ne doit servir à des fins spéculatives ni d'endettement (le corollaire voulant que toutes les transactions concernant des dérivés aient pour seul objet la gestion des risques) et qui établit des critères déterminant le degré de solvabilité des contreparties avec lesquelles nous pouvons conclure des transactions.

#### *Instruments financiers dérivés*

Nous appliquons la comptabilité de couverture aux instruments financiers utilisés pour établir les relations de couverture en ce qui concerne les transactions libellées en dollars américains et pour fixer la charge de certains éléments de la rémunération fondée sur des actions. Nous sommes d'avis que notre recours à des instruments financiers dérivés en vue de la couverture ou de l'arbitrage nous aide à gérer nos coûts de financement ou à atténuer l'incertitude associée à nos activités de financement ou à nos autres activités. L'incertitude associée au risque de change et aux autres risques de prix est atténuée grâce à notre recours à des dérivés de change et à des dérivés liés à la rémunération fondée sur des actions qui agissent comme swaps efficaces des taux de change (taux variable/taux fixe) et du prix des actions (cours variable/cours fixe). Lorsque nous concluons des contrats liés à des instruments financiers dérivés, nous cherchons à aligner le calendrier des flux de trésorerie des éléments de couverture sur celui des éléments couverts. L'incidence de la stratégie de gestion des risques et son application sont décrites à la *note 4 f)*.

### b) Risque de crédit

En excluant le risque de crédit, le cas échéant, découlant des swaps de devises réglés sur une base brute, la meilleure représentation de notre exposition maximale au risque de crédit (excluant les incidences de l'impôt sur le résultat) est présentée dans le tableau suivant. Celle-ci, toutefois, illustre le pire scénario et ne reflète aucunement les résultats auxquels nous nous attendons.

(en millions)	Au 31 mars 2018	Au 31 décembre 2017	Au 1 <sup>er</sup> janvier 2017
		(chiffres ajustés – note 2 c)	(note 2 c)
Trésorerie et placements temporaires, montant net	415 \$	509 \$	432 \$
Débiteurs	1 449	1 614	1 462
Actifs sur contrat	1 134	1 153	1 052
Actifs dérivés	29	24	17
	<b>3 027 \$</b>	<b>3 300 \$</b>	<b>2 963 \$</b>

*Trésorerie et placements temporaires, montant net*

Le risque de crédit associé à la trésorerie et aux placements temporaires est géré en s'assurant que ces actifs financiers sont placés auprès de gouvernements, de grandes institutions financières auxquelles une importante agence de notation a accordé une forte notation de qualité supérieure et d'autres contreparties solvables. Un examen continu permet d'évaluer les changements de l'état des contreparties.

*Débiteurs*

Le risque de crédit associé aux débiteurs est intrinsèquement géré par la taille et la diversité de notre importante clientèle, qui regroupe à peu près tous les secteurs des consommateurs et des entreprises au Canada. Nous appliquons un programme d'évaluation du crédit des clients et limitons le montant du crédit accordé lorsque nous le jugeons nécessaire.

Au 31 mars 2018, la durée de vie moyenne pondérée des créances clients était de 28 jours (31 décembre 2017 – 26 jours; 1<sup>er</sup> janvier 2017 – 26 jours) et la durée de vie moyenne pondérée des créances clients en souffrance était de 59 jours (31 décembre 2017 – 60 jours; 1<sup>er</sup> janvier 2017 – 61 jours). Les comptes sont considérés comme en souffrance lorsque le client n'a pas fait les paiements contractuels à l'échéance, soit habituellement dans les 30 jours suivant la date de facturation. Tous frais de retard sur les soldes impayés non courants des créances clients sont imputés au taux du marché fondé sur le secteur ou négociés.

(en millions)	Au 31 mars 2018			Au 31 décembre 2017			Au 1 <sup>er</sup> janvier 2017		
	Montant brut	Correction de valeur	Montant net <sup>1</sup> (note 6 b)	Montant brut	Correction de valeur	Montant net <sup>1</sup> (note 6 b)	Montant brut	Correction de valeur	Montant net <sup>1</sup> (note 6 b)
						(chiffres ajustés – note 2 c)			(note 2 c)
<b>Créances clients, déduction faite de la correction de valeur pour créances douteuses</b>									
Moins de 30 jours après la date de facturation	791 \$	(10) \$	781 \$	900 \$	(5) \$	895 \$	899 \$	(11) \$	888 \$
De 30 à 60 jours après la date de facturation	234	(9)	225	185	(8)	177	185	(9)	176
De 61 à 90 jours après la date de facturation	71	(8)	63	60	(8)	52	44	(9)	35
Plus de 90 jours après la date de facturation	68	(20)	48	67	(22)	45	80	(25)	55
	<b>1 164 \$</b>	<b>(47) \$</b>	<b>1 117 \$</b>	<b>1 212 \$</b>	<b>(43) \$</b>	<b>1 169 \$</b>	<b>1 208 \$</b>	<b>(54) \$</b>	<b>1 154 \$</b>

1 Les montants nets représentent les créances clients qui n'avaient pas fait l'objet d'une provision aux dates des états consolidés de la situation financière.

Nous effectuons des corrections de valeur pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie liées aux créances douteuses. La conjoncture économique (y compris les données macroéconomiques prospectives), les informations historiques (y compris, s'ils sont disponibles, les rapports des agences de notation), les raisons pour lesquelles les comptes sont en souffrance ainsi que le secteur d'activité d'où proviennent les créances clients sont tous des éléments pris en compte lorsque vient le temps de déterminer si des provisions doivent être constituées au titre des comptes en souffrance; les mêmes facteurs sont considérés pour déterminer s'il faut radier les montants imputés à la correction de valeur pour créances douteuses à l'encontre des créances clients; les montants radiés imputés à la correction de valeur pour créances douteuses des créances clients mais faisant toujours l'objet d'activités de recouvrement au 31 mars 2018, se chiffrent à 341 millions de dollars (31 décembre 2017 – 298 millions de dollars; 1<sup>er</sup> janvier 2017 – 231 millions de dollars). La charge pour créances douteuses est calculée au moyen d'une identification spécifique pour les créances clients dépassant un certain solde et sur la base d'une provision fondée sur des statistiques pour les autres comptes. Aucune créance client n'est radiée directement à même la charge pour créances douteuses.

Le tableau suivant présente un sommaire des activités liées à notre correction de valeur pour créances douteuses.

Périodes closes les 31 mars (en millions)	Trimestres	
	2018	2017
Solde au début	43 \$	54 \$
Ajouts (charge pour créances douteuses)	16	17
Comptes radiés, déduction faite des recouvrements	(14)	(21)
Autres	2	—
Solde à la fin	<b>47 \$</b>	<b>50 \$</b>

*Actifs sur contrat*

Le risque de crédit associé aux actifs sur contrat est intrinsèquement géré par la taille et la diversité de notre importante clientèle, qui regroupe à peu près tous les secteurs des consommateurs et des entreprises au Canada. Nous appliquons un programme d'évaluation du crédit des clients et limitons le montant du crédit accordé lorsque nous le jugeons nécessaire.

(en millions)	Au 31 mars 2018			Au 31 décembre 2017			Au 1 <sup>er</sup> janvier 2017		
	Montant brut	Correction de valeur	Montant net (note 6 c)	Montant brut	Correction de valeur	Montant net (note 6 c)	Montant brut	Correction de valeur	Montant net (note 6 c)
						(note 2 c)			(note 2 c)
<b>Actifs sur contrat, déduction faite de la correction de valeur pour perte de valeur</b>									
À facturer, et donc reclassés dans les débiteurs au cours de :									
La période de 12 mois se clôturant un an après	954 \$	(52) \$	902 \$	958 \$	(51) \$	907 \$	901 \$	(48) \$	853 \$
La période de 12 mois se clôturant deux ans après	387	(21)	366	407	(22)	385	359	(21)	338
Par la suite	12	(1)	11	11	—	11	15	(1)	14
	<b>1 353 \$</b>	<b>(74) \$</b>	<b>1 279 \$</b>	<b>1 376 \$</b>	<b>(73) \$</b>	<b>1 303 \$</b>	<b>1 275 \$</b>	<b>(70) \$</b>	<b>1 205 \$</b>

Nous effectuons des corrections de valeur pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie liées aux actifs sur contrat. La conjoncture économique, les informations historiques (y compris, s'ils sont disponibles, les rapports des agences de notation) et le secteur d'activité d'où proviennent les actifs sur contrat sont tous des éléments pris en compte lorsque vient le temps de déterminer la correction de valeur pour perte de valeur. Les mêmes facteurs sont considérés pour déterminer s'il faut radier les montants imputés à la correction de valeur pour perte de valeur des actifs sur contrat à l'encontre des actifs sur contrat.

Le tableau suivant présente un sommaire des activités liées à notre correction de valeur pour perte de valeur des actifs sur contrat.

(en millions)	Trimestres clos les		Exercice clos le
	31 mars	31 décembre	
	2018	2017	2017
Solde au début	73 \$	— \$	— \$
Montant transitoire	—	70	70
Solde d'ouverture ajusté	73	70	70
Ajouts (charge pour créances douteuses)	12	11	39
Autres	(11)	(8)	(36)
Solde à la fin	<b>74 \$</b>	<b>73 \$</b>	<b>73 \$</b>

*Actifs dérivés (et passifs dérivés)*

Les contreparties à nos contrats à terme d'actions réglés en trésorerie au titre de la rémunération fondée sur des actions ainsi qu'aux dérivés liés aux opérations de change sont de grandes institutions financières auxquelles une importante agence de notation a accordé une notation du crédit de qualité supérieure. Le montant total en dollars du risque de crédit lié à des contrats conclus avec l'une ou l'autre de ces institutions financières est limité, et les notations du crédit des contreparties font l'objet d'un suivi. Nous n'accordons ni ne recevons de sûreté pour les contrats de swap ou les éléments de couverture en raison de notre notation du crédit et de celle de nos contreparties. Bien que nous soyons exposés au risque de pertes de crédit potentielles qui pourraient résulter de la non-exécution possible de nos contreparties, nous considérons ce risque comme minime. Nos passifs dérivés ne se composent d'aucun passif éventuel lié au risque de crédit.

**c) Risque de liquidité**

À titre de composante des politiques financières liées à la structure du capital, comme il est expliqué plus en détail à la note 3, nous gérons notre risque de liquidité des façons suivantes :

- en recourant à un processus d'équilibrage de trésorerie quotidien qui nous permet de gérer nos liquidités disponibles et nos besoins en liquidités selon nos besoins réels;
- en maintenant une convention pour la vente de créances clients à une fiducie de titrisation sans lien de dépendance et des facilités bancaires bilatérales (note 22); en maintenant un programme de papier commercial (note 26 c) et en maintenant une facilité de crédit consortial (note 26 d) et e);

- en maintenant un prospectus préalable de base en vigueur (notre prospectus préalable de base en vigueur jusqu'au 31 mars 2018 est arrivé à expiration en avril 2018; nous prévoyons déposer un nouveau prospectus préalable de base au cours du trimestre se clôturant le 30 juin 2018);
- en exerçant une surveillance constante des flux de trésorerie prévisionnels et réels;
- en gérant les échéances des actifs financiers et des passifs financiers.

Nos échéances de titres de créance au cours des années à venir sont telles qu'elles sont présentées à la note 26 f). Au 31 mars 2018, nous aurions pu émettre un montant de 0,5 milliard de dollars de titres de créance ou de capitaux propres en vertu d'un prospectus préalable de base qui était en vigueur jusqu'en avril 2018 (31 décembre 2017– 1,2 milliard de dollars en vertu d'un prospectus préalable de base qui était en vigueur jusqu'en avril 2018); nous prévoyons déposer un nouveau prospectus préalable de base au cours du trimestre se clôturant le 30 juin 2018. Nous estimons que nos notations du crédit de première qualité contribuent à nous donner un accès raisonnable aux marchés financiers.

Nous faisons correspondre de façon étroite les échéances contractuelles de nos passifs financiers dérivés avec celles des risques qu'ils sont censés gérer.

Les échéances prévues de nos passifs financiers non actualisés ne diffèrent pas de façon importante des échéances contractuelles, sauf comme il est indiqué ci-après. Les échéances contractuelles relatives à nos passifs financiers non actualisés, y compris les intérêts s'y rapportant (le cas échéant), sont présentées dans les tableaux qui suivent.

Au 31 mars 2018 (en millions)	Non-dérivés			Dérivés					Total
	Passifs financiers ne portant pas intérêt	Emprunts à court terme <sup>1</sup>	Engagement au titre des facilités de crédit aux fins des travaux de construction <sup>2</sup> (note 21)	Dettes à long terme composée			Montants des swaps de devises devant être échangés <sup>3</sup>		
				Dettes à long terme <sup>1</sup> (note 26)	(Reçus)	Payés	(Reçus)	Payés	
2018	1 749 \$	102 \$	61 \$	1 256 \$	(870) \$	864 \$	(429) \$	426 \$	3 159 \$
2019	100	—	—	1 567	(46)	46	(120)	117	1 664
2020	225	—	—	1 516	(46)	46	—	—	1 741
2021	119	—	—	1 516	(46)	46	—	—	1 635
2022	18	—	—	2 045	(46)	46	—	—	2 063
Par la suite	4	—	—	12 526	(1 635)	1 679	—	—	12 574
<b>Total</b>	<b>2 215 \$</b>	<b>102 \$</b>	<b>61 \$</b>	<b>20 426 \$</b>	<b>(2 689) \$</b>	<b>2 727 \$</b>	<b>(549) \$</b>	<b>543 \$</b>	<b>22 836 \$</b>
				Total (note 26 f)		20 464 \$			

- 1 Les sorties de trésorerie pour le versement d'intérêts à l'égard de nos emprunts à court terme, du papier commercial et des montants prélevés sur nos facilités de crédit (le cas échéant) ont été calculées selon les taux d'intérêt en vigueur au 31 mars 2018.
- 2 Les prélèvements sur les facilités de crédit aux fins des travaux de construction devraient avoir lieu à mesure que les travaux progresseront, jusqu'en 2019.
- 3 Les montants compris dans la dette à long terme non dérivée non actualisée à l'égard de la dette à long terme libellée en dollars américains, et les montants correspondants inclus dans les swaps de devises de la dette à long terme figurant à la colonne « (Reçus) » ont été établis selon les taux de change en vigueur au 31 mars 2018. Les montants contractuels couverts de la dette à long terme libellée en dollars américains venant à échéance sont en fait reflétés dans la colonne « Payés » des swaps de devises de la dette à long terme puisque les flux de trésorerie bruts sont échangés en vertu de contrats de swaps de devises.

Au 31 décembre 2017 (en millions)	Non-dérivés			Dérivés					Total
	Passifs financiers ne portant pas intérêt	Emprunts à court terme <sup>1</sup>	Engagement au titre des facilités de crédit aux fins des travaux de construction <sup>2</sup> (note 21)	Dettes à long terme composée			Montants des swaps de devises devant être échangés <sup>3</sup>		
				Dettes à long terme <sup>1</sup> (note 26)	(Reçus)	Payés	(Reçus)	Payés	
2018	2 232 \$	103 \$	67 \$	1 928 \$	(1 188) \$	1 206 \$	(545) \$	557 \$	4 360 \$
2019	40	—	—	1 531	(44)	46	—	—	1 573
2020	19	—	—	1 480	(44)	46	—	—	1 501
2021	95	—	—	1 480	(44)	46	—	—	1 577
2022	18	—	—	1 913	(44)	46	—	—	1 933
Par la suite	16	—	—	11 430	(1 591)	1 679	—	—	11 534
<b>Total</b>	<b>2 420 \$</b>	<b>103 \$</b>	<b>67 \$</b>	<b>19 762 \$</b>	<b>(2 955) \$</b>	<b>3 069 \$</b>	<b>(545) \$</b>	<b>557 \$</b>	<b>22 478 \$</b>
				Total		19 876 \$			

- 1 Les sorties de trésorerie pour le versement d'intérêts à l'égard de nos emprunts à court terme, du papier commercial et des montants prélevés sur nos facilités de crédit (le cas échéant) ont été calculées selon les taux d'intérêt en vigueur au 31 décembre 2017.
- 2 Les prélèvements sur les facilités de crédit aux fins des travaux de construction devraient avoir lieu à mesure que les travaux progresseront, jusqu'en 2019.
- 3 Les montants compris dans la dette à long terme non dérivée non actualisée à l'égard de la dette à long terme libellée en dollars américains, et les montants correspondants inclus dans les swaps de devises de la dette à long terme figurant à la colonne « (Reçus) » ont été établis selon les taux de change en vigueur au 31 décembre 2017. Les montants contractuels couverts de la dette à long terme libellée en dollars américains venant à échéance sont en fait reflétés dans la colonne « Payés » des swaps de devises de la dette à long terme puisque les flux de trésorerie bruts sont échangés en vertu de contrats de swaps de devises.

**d) Risque de marché**

Le bénéfice net et les autres éléments du résultat global pour les trimestres clos les 31 mars 2018 et 2017 auraient pu varier si le taux de change du dollar canadien par rapport au dollar américain et le cours de nos actions ordinaires avaient présenté une variation des montants raisonnablement possibles par rapport à leurs montants réels à la date de l'état de la situation financière.

L'analyse de sensibilité concernant notre exposition au risque de change à la date de clôture a été effectuée en fonction d'une variation hypothétique qui serait survenue à la date de l'état de la situation financière concerné. Les soldes libellés en dollars américains et les valeurs nominales des instruments financiers dérivés aux dates de l'état de la situation financière ont été utilisés aux fins des calculs.

L'analyse de sensibilité concernant notre exposition à l'autre risque de prix découlant de la rémunération fondée sur des actions à la date de clôture a été effectuée en fonction d'une variation hypothétique qui serait survenue à la date de l'état de la situation financière concerné. Le nombre théorique d'actions ordinaires à la date de l'état de la situation financière concerné, qui inclut celles qui font l'objet des contrats de swap sur actions réglés en trésorerie, a été utilisé aux fins des calculs.

La charge d'impôt sur le résultat, dont le montant net est pris en compte dans l'analyse de sensibilité, reflète les taux d'imposition prévus par la loi pour les périodes de présentation de l'information financière.

Trimestres clos les 31 mars (augmentation [diminution] en millions)	Bénéfice net		Autres éléments du résultat global		Bénéfice global	
	2018	2017	2018	2017	2018	2017
Variations raisonnablement possibles des risques de marché <sup>1</sup>						
Variation de 10 % du taux de change du dollar CA par rapport au dollar US						
Appréciation du dollar CA	— \$	— \$	(4) \$	(13) \$	(4) \$	(13) \$
Dépréciation du dollar CA	— \$	— \$	4 \$	18 \$	4 \$	18 \$
Variation de 25 % <sup>2</sup> du cours des actions ordinaires <sup>3</sup>						
Augmentation du cours	(12) \$	(9) \$	22 \$	23 \$	10 \$	14 \$
Diminution du cours	14 \$	7 \$	(22) \$	(23) \$	(8) \$	(16) \$

1 Ces sensibilités sont hypothétiques et doivent être considérées avec circonspection. Les variations du bénéfice net ou des autres éléments du résultat global ne peuvent généralement pas faire l'objet d'une extrapolation étant donné que la relation entre la variation de l'hypothèse et celle du bénéfice net ou des autres éléments du résultat global n'est pas nécessairement linéaire. Dans ce tableau, les répercussions de la variation d'une hypothèse donnée sur le montant du bénéfice net ou des autres éléments du résultat global sont calculées sans modification d'autres facteurs; or, dans la réalité, la variation d'un facteur peut entraîner la variation d'autres facteurs, ce qui pourrait contribuer à amplifier ou à contrebalancer les sensibilités.

L'analyse de sensibilité se fonde sur l'hypothèse selon laquelle nous réaliserions les variations des taux de change; or, en réalité, le marché concurrentiel dans lequel nous exerçons nos activités aurait une incidence sur cette hypothèse.

Il n'a pas été tenu compte de la différence dans le nombre théorique des actions ordinaires liées aux attributions de rémunération fondée sur des actions consenties au cours de la période de présentation de l'information financière qui pourrait s'être produite en raison d'une différence dans le cours des actions ordinaires.

2 Afin de faciliter la comparaison continue des sensibilités, nous avons utilisé une variation constante d'une importance approximative. Reflétant les données portant sur trois mois et calculée sur une base mensuelle, la volatilité du cours de nos actions ordinaires, au 31 mars 2018, s'est établie à 4,7 % (2017 – 3,8 %).

3 Les répercussions hypothétiques des variations du cours de nos actions ordinaires se limitent aux répercussions auxquelles donneraient lieu nos éléments liés aux attributions de rémunération fondée sur des actions qui sont comptabilisés à titre d'instruments de passif et les contrats de swap sur actions réglés en trésorerie connexes.

**e) Juste valeur****Généralités**

La valeur comptable de la trésorerie et des placements temporaires, des débiteurs, des obligations à court terme, des emprunts à court terme, des créditeurs et de certaines provisions (y compris des provisions au titre de la restructuration) correspond approximativement à leur juste valeur en raison de l'échéance immédiate ou à court terme de ces instruments financiers. La juste valeur est déterminée directement en fonction des cours de marché sur des marchés actifs.

La juste valeur de nos actifs financiers de placement est évaluée en fonction des cours de marché sur des marchés actifs ou d'autres indications objectives et claires de juste valeur.

La juste valeur de notre dette à long terme est évaluée en fonction des cours de marché sur des marchés actifs.

La juste valeur des instruments financiers dérivés que nous utilisons pour gérer le risque de change est évaluée en fonction des cours de marché sur des marchés actifs de ces instruments financiers ou d'instruments financiers similaires ou en fonction des taux courants qui nous sont offerts pour des instruments financiers de même échéance, ainsi qu'en fonction des flux de trésorerie futurs actualisés déterminés à l'aide des taux courants pour des instruments financiers similaires dotés d'échéances similaires et exposés à des risques similaires (ces estimations de la juste valeur sont en grande partie fondées sur le taux de change à terme du dollar canadien par rapport au dollar américain aux dates de l'état de la situation financière).

La juste valeur des instruments financiers dérivés que nous utilisons pour gérer notre risque d'augmentations des charges de rémunération découlant de certains modes de rémunération fondée sur des actions est basée sur les estimations de la juste valeur des contrats à terme d'actions réglés en trésorerie connexes fournies par les contreparties aux transactions (ces estimations de la juste valeur sont en grande partie fondées sur le cours de nos actions ordinaires aux dates de l'état de la situation financière).

### Dérivés

Les instruments financiers dérivés que nous évaluons à la juste valeur sur une base récurrente suivant la comptabilisation initiale sont présentés dans le tableau ci-après.

(en millions)	Au 31 mars 2018					Au 31 décembre 2017			
	Désignation	Date d'échéance maximale	Valeur nominale	Juste valeur <sup>1</sup> et valeur comptable	Prix ou taux	Date d'échéance maximale	Valeur nominale	Juste valeur <sup>1</sup> et valeur comptable	Prix ou taux
<b>Actifs courants<sup>2</sup></b>									
<i>Dérivés utilisés pour gérer les éléments suivants</i>									
Risque de change lié aux achats libellés en dollars américains	DFC <sup>3</sup>	2019	333 \$	9 \$	1,00 \$ US: 1,25 \$ CA	2018	110 \$	2 \$	1,00 \$ US: 1,24 \$ CA
Risque de change lié aux produits libellés en dollars américains	DFT <sup>4</sup>	2019	4 \$	—	1,00 \$ US: 1,29 \$ CA	2018	71 \$	1	1,00 \$ US: 1,25 \$ CA
Variations de la charge de rémunération fondée sur des actions (note 14 b)	DFC <sup>3</sup>	2018	76 \$	10	41,08 \$	2018	73 \$	14	40,91 \$
Risque de change lié à la dette à long terme libellée en dollars américains (note 26 b) et c)	DFC <sup>3</sup>	2018	472 \$	7	1,00 \$ US: 1,27 \$ CA	2018	124 \$	1	1,00 \$ US: 1,24 \$ CA
				26 \$				18 \$	
<b>Autres actifs à long terme<sup>1</sup></b>									
<i>Dérivés utilisés pour gérer les éléments suivants</i>									
Variations de la charge de rémunération fondée sur des actions (note 14 b)	DFC <sup>3</sup>	2019	65 \$	3 \$	45,53 \$	2019	63 \$	6 \$	45,46 \$
<b>Passifs courants<sup>1</sup></b>									
<i>Dérivés utilisés pour gérer les éléments suivants</i>									
Risque de change lié aux achats libellés en dollars américains	DFC <sup>3</sup>	2019	131 \$	4 \$	1,00 \$ US: 1,33 \$ CA	2018	376 \$	14 \$	1,00 \$ US: 1,30 \$ CA
Risque de change lié aux produits libellés en dollars américains	DFT <sup>4</sup>	2019	74 \$	1	1,00 \$ US: 1,29 \$ CA	—	— \$	—	—
Risque de change lié à la dette à long terme libellée en dollars américains (note 26 b) et c)	DFC <sup>3</sup>	2018	368 \$	1	1,00 \$ US: 1,29 \$ CA	2018	1 036 \$	18	1,00 \$ US: 1,28 \$ CA
Risque de taux d'intérêt lié au refinancement prévu de la dette arrivant à échéance	DFC <sup>3</sup>	—	— \$	—	—	2018	300 \$	1	GDC, 10 ans, 2,14 %
				6 \$				33 \$	
<b>Autres passifs à long terme<sup>1</sup></b>									
<i>Dérivés utilisés pour gérer les éléments suivants</i>									
Variations de la charge de rémunération fondée sur des actions (note 14 b)	DFC <sup>3</sup>	2020	67 \$	— \$	48,71 \$	—	— \$	— \$	— \$
Risque de change lié à la dette à long terme libellée en dollars américains (note 26 b) et c)	DFC <sup>3</sup>	2027	1 887 \$	65	1,00 \$ US: 1,32 \$ CA	2027	1 910 \$	76	1,00 \$ US: 1,32 \$ CA
				65 \$				76 \$	

1 Juste valeur évaluée à la date de clôture au moyen d'autres données importantes pouvant être observées (niveau 2).

2 Les actifs et passifs financiers dérivés ne font pas l'objet d'une compensation.

3 Dérivés désignés comme étant détenus à des fins de couverture (DFC) au moment de la comptabilisation initiale (éléments de couverture de flux de trésorerie); la comptabilité de couverture est appliquée.

À moins d'indication contraire, le ratio de couverture est de 1:1 et est établi en évaluant le degré d'appariement entre la valeur nominale des éléments de couverture et la valeur nominale des éléments couverts connexes.

4 Dérivés désignés comme étant détenus à des fins de transaction (DFT) et classés à la juste valeur par le biais du résultat net, au moment de la comptabilisation initiale; la comptabilité de couverture n'est pas appliquée.

*Non-dérivés*

Notre dette à long terme qui est évaluée au coût amorti et la juste valeur de celle-ci sont présentées dans le tableau suivant.

(en millions)	31 mars 2018		31 décembre 2017	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Dette à long terme (note 26)	13 990 \$	14 480 \$	13 660 \$	14 255 \$

**f) Comptabilisation des profits et des pertes sur les dérivés**

Le tableau suivant présente les profits et les pertes, excluant les incidences de l'impôt sur le résultat, découlant des instruments dérivés qui sont classés à titre d'éléments de couverture de flux de trésorerie ainsi que le poste où ils sont présentés dans les états consolidés du résultat net et du résultat global.

Le risque de crédit lié à de tels instruments dérivés, comme il est décrit plus en détail à la note 4 b) serait la principale cause d'inefficacité des couvertures. Il n'y avait aucune partie inefficace des instruments dérivés classés à titre d'éléments de couverture de flux de trésorerie pour les périodes présentées.

Trimestres clos les 31 mars (en millions)	Note	Montant du profit (de la perte) comptabilisé(e) dans les autres éléments du résultat global (partie efficace) (note 11)		Profit (perte) reclassé(e) des autres éléments du résultat global en résultat (partie efficace) (note 11)	Montant	
		2018	2017		Poste	2018
<i>Dérivés utilisés pour gérer le risque de change</i>						
Liés aux achats libellés en dollars américains		13 \$	(2) \$	Achat de biens et services	(5) \$	1 \$
Liés à la dette à long terme libellée en dollars américains	26 b), c)	43	(19)	Coûts de financement	67	(11)
		56	(21)		62	(10)
<i>Dérivés utilisés pour gérer les autres risques de prix</i>						
Variations de la charge de rémunération fondée sur des actions	14 b)	(9)	—	Charge au titre des avantages du personnel	(3)	1
		47 \$	(21) \$		59 \$	(9) \$

Le tableau suivant présente les profits et les pertes découlant des instruments dérivés qui sont classés à titre d'éléments détenus à des fins de transaction et qui ne sont pas désignés comme faisant partie d'une relation de couverture, ainsi que le poste où ils sont présentés dans les états consolidés du résultat net et du résultat global.

Périodes closes les 31 mars (en millions)	Poste	Profit (perte) sur les dérivés comptabilisé(e) en résultat Trimestres	
		2018	2017
Dérivés utilisés pour gérer le risque de change	Coûts de financement	(1) \$	2 \$

## 5 information sectorielle

*Généralités*

Les secteurs opérationnels sont des composantes d'une entité qui se livrent à des activités commerciales dont elles peuvent tirer des produits et pour lesquelles elles peuvent engager des charges, y compris des produits et des charges relatifs à des transactions avec d'autres composantes, dont les activités peuvent être clairement distinguées et dont les résultats d'exploitation sont régulièrement examinés par un principal décideur opérationnel en vue de prendre les décisions sur les ressources à affecter et d'évaluer la performance.

L'un de nos jugements importants tient à la distinction que nous faisons entre les activités et les flux de trésorerie de nos services mobiles et de nos services filaires (distinction qui s'applique également à la répartition des charges directes et indirectes ainsi que des dépenses d'investissement). La clarté de cette distinction est de plus en plus minée par la convergence et l'intégration de notre technologie et de notre infrastructure de télécommunications des services mobiles et des services filaires. Comme c'est le cas pour la commercialisation de solutions de télécommunications mobiles fixes à l'intention de nos clients et pour la consolidation de nos activités ne nécessitant pas de contact avec la clientèle, le déploiement continu de notre infrastructure de fibres optiques ne reposant pas sur la technologie, conjugué aux réseaux convergents à la fine pointe de la technologie, a eu une incidence importante sur ce jugement. Par conséquent, il est de plus en plus difficile de faire une distinction claire et objective entre les activités et les flux de trésorerie de nos services mobiles et de nos services filaires.



**a) Produits**

Dans le cadre de la détermination des prix de transaction minimaux liés à des contrats conclus avec des clients, les montants sont affectés à l'exécution, ou à l'achèvement de l'exécution, des obligations de prestation contractuelles futures. De façon générale, ces obligations de prestation contractuelles futures non remplies ou remplies partiellement ont trait à des services à fournir sur la durée du contrat. Le tableau qui suit présente le total de nos prix de transaction minimaux estimatifs affectés aux obligations de prestation contractuelles futures résiduelles non remplies, ou remplies partiellement, et le calendrier de la comptabilisation probable des produits connexes; les montants réels pourraient différer de ces estimations en raison de divers facteurs, y compris la nature imprévisible du comportement des clients, de la réglementation dans le secteur, de la conjoncture économique dans laquelle nous exerçons nos activités et du comportement de la concurrence.

**Information additionnelle  
fournie au sujet des méthodes  
comptables en raison de  
l'application initiale d'IFRS 15  
(se reporter à la note 2)**

Nous avons recours aux mesures de simplification de la comptabilisation des produits suivantes, prévues par IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*.

- Aucun ajustement du montant de la contrepartie prévue au contrat pour tenir compte de l'incidence des composantes financement lorsque nous prévoyons, à la passation du contrat, que l'incidence de la composante financement est négligeable à l'échelle d'un contrat individuel.
- Aucun report des coûts d'obtention du contrat lorsque la période d'amortissement de ces coûts serait de un an ou moins.
- Au moment de l'estimation des prix de transaction minimaux affectés aux obligations de prestation résiduelles non remplies, ou remplies partiellement, l'exclusion des montants découlant des contrats dont la durée initiale attendue ne dépasse pas un an ainsi que des montants découlant de contrats à l'égard desquels nous pourrions comptabiliser et facturer des produits dont le montant correspond directement à nos obligations de prestation remplies.

(en millions)	Au 31 mars 2018	Au 31 décembre 2017
<b>Prix de transaction minimal estimatif affecté aux obligations de prestation résiduelles non remplies, ou remplies partiellement, à comptabiliser dans les produits d'une période ultérieure<sup>1,2</sup></b>		
Au cours de la période de 12 mois se clôturant un an après	2 069 \$	2 075 \$
Au cours de la période de 12 mois se clôturant deux ans après	833	856
Par la suite	23	24
	<b>2 925 \$</b>	<b>2 955 \$</b>

- 1 Exclut les montants de la contrepartie variable limitée, les montants découlant des contrats dont la durée initiale attendue ne dépasse pas un an ainsi que, comme le permet la mesure de simplification, les montants découlant de contrats qui ne sont pas touchés par les écarts temporaires en matière de comptabilisation des produits découlant de la répartition du prix de transaction, ou à l'égard desquels nous pourrions comptabiliser et facturer des produits dont le montant correspond directement à nos obligations de prestation remplies.
- 2 Les IFRS de l'IASB exigent une explication quant au moment où nous prévoyons comptabiliser dans les produits les montants présentés au titre du prix de transaction minimal estimatif affecté aux obligations de prestation résiduelles non remplies, ou remplies partiellement. Les montants estimatifs présentés reposent sur les modalités et échéances contractuelles. Les produits réels comptabilisés au titre du prix de transaction minimal, ainsi que le calendrier de comptabilisation connexe, différeront de ces estimations, en raison principalement de la fréquence des occasions où la durée réelle des contrats conclus avec des clients diffère de leur échéance contractuelle.

**b) Débiteurs**

(en millions)	Note	Au 31 mars 2018	Au 31 décembre 2017	Au 1 <sup>er</sup> janvier 2017
Créances clients		1 164 \$	1 221 \$	1 217 \$
Chiffres présentés à l'heure actuelle				
Montant transitoire	2 c)	—	(9)	(9)
Chiffres ajustés		1 164	1 212	1 208
Montants courus à recevoir – clients		171	143	131
Correction de valeur pour créances douteuses	4 b)	(47)	(43)	(54)
		<b>1 288</b>	<b>1 312</b>	<b>1 285</b>
Montants courus à recevoir – autres		161	302	177
		<b>1 449 \$</b>	<b>1 614 \$</b>	<b>1 462 \$</b>

**c) Actifs sur contrat**

(en millions)	Note	Trimestres clos les 31 mars		Exercice clos le
		2018	2017	31 décembre 2017
Solde au début		1 303 \$	— \$	— \$
Montant transitoire	2 c)	—	1 205	1 205
Solde d'ouverture ajusté		1 303	1 205	1 205
Entrées nettes découlant des activités		281	256	1 270
Montants facturés au cours de la période et donc reclassés dans les débiteurs <sup>1</sup>		(304)	(274)	(1 166)
Variation de la correction de valeur pour perte de valeur, montant net	4 b)	(1)	(3)	(3)
Autres		—	—	(3)
Solde à la fin		1 279 \$	1 184 \$	1 303 \$
À facturer, et donc reclassés dans les débiteurs au cours de :				
La période de 12 mois se clôturant un an après		902 \$	834 \$	907 \$
La période de 12 mois se clôturant deux ans après		366	336	385
Par la suite		11	14	11
Solde à la fin		1 279 \$	1 184 \$	1 303 \$
<b>Rapprochement des actifs sur contrat présentés dans l'état consolidé de la situation financière – tranche courante</b>				
Actifs sur contrat – montant brut		902 \$	834 \$	907 \$
Reclassement des passifs sur contrat, dans le cas des contrats dont les actifs sur contrat sont inférieurs aux passifs sur contrat	24	(5)	(4)	(4)
Reclassement des passifs sur contrat, dans le cas des contrats dont les passifs sur contrat sont inférieurs aux actifs sur contrat	24	(140)	(144)	(146)
		757 \$	686 \$	757 \$

1 Pour le trimestre clos le 31 mars 2018, les montants facturés pour la période à l'égard de notre secteur des services mobiles et reclassés dans les débiteurs se chiffraient à 280 \$ (2017 – 250 \$; exercice clos le 31 décembre 2017 – 1 060 \$).

**Information additionnelle fournie au sujet des méthodes comptables en raison de l'application initiale d'IFRS 15** (se reporter à la note 2)

*Actifs sur contrat*

Plusieurs de nos arrangements à éléments multiples découlent du groupement de la vente d'équipement (un appareil mobile, par exemple) avec une période de service contractuelle. Même si le client reçoit l'équipement à la passation du contrat et que les produits liés à l'obligation de prestation connexe remplie sont comptabilisés à ce moment, le paiement du client pour l'équipement sera dans les faits reçu progressivement sur la durée du contrat de service, dans la mesure où il n'est pas reçu à titre de somme forfaitaire à la passation du contrat. L'écart entre les produits tirés de l'équipement comptabilisés et le montant connexe cumulé facturé au client est comptabilisé dans les états consolidés de la situation financière à titre d'actif sur contrat.

Des actifs sur contrat peuvent également survenir lorsque nous versons une contrepartie à un client.

- Certaines formes de contrepartie versée à un client, à la passation du contrat, comme des rabais (y compris des cartes prépayées autres que bancaires), ou de l'équipement, sont considérées comme des obligations de prestation dans un arrangement à éléments multiples. Même si l'obligation de prestation est remplie à la passation du contrat, le paiement du client relativement à l'obligation de prestation sera dans les faits reçu progressivement sur la durée du contrat de service connexe. L'écart entre les produits découlant de l'obligation de prestation remplie et le montant connexe reflété de façon cumulative dans la facture envoyée au client est comptabilisé dans les états consolidés de la situation financière à titre d'actif sur contrat.
- Les autres formes de contrepartie offerte à un client et remise à la passation du contrat ou au cours d'une période de temps, comme des rabais (y compris des cartes prépayées autres que bancaires), pourraient faire en sorte que nous ne recevions aucun avantage identifiable et distinct et ne sont pas considérées comme des obligations de prestation. De telles contreparties sont comptabilisées comme une réduction des produits échelonnée sur la durée du contrat. L'écart entre la contrepartie offerte et le montant connexe comptabilisé à titre de réduction des produits est comptabilisé dans les états consolidés de la situation financière à titre d'actif sur contrat.

## 7 autres produits d'exploitation

Périodes closes les 31 mars (en millions)	Note	Trimestres	
		2018	2017
Aide publique, incluant l'amortissement du compte de report		6 \$	7 \$
Produits tirés des placements, profit (perte) à la cession d'actifs et autres		19	6
Produits d'intérêts	21 c)	1	—
		26 \$	13 \$

## 8 charge au titre des avantages du personnel

Périodes closes les 31 mars (en millions)	Note	Trimestres		Information additionnelle fournie au sujet des méthodes comptables en raison de l'application initiale d'IFRS 15 (se reporter à la note 2)
		2018	2017	
			(chiffres ajustés – note 2 c)	
<b>Charge au titre des avantages du personnel – montant brut</b>				
Salaires		683 \$	634 \$	<i>Jugements – produits</i> En ce qui a trait aux transactions génératrices de produits, nous devons exercer des jugements qui influent sur le moment auquel les produits et certaines charges connexes sont comptabilisés.
Rémunération fondée sur des actions	14	27	25	
Régimes de retraite – à prestations définies	15 a)	25	21	
Régimes de retraite – à cotisations définies	15 b)	24	23	
Coûts de restructuration	16 a)	28	—	
Autres		40	40	
		827	743	
<b>Coûts internes de la main-d'œuvre comptabilisés à l'actif, montant net</b>				
Coûts d'acquisition du contrat	20			
Comptabilisés à l'actif		(14)	(11)	
Amortis		12	12	
Coûts liés à l'exécution du contrat	20			
Comptabilisés à l'actif		(1)	(1)	
Amortis		1	—	
Immobilisations corporelles		(84)	(80)	
Immobilisations incorporelles amortissables		(41)	(39)	
		(127)	(119)	
		700 \$	624 \$	

- Nous versons une rémunération aux tiers revendeurs et à nos employés qui génèrent des produits, et nous devons exercer un jugement pour déterminer si cette rémunération fondée sur les ventes constitue des coûts engagés aux fins de l'obtention de contrats avec des clients qui devraient être comptabilisés à l'actif (se reporter à la note 20). Nous sommes d'avis que la rémunération qui peut être attribuée indirectement à l'obtention d'un contrat avec un client, étant donné que le montant d'une telle rémunération pourrait être touché autrement que par la simple obtention du contrat, devrait être comptabilisée en charges lorsqu'elle est engagée; la rémunération directement attribuable à l'obtention d'un contrat avec un client devrait être comptabilisée à l'actif et subséquemment amortie sur une base systématique lorsque nos obligations de prestation connexes sont remplies.

Nous devons également exercer un jugement relativement à la comptabilisation à l'actif des coûts engagés aux fins de l'exécution de contrats conclus avec des clients qui génèrent des produits. Ces coûts d'exécution sont les coûts engagés pour établir, mettre en service ou autrement mettre en œuvre des services impliquant l'accès à notre infrastructure de télécommunications ou son utilisation, qui ne seraient autrement pas comptabilisés à l'actif à titre d'immobilisations corporelles et d'immobilisations incorporelles (se reporter à la note 20).

## 9 coûts de financement

Périodes closes les 31 mars (en millions)	Note	Trimestres	
		2018	2017
<b>Charges d'intérêts</b>			
Intérêts sur la dette à long terme		144 \$	138 \$
Intérêts sur les emprunts à court terme et autres		2	1
Désactualisation de provisions	25	4	3
		150	142
<b>Intérêts des régimes à prestations définies du personnel, montant net</b>	15 a)	4	1
<b>Opérations de change</b>		4	(5)
		158	138
<b>Produits d'intérêts</b>		(2)	—
		156 \$	138 \$

## 10 impôt sur le résultat

Périodes closes les 31 mars (en millions)	Trimestres	
	2018	2017
		<i>(chiffres ajustés – note 2 c)</i>
<b>Charge d'impôt exigible</b>		
Pour la période de présentation de l'information financière considérée	144 \$	63 \$
Ajustements comptabilisés dans la période considérée au titre de l'impôt sur le résultat de périodes antérieures	—	(6)
	<b>144</b>	<b>57</b>
<b>Charge (économie) d'impôt différé</b>		
Survenant à la naissance et à la résorption des différences temporaires	7	80
Ajustements comptabilisés dans la période considérée au titre de l'impôt sur le résultat de périodes antérieures	—	6
	<b>7</b>	<b>86</b>
	<b>151 \$</b>	<b>143 \$</b>

Notre charge d'impôt et notre taux d'imposition effectif diffèrent de ceux obtenus par l'application des taux prévus par la loi en raison des éléments suivants :

Trimestres clos les 31 mars (en millions de dollars)	2018		2017	
			<i>(chiffres ajustés – note 2 c)</i>	
Impôt sur le résultat calculé aux taux prévus par la loi	152 \$	27,0 %	150 \$	26,5 %
Autres	(1)	(0,2)	(7)	(1,2)
Charge d'impôt sur le résultat présentée dans les états consolidé du résultat net et du résultat global	<b>151 \$</b>	<b>26,8 %</b>	<b>143 \$</b>	<b>25,3 %</b>

## 11 autres éléments du résultat global

(en millions)	Éléments qui peuvent être ultérieurement reclassés en résultat							Élément qui ne sera jamais reclassé en résultat	Élément qui ne sera jamais reclassé en résultat		
	Dérivés utilisés pour gérer le risque de change			Dérivés utilisés pour gérer les autres risques de prix			Écart de change cumulé	Modification de l'évaluation des actifs financiers de placement	Cumul des autres éléments du résultat global	Réévaluations des régimes à prestations définies du personnel	Autres éléments du résultat global
	Profits (pertes) survenu(e)s	(Profits) pertes de périodes antérieures transféré(e)s en résultat net	Total	Profits (pertes) survenu(e)s	(Profits) pertes de périodes antérieures transféré(e)s en résultat net	Total					
Variation de la juste valeur latente des dérivés désignés à titre de couvertures de flux de trésorerie au cours de la période considérée (note 4 f)											
Solde cumulé au 1 <sup>er</sup> janvier 2017											
Chiffres présentés précédemment IFRS 9, <i>Instruments financiers</i> – montant transitoire (note 2 a)			(22) \$			2 \$	(20) \$	48 \$	16 \$	44 \$	
Chiffres ajustés			—			—	—	—	(3)	(3)	
Autres éléments du résultat global			(22)			2	(20)	48	13	41	
Montant	(21) \$	10 \$	(11)	— \$	(1) \$	(1)	(12)	3	(2)	(11)	92 \$
Impôt sur le résultat	(4) \$	1 \$	(3)	— \$	— \$	—	(3)	—	—	(3)	24
Montant net			(8)			(1)	(9)	3	(2)	(8)	68 \$
Solde cumulé au 31 mars 2017			(30) \$			1 \$	(29) \$	51 \$	11 \$	33 \$	60 \$
Solde cumulé au 1 <sup>er</sup> janvier 2018											
Chiffres présentés précédemment IFRS 9, <i>Instruments financiers</i> – montant transitoire (note 2 a)			(9) \$			8 \$	(1) \$	53 \$	5 \$	57 \$	
Chiffres ajustés			—			—	—	—	(4)	(4)	
Autres éléments du résultat global			(9)			8	(1)	53	1	53	
Montant	56 \$	(62) \$	(6)	(9) \$	3 \$	(6)	(12)	(4)	—	(16)	(62) \$
Impôt sur le résultat	10 \$	(13) \$	(3)	(3) \$	1 \$	(2)	(5)	—	—	(5)	(19)
Montant net			(3)			(4)	(7)	(4)	—	(11)	(43) \$
Solde cumulé au 31 mars 2018			(12) \$			4 \$	(8) \$	49 \$	1 \$	42 \$	(54) \$
<b>Éléments attribuables :</b>											
Aux actions ordinaires										37 \$	
Aux participations ne donnant pas le contrôle										5	
										42 \$	

## 12 montants par action

Le bénéfice net de base par action ordinaire est calculé au moyen de la division du bénéfice net attribuable aux actions ordinaires par le nombre moyen pondéré total d'actions ordinaires en circulation au cours de la période. Le bénéfice net dilué par action ordinaire est calculé pour tenir compte des attributions d'options sur actions et des unités d'actions restreintes.

Le tableau ci-dessous présente le rapprochement des dénominateurs entrant dans le calcul du bénéfice par action de base et du bénéfice par action dilué. Le bénéfice net est égal au bénéfice net dilué pour toutes les périodes présentées.

Périodes closes les 31 mars (en millions)	Trimestres	
	2018	2017
Nombre moyen pondéré total de base d'actions ordinaires en circulation	595	591
Effet des titres dilutifs		
Attributions d'options sur actions	—	—
Nombre moyen pondéré total dilué d'actions ordinaires en circulation	595	591

Pour les trimestres clos les 31 mars 2018 et 2017, aucune attribution d'options sur actions de TELUS Corporation en circulation n'a été exclue du calcul du bénéfice net dilué par action ordinaire.

## 13 dividendes par action

### a) Dividendes déclarés

Trimestres clos les 31 mars  
(en millions, sauf les montants  
par action)

Dividendes sur actions ordinaires	2018				2017			
	Déclarés		Versés aux actionnaires le	Total	Déclarés		Versés aux actionnaires le	Total
	En date du	Par action			En date du	Par action		
Dividende du premier trimestre	9 mars 2018	0,5050 \$	2 avril 2018	299 \$	10 mars 2017	0,4800 \$	3 avril 2017	283 \$

Le 9 mai 2018, le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de 0,5250 \$ par action sur nos actions ordinaires émises et en circulation; ce dividende est payable le 3 juillet 2018 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 8 juin 2018. Le montant final du paiement des dividendes est tributaire du nombre d'actions ordinaires émises et en circulation à la fermeture des bureaux le 8 juin 2018.

### b) Régime de réinvestissement des dividendes et d'actionnariat des employés

Nous avons un régime de réinvestissement des dividendes et d'actionnariat des employés dans le cadre duquel les détenteurs d'actions ordinaires admissibles peuvent acquérir des actions ordinaires supplémentaires en réinvestissant les dividendes et en effectuant des paiements additionnels facultatifs en trésorerie au fiduciaire. En ce qui a trait aux actions dont des détenteurs admissibles ont choisi de participer au régime, les dividendes sur actions ordinaires déclarés au cours du trimestre clos le 31 mars 2018 d'un montant de 13 millions de dollars (2017 – 15 millions de dollars) devaient être réinvestis dans des actions ordinaires que le fiduciaire a acquises à même le capital autorisé, sans escompte applicable.

## 14 rémunération fondée sur des actions

### a) Éléments de la rémunération fondée sur des actions

La charge au titre des avantages du personnel figurant dans les états consolidés du résultat net et du résultat global ainsi que dans les tableaux consolidés des flux de trésorerie comprend les montants de la rémunération fondée sur des actions suivants :

Trimestres clos les 31 mars (en millions)	Note	2018			2017		
		Charge au titre des avantages du personnel	Sorties de trésorerie liées aux activités d'exploitation connexes	Ajustement au tableau des flux de trésorerie	Charge au titre des avantages du personnel	Sorties de trésorerie liées aux activités d'exploitation connexes	Ajustement au tableau des flux de trésorerie
Unités d'actions restreintes	b)	18 \$	— \$	18 \$	16 \$	— \$	16 \$
Régime d'actionnariat des employés	c)	9	(9)	—	9	(9)	—
		27 \$	(9) \$	18 \$	25 \$	(9) \$	16 \$

Pour le trimestre clos le 31 mars 2018, les sorties de trésorerie liées aux activités d'exploitation connexes en ce qui a trait aux unités d'actions restreintes sont présentées déduction faite des entrées de trésorerie découlant des contrats de swap sur actions réglés en trésorerie de 2 millions de dollars (2017 – 2 millions de dollars). Pour le trimestre clos le 31 mars 2018, l'économie d'impôt sur le résultat découlant de la rémunération fondée sur des actions s'est établie à 7 millions de dollars (2017 – 7 millions de dollars).

## b) Unités d'actions restreintes

### Unités d'actions restreintes de TELUS Corporation

Nous octroyons également des unités d'actions restreintes qui offrent essentiellement les mêmes caractéristiques que nos unités d'actions restreintes générales, mais qui procurent un dividende variable (de 0 % à 200 %) qui est tributaire de la réalisation d'une condition de performance liée au nombre total de connexions d'abonnés (d'une pondération de 25 %) et du rendement total pour l'actionnaire en ce qui a trait aux actions ordinaires par rapport à celui d'un groupe mondial de sociétés de télécommunications analogues (d'une pondération de 75 %). La juste valeur à la date d'attribution du sous-ensemble nominal de nos unités d'actions restreintes assujetties à la condition de performance liée au nombre total de connexions d'abonnés est égale à la juste valeur de marché des actions ordinaires correspondantes à la date d'attribution. Par conséquent, le sous-ensemble nominal a été inclus dans la présentation de nos unités d'actions restreintes uniquement assujetties à une condition de service. L'estimation récurrente, qui reflète un dividende variable, de la juste valeur du sous-ensemble nominal de nos unités d'actions restreintes assujetties à une condition de performance liée au rendement total pour l'actionnaire est déterminée au moyen du modèle de simulation de Monte Carlo.

Le tableau suivant présente un sommaire des unités d'actions restreintes de TELUS Corporation en circulation dont les droits n'étaient pas acquis.

	Au 31 mars 2018	Au 31 décembre 2017
Nombre d'unités d'actions restreintes dont les droits n'étaient pas acquis		
<b>Unités d'actions restreintes non assujetties à une condition de performance liée au marché</b>		
Unités d'actions restreintes uniquement assujetties à une condition de service	4 835 889	3 327 464
Sous-ensemble nominal touché par la condition de performance liée au nombre total de connexions d'abonnés	227 999	154 452
	<b>5 063 888</b>	3 481 916
<b>Unités d'actions restreintes assujetties à une condition de performance liée au marché</b>		
Sous-ensemble nominal touché par la condition de performance liée au rendement total pour l'actionnaire	683 997	463 357
	<b>5 747 885</b>	3 945 273

Le tableau suivant présente un sommaire des mouvements relatifs aux unités d'actions restreintes de TELUS Corporation non assujetties à une condition de performance liée au marché.

Période close le 31 mars 2018	Trimestre		
	Nombre d'unités d'actions restreintes <sup>1</sup>		Juste valeur moyenne pondérée à la date d'attribution
	Droits non acquis	Droits acquis	
En circulation, au début			
Droits non acquis	3 481 916	—	41,87 \$
Droits acquis	—	32 848	41,00 \$
Émises			
Attribution initiale	1 616 557	—	45,69 \$
Au lieu de dividendes	37 058	91	47,20 \$
Droits acquis	(12 482)	12 482	41,69 \$
Réglées en trésorerie	—	(37 067)	41,30 \$
Frappées de déchéance ou annulées	(59 161)	—	39,86 \$
En circulation, à la fin			
Droits non acquis	5 063 888	—	43,09 \$
Droits acquis	—	8 354	40,71 \$

1 Compte non tenu du sous-ensemble nominal d'unités d'actions restreintes assujetties à la condition de performance liée au rendement total pour l'actionnaire.

En ce qui a trait à certaines émissions d'unités d'actions restreintes de TELUS Corporation, nous avons conclu des contrats à terme d'actions réglés en trésorerie, qui fixent notre coût; ces renseignements ainsi que le calendrier des unités d'actions restreintes de TELUS Corporation en circulation au 31 mars 2018 dont les droits n'étaient pas acquis sont présentés dans le tableau suivant.

Acquisition des droits au cours des exercices se clôturant les 31 décembre	Nombre d'unités d'actions restreintes à coût fixe	Coût fixe par unité d'action restreinte	Nombre d'unités d'actions restreintes à coût variable	Nombre total d'unités d'actions restreintes dont les droits ne sont pas acquis <sup>1</sup>
2018	1 845 970	41,08 \$	27 704	1 873 674
2019	1 439 418	45,53 \$	288 721	1 728 139
2020	1 369 272	48,71 \$	308 497	1 677 769
	4 654 660		624 922	5 279 582

1 Compte non tenu du sous-ensemble nominal d'unités d'actions restreintes assujetties à la condition de performance liée au rendement total pour l'actionnaire dont les droits seront acquis au cours des exercices clos les 31 décembre 2018 et 2019.

#### Unités d'actions restreintes de TELUS International (Cda) Inc.

Nous octroyons également des unités d'actions restreintes qui présentent essentiellement les mêmes caractéristiques que les unités d'actions restreintes de TELUS Corporation, mais qui procurent un dividende variable (de 0 % à 150 %) qui est tributaire de la réalisation des conditions de performance financière et des conditions de performance en matière de qualité du service non liées au marché de TELUS International (Cda) Inc.

Le tableau suivant présente un sommaire des mouvements relatifs aux unités d'actions restreintes de TELUS International (Cda) Inc.

Période close le 31 mars 2018	Trimestre			
	Libellées en dollars américains		Libellées en dollars canadiens	
	Nombre d'unités d'actions restreintes	Juste valeur moyenne pondérée à la date d'attribution	Nombre d'unités d'actions restreintes	Juste valeur moyenne pondérée à la date d'attribution
En circulation, au début				
Droits non acquis	374 786	24,45 \$ US	—	— \$
Droits acquis	—	— \$ US	32 299	21,36 \$
Émises – attribution initiale	2 622	27,70 \$ US	—	— \$
Frappées de déchéance ou annulées	(1 350)	24,10 \$ US	—	— \$
En circulation, à la fin				
Droits non acquis	376 058	24,50 \$ US	—	— \$
Droits acquis	—	— \$ US	32 299	21,36 \$

#### c) Régime d'actionnariat des employés

Nous avons un régime d'actionnariat des employés qui permet aux employés admissibles allant jusqu'à une certaine catégorie d'emploi d'acheter nos actions ordinaires au moyen de retenues sur la paie régulières. En ce qui a trait aux actions ordinaires détenues dans le cadre du régime d'actionnariat des employés, les dividendes sur actions ordinaires déclarés au cours du trimestre clos le 31 mars 2018, d'un montant de 8 millions de dollars (2017 – 7 millions de dollars), devaient être réinvestis dans des actions ordinaires que le fiduciaire a acquises à même le capital autorisé, sans escompte applicable.

**d) Attributions d'options sur actions***Options sur actions de TELUS Corporation*

Le tableau suivant présente un sommaire de l'évolution du régime d'options sur actions de TELUS Corporation.

Période close le 31 mars 2018	Trimestre	
	Nombre d'options sur actions	Prix moyen pondéré des options sur actions
En circulation, au début	740 471	26,99 \$
Exercées <sup>1</sup>	(278 319)	23,71 \$
Frappées de déchéance	(378)	29,19 \$
Expirées	(9 733)	23,24 \$
En circulation, à la fin <sup>2</sup>	452 041	29,08 \$

- 1 La valeur intrinsèque totale des attributions d'options sur actions exercées pour le trimestre clos le 31 mars 2018 se chiffrait à 6 millions de dollars, reflétant un prix moyen pondéré aux dates d'exercice de 45,68 \$ par action. L'écart entre le nombre d'options sur actions exercées et le nombre d'actions ordinaires émises (tel qu'il est reflété dans les états consolidés des variations des capitaux propres) découle de notre choix de régler les exercices d'attributions d'options sur actions au moyen de l'option de règlement en capitaux propres net.
- 2 Les droits de toutes les options sur actions en circulation de TELUS Corporation sont entièrement acquis, leur prix s'établit entre 24,47 \$ et 31,69 \$ par action et leur durée de vie contractuelle résiduelle moyenne pondérée est de 1,1 an.

*Options sur actions de TELUS International (Cda) Inc.*

Des employés peuvent recevoir des options sur actions de participation (régées en instruments de capitaux propres) leur permettant d'acheter des actions ordinaires de TELUS International (Cda) Inc., à un prix correspondant à, ou équivalant à un multiple de la juste valeur de marché des actions au moment de l'attribution, et/ou des options sur actions fictives (régées en trésorerie) qui leur permettent d'être exposés à une appréciation du prix des actions ordinaires de TELUS International (Cda) Inc. Les attributions d'options sur actions octroyées dans le cadre du régime peuvent être exercées au cours de périodes définies ne dépassant pas dix ans à compter du moment de l'attribution. Toutes les attributions d'options sur actions de participation et la plupart des attributions d'options sur actions procurent un dividende variable (de 0 % à 100 %) qui est tributaire de la réalisation des conditions de performance financière et des conditions de performance en matière de qualité du service non liées au marché de TELUS International (Cda) Inc.

Le tableau suivant présente un sommaire des mouvements relatifs au régime d'options sur actions de TELUS International (Cda) Inc.

Trimestre clos le 31 mars	2018			
	Libellées en dollars américains		Libellées en dollars canadiens	
	Nombre d'options sur actions	Prix moyen pondéré des options sur actions <sup>1</sup>	Nombre d'options sur actions	Prix des options sur actions <sup>2</sup>
En circulation, au début	748 626	30,12 \$ US	53 832	21,36 \$
Frappées de déchéance	(1 172)	27,70 \$ US	—	— \$
En circulation, à la fin	747 454	30,12 \$ US	53 832	21,36 \$

- 1 La fourchette de prix des options sur actions s'établit entre 21,90 \$ US et 40,26 \$ US par action de participation de TELUS International (Cda) Inc. et la durée de vie contractuelle résiduelle moyenne pondérée est de 8,8 ans.
- 2 La durée de vie contractuelle résiduelle moyenne pondérée est de 8,3 ans.

## 15 avantages du personnel futurs

### a) Régimes de retraite à prestations définies – détails

Notre charge (économie) au titre des régimes de retraite à prestations définies s'établit comme suit :

Trimestres clos les 31 mars (en millions)	2018				2017			
	Charge au titre des avantages du personnel (note 8)	Coûts de financement (note 9)	Autres éléments du résultat global (note 11)	Total	Charge au titre des avantages du personnel (note 8)	Coûts de financement (note 9)	Autres éléments du résultat global (note 11)	Total
Comptabilisée dans les éléments suivants :								
<b>Coût des services rendus au cours de l'exercice</b>	<b>22 \$</b>	<b>— \$</b>	<b>— \$</b>	<b>22 \$</b>	<b>19 \$</b>	<b>— \$</b>	<b>— \$</b>	<b>19 \$</b>
<b>Coûts des services passés</b>	<b>1</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>1</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>
<b>Intérêts nets; rendement de l'actif des régimes</b>								
Charges d'intérêts découlant des obligations au titre des prestations définies constituées	—	79	—	79	—	83	—	83
Rendement de l'actif des régimes, y compris les produits d'intérêts <sup>1</sup>	—	(76)	62	(14)	—	(83)	(134)	(217)
Incidence des intérêts sur le plafond relatif à l'actif des régimes	—	1	—	1	—	1	—	1
	—	4	62	66	—	1	(134)	(133)
<b>Frais administratifs</b>	<b>2</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>2</b>
<b>Variation de l'incidence de la limitation du montant net de l'actif au titre des prestations définies au plafond relatif à l'actif des régimes</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>42</b>	<b>42</b>
	<b>25 \$</b>	<b>4 \$</b>	<b>62 \$</b>	<b>91 \$</b>	<b>21 \$</b>	<b>1 \$</b>	<b>(92) \$</b>	<b>(70) \$</b>

1 Les produits d'intérêts sur la tranche attribuable à l'actif des régimes du montant net des intérêts des régimes à prestations définies du personnel inclus dans les coûts de financement tiennent compte d'un taux de rendement de l'actif des régimes équivalant au taux d'actualisation utilisé afin de déterminer les obligations au titre des prestations définies constituées.

### b) Régimes à cotisations définies – charge

Le total des coûts des régimes de retraite à cotisations définies que nous comptabilisons se présente comme suit :

Périodes closes les 31 mars (en millions)	Trimestres	
	2018	2017
Cotisations au régime de retraite syndical et au régime de retraite de la fonction publique	6 \$	6 \$
Autres régimes de retraite à cotisations définies	18	17
	<b>24 \$</b>	<b>23 \$</b>

## 16 coûts de restructuration et autres coûts

### a) Détails des coûts de restructuration et autres coûts

Afin de réduire nos coûts permanents, nous engageons des coûts de restructuration supplémentaires connexes non récurrents, comme il est expliqué plus en détail à la note 16 b). Il est également possible que nous engagions des charges inhabituelles lorsque nous apportons des changements importants ou structurels à nos modèles d'affaires ou à nos modèles d'exploitation, ou que nous menons des activités d'intégration postacquisition. Les autres coûts comprennent également les coûts externes supplémentaires engagés relativement aux acquisitions ou cessions d'entreprises, ainsi que les coûts liés aux litiges, dans le cas de pertes ou de règlements importants.

Le tableau ci-dessous illustre les coûts de restructuration et autres coûts qui sont présentés dans les états consolidés du résultat net et du résultat global.

Périodes closes les 31 mars (en millions)	Coûts de restructuration (note 16 b)		Autres coûts (note 16 c)		Total	
	2018	2017	2018	2017	2018	2017
<b>TRIMESTRES</b>						
Achat de biens et services	4 \$	4 \$	1 \$	— \$	5 \$	4 \$
Charge au titre des avantages du personnel	28	—	1	—	29	—
	<b>32 \$</b>	<b>4 \$</b>	<b>2 \$</b>	<b>— \$</b>	<b>34 \$</b>	<b>4 \$</b>

**b) Provisions au titre de la restructuration**

Les provisions liées au personnel et les autres provisions, telles qu'elles sont présentées à la *note 25*, comprennent les montants concernant les activités de restructuration. En 2018, les activités de restructuration comprenaient les initiatives d'efficacité opérationnelle en cours et supplémentaires, notamment les coûts liés au personnel et la rationalisation des biens immobiliers. Ces initiatives visaient à accroître notre productivité opérationnelle à long terme et notre compétitivité.

**c) Autres**

Au cours du trimestre clos le 31 mars 2018, des coûts externes supplémentaires ont été engagés relativement aux acquisitions d'entreprises. Dans le cadre d'acquisitions d'entreprises, des charges inhabituelles et non récurrentes liées à l'intégration d'entreprises qui ne seraient pas considérées comme des coûts de restructuration ou comme faisant partie de la juste valeur de l'actif net acquis ont été incluses dans les autres coûts.

**17 immobilisations corporelles**

(en millions)	Note	Actifs liés au réseau	Bâtiments et améliorations locatives	Autres	Terrains	Actifs en construction	Total
<b>Au coût</b>							
Au 1 <sup>er</sup> janvier 2018		28 724 \$	3 077 \$	1 095 \$	48 \$	655 \$	33 599 \$
Entrées <sup>1</sup>		237	4	7	—	273	521
Entrées découlant d'acquisitions d'entreprises	18 b)	—	1	6	—	—	7
Cessions, mises hors service et autres		(328)	(7)	18	—	—	(317)
Actifs en construction mis en service		287	28	14	—	(329)	—
<b>Au 31 mars 2018</b>		<b>28 920 \$</b>	<b>3 103 \$</b>	<b>1 140 \$</b>	<b>48 \$</b>	<b>599 \$</b>	<b>33 810 \$</b>
<b>Amortissement cumulé</b>							
1 <sup>er</sup> janvier 2018		19 638 \$	1 884 \$	709 \$	— \$	— \$	22 231 \$
Amortissement des immobilisations corporelles		354	27	30	—	—	411
Cessions, mises hors service et autres		(325)	(9)	20	—	—	(314)
<b>Au 31 mars 2018</b>		<b>19 667 \$</b>	<b>1 902 \$</b>	<b>759 \$</b>	<b>— \$</b>	<b>— \$</b>	<b>22 328 \$</b>
<b>Valeur comptable nette</b>							
Au 31 décembre 2017		9 086 \$	1 193 \$	386 \$	48 \$	655 \$	11 368 \$
<b>Au 31 mars 2018</b>		<b>9 253 \$</b>	<b>1 201 \$</b>	<b>381 \$</b>	<b>48 \$</b>	<b>599 \$</b>	<b>11 482 \$</b>

Au 31 mars 2018, nos engagements contractuels pour l'acquisition d'immobilisations corporelles totalisaient 179 millions de dollars sur une période allant jusqu'au 31 décembre 2022 (31 décembre 2017– 184 millions de dollars sur une période allant jusqu'au 31 décembre 2020).

## 18 immobilisations incorporelles et goodwill

### a) Immobilisations incorporelles et goodwill, montant net

(en millions)	Immobilisations incorporelles amortissables					Immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée		Total des immobilisations incorporelles et du goodwill	
	Contrats avec les clients, relations clients connexes et nombre d'abonnés	Logiciels	Servitudes et autres	Actifs en construction	Total	Licences de spectre	Total des immobilisations incorporelles	Goodwill <sup>1</sup>	Total des immobilisations incorporelles et du goodwill
<b>Au coût</b>									
Au 1 <sup>er</sup> janvier 2018	558 \$	4 667 \$	97 \$	344 \$	5 666 \$	8 693 \$	14 359 \$	4 600 \$	18 959 \$
Entrées	—	17	1	119	137	—	137	—	137
Entrées découlant d'acquisitions d'entreprises b)	100	3	—	—	103	—	103	316	419
Cessions, mises hors service et autres	(138)	(34)	1	—	(171)	—	(171)	—	(171)
Actifs en construction mis en service	—	213	1	(214)	—	—	—	—	—
Écarts de change, montant net	—	—	—	—	—	—	—	17	17
<b>Au 31 mars 2018</b>	<b>520 \$</b>	<b>4 866 \$</b>	<b>100 \$</b>	<b>249 \$</b>	<b>5 735 \$</b>	<b>8 693 \$</b>	<b>14 428 \$</b>	<b>4 933 \$</b>	<b>19 361 \$</b>
<b>Amortissement cumulé</b>									
Au 1 <sup>er</sup> janvier 2018	310 \$	3 330 \$	61 \$	— \$	3 701 \$	— \$	3 701 \$	364 \$	4 065 \$
Amortissement des immobilisations incorporelles	7	131	1	—	139	—	139	—	139
Cessions, mises hors service et autres	(131)	(35)	—	—	(166)	—	(166)	—	(166)
<b>Au 31 mars 2018</b>	<b>186 \$</b>	<b>3 426 \$</b>	<b>62 \$</b>	<b>— \$</b>	<b>3 674 \$</b>	<b>— \$</b>	<b>3 674 \$</b>	<b>364 \$</b>	<b>4 038 \$</b>
<b>Valeur comptable nette</b>									
Au 31 décembre 2017	248 \$	1 337 \$	36 \$	344 \$	1 965 \$	8 693 \$	10 658 \$	4 236 \$	14 894 \$
<b>Au 31 mars 2018</b>	<b>334 \$</b>	<b>1 440 \$</b>	<b>38 \$</b>	<b>249 \$</b>	<b>2 061 \$</b>	<b>8 693 \$</b>	<b>10 754 \$</b>	<b>4 569 \$</b>	<b>15 323 \$</b>

1 L'amortissement cumulé du goodwill correspond à l'amortissement comptabilisé avant 2002; il n'y a aucune perte de valeur cumulée dans l'amortissement cumulé du goodwill. Le solde d'ouverture du goodwill a été ajusté, comme il est présenté à la note 18 c).

Au 31 mars 2018, nos engagements contractuels pour l'acquisition d'immobilisations incorporelles totalisaient 41 millions de dollars sur une période allant jusqu'au 31 décembre 2020 (31 décembre 2017 – 36 millions de dollars sur une période allant jusqu'au 31 décembre 2020).

### b) Acquisitions d'entreprises

#### *AlarmForce Industries*

Le 4 janvier 2018, nous avons acquis les clients, les actifs et les activités d'AlarmForce Industries Inc. en Colombie-Britannique, en Alberta et en Saskatchewan. Cette acquisition vise principalement à profiter de notre expertise et de nos infrastructures de télécommunications pour continuer à améliorer les solutions Maison branchée, d'affaires, de sécurité et de santé pour nos clients.

Le principal facteur ayant contribué à la comptabilisation d'un goodwill a été la capacité de l'entreprise acquise à générer des bénéfices supérieurs aux actifs corporels et incorporels nets acquis (cet excédent découlant de la main-d'œuvre acquise et des avantages d'acquérir une entreprise établie). Nous prévoyons que le montant affecté au goodwill ne sera pas déductible fiscalement.

#### *Xavient Information Systems*

Le 6 février 2018, par l'entremise de notre filiale TELUS International (Cda) Inc., nous avons acquis une participation de 65 % dans Xavient Information Systems, un groupe de sociétés offrant des services-conseils en matière de technologies de l'information et des services de logiciels et ayant des établissements aux États-Unis et en Inde. Cet investissement visait à

accroître notre capacité à fournir des services complexes et d'une plus grande valeur en matière de technologies de l'information, à améliorer nos ventes connexes et nos capacités en matière de solutions, ainsi qu'à acquérir des capacités de redondance multisites pour soutenir d'autres installations.

En ce qui a trait à la participation de 65 % acquise dans l'entreprise, nous avons parallèlement fourni une option de vente position vendeur aux actionnaires vendeurs restants; l'option de vente position vendeur relative à la tranche restante de 35 % de la participation économique pourrait être exercée au plus tard le 31 décembre 2020. La juste valeur en date de l'acquisition des actions faisant l'objet des options de vente détenues par les actionnaires ne détenant pas le contrôle pouvant être vendues a été comptabilisée à titre de provision (se reporter à la *note 25*). Aussi parallèlement à notre acquisition de la participation initiale de 65 %, les actionnaires ne détenant pas le contrôle nous ont fourni une option d'achat position acheteur, qui reflète essentiellement les modalités prévues par l'option de vente position vendeur.

Le principal facteur ayant contribué à la comptabilisation d'un goodwill a été la capacité de l'entreprise acquise à générer des bénéfices supérieurs aux actifs corporels et incorporels nets acquis (cet excédent découlant de la main-d'œuvre acquise et des avantages d'acquérir une entreprise établie). Nous prévoyons que le montant affecté au goodwill ne sera pas entièrement déductible fiscalement.

*Transactions non significatives sur une base individuelle*

Au cours du trimestre clos le 31 mars 2018, nous avons acquis une participation de 100 % dans des entreprises qui complètent nos lignes d'activité existantes. Le principal facteur ayant donné lieu à la comptabilisation d'un goodwill a été la capacité des entreprises acquises à générer des bénéfices supérieurs aux actifs corporels et incorporels nets acquis (cet excédent découlant du faible niveau des actifs corporels par rapport à la capacité des entreprises à générer des bénéfices). Une tranche du montant affecté au goodwill pourrait être déductible fiscalement.

*Justes valeurs à la date d'acquisition*

Les justes valeurs provisoires à la date d'acquisition attribuées aux actifs acquis et aux passifs repris sont présentées dans le tableau suivant.

En fonction de la juste valeur à la date d'acquisition (en millions de dollars)	Répartition du prix d'achat provisoire			
	AlarmForce Industries <sup>1</sup>	Xavient Information Systems <sup>2</sup>	Transactions non significatives sur une base individuelle	Total
<b>Actif</b>				
<b>Actifs courants</b>				
Trésorerie	— \$	4 \$	— \$	4 \$
Débiteurs <sup>3</sup>	—	35	—	35
Autres	1	2	—	3
	1	41	—	42
<b>Actifs non courants</b>				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Bâtiments et améliorations locatives	—	1	—	1
Autres	1	5	—	6
<b>Immobilisations incorporelles amortissables<sup>4</sup></b>				
Contrats avec les clients, relations clients connexes et droits dans un bail	13	81	6	100
Logiciels	—	—	3	3
Autres	—	6	—	6
	14	93	9	116
<b>Total des actifs identifiables acquis</b>	<b>15</b>	<b>134</b>	<b>9</b>	<b>158</b>
<b>Passif</b>				
<b>Passifs courants</b>				
Emprunts à court terme	—	6	—	6
Créditeurs et charges à payer	—	23	—	23
Facturation par anticipation et dépôts de clients	1	—	—	1
	1	29	—	30
<b>Passifs non courants</b>				
Autres passifs à long terme	—	2	—	2
Impôt sur le résultat différé	1	—	—	1
	1	2	—	3
<b>Total des passifs repris</b>	<b>2</b>	<b>31</b>	<b>—</b>	<b>33</b>
<b>Actifs identifiables nets acquis</b>	<b>13</b>	<b>103</b>	<b>9</b>	<b>125</b>
Goodwill	55	250	11	316
<b>Actifs nets acquis</b>	<b>68 \$</b>	<b>353 \$</b>	<b>20 \$</b>	<b>441 \$</b>
<b>Acquisition effectuée selon le moyen suivant :</b>				
Contrepartie en trésorerie	68 \$	125 \$	13 \$	206 \$
Créditeurs et charges à payer	—	14	3	17
Provisions	—	195	4	199
Émission d'actions par une filiale aux détenteurs d'une participation ne donnant pas le contrôle	—	19	—	19
	68 \$	353 \$	20 \$	441 \$

- La répartition du prix d'achat, notamment à l'égard de l'évaluation des contrats avec les clients, des relations clients connexes et des droits dans un bail, n'avait toujours pas été arrêtée définitivement à la date de publication des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés. Comme il est d'usage lors d'une transaction d'acquisition d'entreprise, jusqu'au moment de l'acquisition du contrôle, nous n'avions pas un accès complet aux parties pertinentes des documents comptables d'AlarmForce Industries. Après avoir eu le temps suffisant pour examiner les documents comptables d'AlarmForce Industries et après avoir obtenu de nouvelles informations sur les faits et circonstances connexes à la date d'acquisition, nous ajusterons les montants provisoires pour tenir compte des actifs identifiables acquis et des passifs repris et ainsi finaliser notre répartition du prix d'achat.
- La répartition du prix d'achat, principalement à l'égard de contrats avec les clients, de relations clients connexes et de droits dans un bail et de l'impôt sur le résultat différé, n'avait toujours pas été finalisée à la date de publication des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés. Comme il est d'usage lors d'une transaction d'acquisition d'entreprise, jusqu'au moment de l'acquisition du contrôle, nous n'avions pas un accès complet aux documents comptables de Xavient Information Systems. Après avoir eu le temps suffisant pour examiner les documents comptables de Xavient Information Systems, nous prévoyons finaliser notre répartition du prix d'achat.
- La juste valeur des débiteurs est égale aux montants contractuels bruts à recevoir et reflète les meilleures estimations à la date d'acquisition des flux de trésorerie contractuels devant être recouvrés.
- Les contrats avec les clients et les relations clients (y compris celles liées aux contrats avec les clients) devraient être amortis sur des périodes de 5 à 8 ans; les logiciels devraient être amortis sur une période de 5 ans.

*Informations pro forma*

Les informations supplémentaires pro forma qui suivent représentent certains résultats d'exploitation comme si les acquisitions d'entreprises susmentionnées avaient été effectuées au début de l'exercice 2018.

Période close le 31 mars 2018 (en millions, sauf les montants par action)	Trimestre	
	Données présentées <sup>1</sup>	Données pro forma <sup>2</sup>
Produits d'exploitation	3 377 \$	3 389 \$
Bénéfice net	412 \$	411 \$
Bénéfice net par action ordinaire		
De base	0,69 \$	0,69 \$
Dilué	0,69 \$	0,69 \$

- 1 Les produits d'exploitation et le bénéfice net pour le trimestre clos le 31 mars 2018 comprennent un montant de 4 \$ et de néant, respectivement, en ce qui a trait à AlarmForce Industries; et un montant de 26 \$ et de 1 \$, respectivement, en ce qui a trait à Xavient Information Systems.
- 2 Les montants pro forma pour le trimestre clos le 31 mars 2018 reflètent les entreprises acquises. Les résultats des entreprises acquises ont été inclus dans nos états consolidés du résultat net et du résultat global à compter des dates d'acquisition.

Les informations supplémentaires pro forma reposent sur des estimations et des hypothèses qui sont jugées raisonnables. Les informations supplémentaires pro forma ne sont pas nécessairement représentatives de nos résultats financiers consolidés futurs ni des résultats réels qui auraient été réalisés si les acquisitions d'entreprises avaient été effectuées au début des périodes présentées. Les informations supplémentaires pro forma comprennent l'amortissement additionnel des immobilisations corporelles, l'amortissement additionnel des immobilisations incorporelles, les frais de financement et les autres charges supplémentaires découlant des acquisitions, déduction faite des incidences fiscales connexes.

**c) Acquisition d'entreprise – période précédente**

Le 31 août 2017, nous avons acquis une participation de 55 % dans Voxpro Limited, une société qui offre des services d'impartition de processus d'affaires et des services de centres de contact ayant des établissements en Irlande, aux États-Unis et en Roumanie. Au 31 décembre 2017, la répartition du prix d'achat n'avait pas été finalisée. Au cours du trimestre clos le 31 mars 2018, les montants provisoires à la date d'acquisition assignés au goodwill et aux provisions ont été finalisés et chacun a augmenté de 19 millions de dollars et, comme l'exigent les IFRS de l'IASB, les montants comparatifs ont été ajustés pour refléter cette augmentation à la date d'acquisition.

## 19 contrats de location

Nous occupons des locaux loués dans divers emplacements et disposons de droits d'utilisation des terrains, des bâtiments et de l'équipement aux termes de contrats de location simple. Pour le trimestre clos le 31 mars 2018, les charges liées aux contrats de location simple de biens immobiliers et de véhicules automobiles, déduction faite de l'amortissement des profits différés sur les opérations de cession-bail de bâtiments et des coûts d'occupation liés aux biens immobiliers loués, ont été de 48 millions de dollars (2017 – 48 millions de dollars); les coûts d'occupation liés aux biens immobiliers loués ont totalisé 34 millions de dollars (2017 – 32 millions de dollars).

Se reporter à la *note 2 b)* pour des détails sur les modifications importantes apportées aux IFRS de l'IASB qui n'ont pas encore prise d'effet et qui n'ont pas encore été mises en application, mais qui auront une incidence importante sur le moment auquel les charges liées aux contrats de location simple sont comptabilisées, sur leur comptabilisation aux états consolidés de la situation financière, ainsi que sur leur classement dans les états consolidés du résultat net et du résultat global et dans les tableaux consolidés des flux de trésorerie.

## 20 autres actifs à long terme

(en millions)	Note	Au 31 mars 2018	Au 31 décembre 2017	Au 1 <sup>er</sup> janvier 2017
			(chiffres ajustés – note 2 c)	(note 2 c)
Actif au titre des régimes de retraite		98 \$	156 \$	358 \$
Coûts engagés pour obtenir ou exécuter un contrat conclu avec un client		108	107	93
Portefeuille de placements <sup>1</sup>		37	41	62
Contrats d'entretien payés d'avance		61	57	62
Avances aux coentreprises immobilières	21 c)	53	47	21
Coentreprises immobilières	21 c)	15	15	30
Autres		108	105	107
		480 \$	528 \$	733 \$

1 Juste valeur évaluée à la date de clôture au moyen d'autres données importantes pouvant être observées (niveau 2).

**Information additionnelle fournie au sujet des méthodes comptables en raison de l'application initiale d'IFRS 15 (se reporter à la note 2)**

Les coûts d'acquisition du contrat (habituellement des commissions) et les coûts liés à l'exécution du contrat seront comptabilisés à l'actif et passés en charges, habituellement, sur la durée du contrat, sur une base rationnelle et systématique, conformément au mode de transfert des biens ou services auxquels l'actif est associé. L'amortissement de ces coûts est compris dans les états consolidés du résultat net et du résultat global comme une composante du poste « Achat de biens et services », à l'exception des montants versés à nos employés qui sont inclus dans la charge au titre des avantages du personnel.

Le tableau qui suit présente les coûts engagés pour obtenir et exécuter des contrats conclus avec des clients.

(en millions)	Trimestres clos les 31 mars								
	2018			2017			Exercice clos les 31 décembre 2017		
	Coûts engagés pour			Coûts engagés pour			Coûts engagés pour		
	Obtenir des contrats avec des clients	Exécuter des contrats avec des clients	Total	Obtenir des contrats avec des clients	Exécuter des contrats avec des clients	Total	Obtenir des contrats avec des clients	Exécuter des contrats avec des clients	Total
Solde au début									
Chiffres présentés précédemment	329 \$	11 \$	340 \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$
Montant transitoire	—	—	—	295	8	303	295	8	303
Chiffres ajustés	329	11	340	295	8	303	295	8	303
Entrée	74	2	76	60	1	61	304	4	308
Amortissement	(69)	(2)	(71)	(65)	—	(65)	(270)	(1)	(271)
Solde à la fin	334 \$	11 \$	345 \$	290 \$	9 \$	299 \$	329 \$	11 \$	340 \$
Tranche courante <sup>1</sup>	234 \$	3 \$	237 \$	211 \$	2 \$	213 \$	230 \$	3 \$	233 \$
Tranche non courante	100	8	108	79	7	86	99	8	107
	334 \$	11 \$	345 \$	290 \$	9 \$	299 \$	329 \$	11 \$	340 \$

1 Présentée dans les états consolidés de la situation financière au poste « Charges payées d'avance ».

## 21 coentreprises immobilières

### a) Généralités

En 2011, nous avons conclu un partenariat à parts égales avec une partie sans lien de dépendance, aux fins du projet Jardin TELUS, un projet de réaménagement se composant d'un immeuble d'habitation en copropriété et d'un immeuble commercial et de commerces de détail situés à Vancouver, en Colombie-Britannique. TELUS est un des locataires de Jardin TELUS, qui est désormais notre siège social mondial. La nouvelle tour de bureaux a obtenu la certification LEED (d'après l'anglais *Leadership in Energy and Environmental Design*) Platine de 2009, et la nouvelle tour d'habitation en copropriété avoisinante a été construite conformément à la norme LEED Or.

En 2013, nous avons conclu un partenariat à parts égales avec deux parties sans lien de dépendance (dont l'une est notre partenaire de Jardin TELUS), aux fins d'un projet visant le réaménagement d'un complexe qui se composera d'un immeuble d'habitation, et d'un immeuble commercial et de commerces de détail, appelé TELUS Sky, à Calgary, en Alberta. La nouvelle tour, dont la construction devrait prendre fin en 2019, sera construite conformément à la norme LEED Platine.

## b) Information financière résumée des coentreprises immobilières

(en millions)	Au 31 mars 2018	Au 31 décembre 2017
<b>ACTIF</b>		
<b>Actifs courants</b>		
Trésorerie et placements temporaires, montant net	18 \$	20 \$
Dépôts entiers pour des incitations à la prise à bail et privilèges	1	1
Autres	5	4
	<b>24</b>	<b>25</b>
<b>Actifs non courants</b>		
Biens en voie de développement – immeuble de placement	215	194
Immeuble de placement	220	221
Autres	34	35
	<b>469</b>	<b>450</b>
	<b>493 \$</b>	<b>475 \$</b>
<b>PASSIF ET CAPITAUX PROPRES</b>		
<b>Passifs courants</b>		
Créditeurs et charges à payer	13 \$	13 \$
Tranche courante d'un emprunt hypothécaire portant intérêt à 3,7 % et d'obligations de premier rang garanties portant intérêt à 3,4 %	5	5
Retenues de garantie au titre de la construction	11	10
	<b>29</b>	<b>28</b>
<b>Passifs non courants</b>		
Facilités de crédit aux fins des travaux de construction	159	141
Emprunt hypothécaire portant intérêt à 3,7 % et arrivant à échéance en septembre 2024	27	27
Obligations de premier rang garanties portant intérêt à 3,4 % et arrivant à échéance en juillet 2025	207	208
	<b>393</b>	<b>376</b>
<b>Passifs</b>	<b>422</b>	<b>404</b>
<b>Capitaux propres</b>		
TELUS <sup>1</sup>	29	29
Autres associés	42	42
	<b>71</b>	<b>71</b>
	<b>493 \$</b>	<b>475 \$</b>

- 1 Les montants comptabilisés par les coentreprises immobilières au titre des capitaux propres diffèrent de ceux que nous avons comptabilisés en raison du montant des profits différés sur nos biens immobiliers investis et de la charge pour moins-value que nous avons comptabilisée en excédent de la charge pour moins-value comptabilisée par la coentreprise immobilière.

Périodes closes les 31 mars (en millions)	Trimestres 2018	2017
<b>Produits</b>		
Produits tirés de l'immeuble de placement	8 \$	9 \$
Produits tirés de la vente d'habitations en copropriété	— \$	2 \$
Dotations aux amortissements	2 \$	2 \$
Charges d'intérêts <sup>1</sup>	2 \$	2 \$
Bénéfice net et bénéfice global <sup>2</sup>	1 \$	2 \$

- 1 Au cours du trimestre clos le 31 mars 2018, les coentreprises immobilières ont comptabilisé à l'actif des coûts de financement de 2 \$ (2017 – 1 \$).
- 2 Étant donné que les coentreprises immobilières sont des partenariats, aucune charge d'impôt sur le résultat des associés n'est constituée au moment de déterminer le bénéfice net et le bénéfice global des coentreprises immobilières.

**c) Nos activités liées aux coentreprises immobilières**

Nos activités liées aux placements dans des coentreprises immobilières sont présentées dans le tableau ci-après.

Trimestres clos les 31 mars (en millions)	2018			2017		
	Prêts et créances <sup>1</sup>	Capitaux propres <sup>2</sup>	Total	Prêts et créances <sup>1</sup>	Capitaux propres <sup>2</sup>	Total
<b>Liés aux états du résultat net et du résultat global des coentreprises immobilières</b>						
Bénéfice global qui nous est attribuable <sup>3</sup>	— \$	— \$	— \$	— \$	1 \$	1 \$
<b>Liés aux états de la situation financière des coentreprises immobilières</b>						
<i>Éléments n'ayant aucune incidence sur les flux de trésorerie présentés à l'heure actuelle</i>						
Coûts de financement que nous avons facturés liés aux facilités de crédit aux fins des travaux de construction et autres (note 6)	1	—	1	—	—	—
<i>Flux de trésorerie de la période considérée</i>						
Facilités de crédit aux fins des travaux de construction						
Sommes avancées	6	—	6	5	—	5
Coûts de financement qui nous ont été payés	(1)	—	(1)	—	—	—
Fonds qui nous ont été remboursés et bénéfices distribués	—	—	—	—	(3)	(3)
Augmentation (diminution) nette	6	—	6	5	(2)	3
<b>Valeur comptable des coentreprises immobilières</b>						
Solde au début	47	15	62	21	30	51
Solde à la fin	53 \$	15 \$	68 \$	26 \$	28 \$	54 \$

- 1 Les prêts et créances sont inclus dans nos états consolidés de la situation financière à titre d'avances aux coentreprises immobilières et se composent des avances en vertu des facilités de crédit aux fins des travaux de construction (se reporter à la note 21 d).
- 2 Nous comptabilisons notre participation dans les coentreprises immobilières au moyen de la méthode de la mise en équivalence.
- 3 Étant donné que les coentreprises immobilières sont des partenariats, aucune charge d'impôt sur le résultat des associés n'est constituée au moment de déterminer le bénéfice net et le bénéfice global des coentreprises immobilières. La charge d'impôt sur le résultat est constituée au moment de déterminer le bénéfice global qui nous est attribuable.

Au cours du trimestre clos le 31 mars 2018, la coentreprise immobilière Jardin TELUS a comptabilisé un montant de 3 millions de dollars (2017 – 3 millions de dollars) au titre des produits tirés de la location de la tour de bureaux du projet Jardin TELUS. La moitié de ce montant est attribuable à notre participation économique dans la coentreprise immobilière, et l'autre moitié est attribuable à la participation économique de notre associé dans la coentreprise immobilière.

**d) Engagements et passifs éventuels***Engagements au titre des travaux de construction*

La coentreprise immobilière TELUS Sky prévoit engager des dépenses totalisant environ 400 millions de dollars aux fins de la construction d'une tour à usage mixte. Au 31 mars 2018, les engagements contractuels de la coentreprise immobilière jusqu'en 2019 au titre des travaux de construction s'élevaient à environ 62 millions de dollars (31 décembre 2017 – 82 millions de dollars jusqu'en 2019).

*Facilités de crédit aux fins des travaux de construction*

La coentreprise immobilière TELUS Sky a une convention de crédit avec trois institutions financières canadiennes (en leur qualité de coprêteur à 66⅔ %) et avec TELUS Corporation (en sa qualité de coprêteur à 33⅓ %) qui prévoit un financement de 342 millions de dollars aux fins des travaux de construction liés à ce projet. Les facilités de crédit aux fins des travaux de construction comportent les déclarations de financement liées aux travaux de construction de biens immobiliers, les garanties et les clauses restrictives habituelles et sont garanties par des débiteurs à vue constituant des charges hypothécaires de premier rang fixes et flottantes grevant les biens immobiliers sous-jacents. Les facilités de crédit aux fins des travaux de construction sont disponibles sous forme d'acceptations bancaires ou de prêts à taux préférentiel, et portent intérêt à des taux analogues aux taux dont sont assorties des facilités de financement aux fins de construction similaires.

(en millions)	Note	Au 31 mars 2018	Au 31 décembre 2017
<b>Engagement au titre des facilités de crédit aux fins des travaux de construction – TELUS Corporation</b>			
Non utilisées	4 c)	61 \$	67 \$
Avances		53	47
		114	114
<b>Engagement au titre des facilités de crédit aux fins des travaux de construction – autres</b>			
		228	228
		342 \$	342 \$

## 22 emprunts à court terme

Le 26 juillet 2002, une de nos filiales, TELUS Communications Inc., a conclu une convention avec une fiducie de titrisation sans lien de dépendance liée à une grande banque de l'annexe I, aux termes de laquelle elle est en mesure de vendre une participation dans certaines créances clients, sous réserve d'un montant maximal de 500 millions de dollars (31 décembre 2017 – 500 millions de dollars). Cette convention de titrisation à rechargement arrive à expiration le 31 décembre 2018 et exige qu'un produit en trésorerie minimal de 100 millions de dollars soit tiré de la vente mensuelle de participations dans certaines créances clients. TELUS Communications Inc. est tenue de maintenir au moins la notation BB (31 décembre 2017 – BB) attribuée par Dominion Bond Rating Service, sinon la fiducie de titrisation pourra exiger la résiliation du programme de vente avant la fin de la durée.

Lorsque nous cédonos nos créances clients, nous conservons des comptes de réserve à titre de droits conservés dans les créances titrisées et les droits de gestion. Au 31 mars 2018, nous avons vendu à la fiducie (mais continuons de comptabiliser) des créances clients d'un montant de 121 millions de dollars (31 décembre 2017 – 119 millions de dollars). Les emprunts à court terme de 100 millions de dollars (31 décembre 2017 – 100 millions de dollars) se composent de montants qui nous ont été avancés par la fiducie de titrisation sans lien de dépendance à la suite de la cession de créances clients.

Les montants prélevés sur nos facilités bancaires bilatérales constituaient le reste des emprunts à court terme (le cas échéant).

## 23 créditeurs et charges à payer

(en millions)	Au 31 mars 2018	Au 31 décembre 2017
Charges à payer	969 \$	1 066 \$
Paie et autres charges salariales connexes	264	403
Passif lié aux unités d'actions restreintes	67	66
	<b>1 300</b>	<b>1 535</b>
Dettes fournisseurs	543	717
Intérêts à payer	137	147
Autres	74	61
	<b>2 054 \$</b>	<b>2 460 \$</b>

## 24 facturation par anticipation et dépôts de clients

(en millions)	Au 31 mars 2018	Au 31 décembre 2017	Au 1 <sup>er</sup> janvier 2017
		(chiffres ajustés – note 2 c)	(note 2 c)
Facturation par anticipation	513 \$	506 \$	456 \$
Frais différés afférents au branchement et à l'activation de comptes clients	12	13	17
Dépôts des clients	21	21	15
Comptes de report réglementaires	1	1	8
Passifs sur contrat	547	541	496
Autres	77	91	88
	<b>624 \$</b>	<b>632 \$</b>	<b>584 \$</b>

**Information additionnelle fournie au sujet des méthodes comptables en raison de l'application initiale d'IFRS 15 (se reporter à la note 2)**

*Passifs sur contrat*  
La facturation par anticipation est comptabilisée lorsque la facturation a lieu avant la prestation des services connexes, et elle est portée aux produits dans la période au cours de laquelle les services sont rendus ou l'équipement est fourni. De même, les frais initiaux afférents au branchement et à l'activation de comptes clients sont différés et comptabilisés sur la durée moyenne prévue de la relation d'affaires avec les clients, lorsqu'une telle mesure est appropriée.

Les passifs sur contrat représentent nos obligations de prestation futures envers les clients à l'égard de services ou d'équipement et pour lesquels nous avons reçu une contrepartie de la part du client, ou pour lesquels un montant est à recevoir du client. Le tableau qui suit présente les soldes de nos passifs sur contrat et la variation de ces soldes.

(en millions)	Note	Trimestres clos les		Exercice clos le
		2018	2017	
			31 mars	31 décembre
Solde au début		780 \$	732 \$	732 \$
Produits différés au cours d'une période antérieure et comptabilisés au cours de la période considérée		(689)	(670)	(670)
Entrées nettes découlant des activités		696	717	718
Prélèvement sur le compte de report réglementaire		—	(2)	(7)
Entrées découlant de regroupements d'entreprises		1	—	7
<b>Solde à la fin</b>		<b>788 \$</b>	<b>777 \$</b>	<b>780 \$</b>
Tranche courante		692 \$	694 \$	691 \$
Tranche non courante	27			
Produits différés		78	61	71
Frais différés afférents au branchement et à l'activation de comptes clients		18	22	18
		<b>788 \$</b>	<b>777 \$</b>	<b>780 \$</b>
<b>Rapprochement des passifs sur contrat présentés dans l'état consolidé de la situation financière – tranche courante</b>				
Passifs sur contrat, montant brut		692 \$	694 \$	691 \$
Reclassement des actifs sur contrat, dans le cas des contrats dont les passifs sur contrat sont inférieurs aux actifs sur contrat		(140)	(144)	(146)
Reclassement des actifs sur contrat, dans le cas des contrats dont les actifs sur contrat sont inférieurs aux passifs sur contrat		(5)	(4)	(4)
		<b>547 \$</b>	<b>546 \$</b>	<b>541 \$</b>

## 25 provisions

(en millions)	Obligation liée	Provisions liées	Options de	Autres	Total
	à la mise		vente position		
	hors service	au personnel	vendeur <sup>1</sup>		
	d'immobilisations				
Au 1 <sup>er</sup> janvier 2018	351 \$	36 \$	82 \$	120 \$	589 \$
Ajouts	—	31	199	2	232
Reprise	—	—	—	(1)	(1)
Utilisation	(1)	(28)	—	(14)	(43)
Effet des intérêts	3	—	1	—	4
Incidence du change, montant net	—	—	14	—	14
<b>Au 31 mars 2018</b>	<b>353 \$</b>	<b>39 \$</b>	<b>296 \$</b>	<b>107 \$</b>	<b>795 \$</b>
Courantes	5 \$	35 \$	— \$	29 \$	69 \$
Non courantes	348	4	296	78	726
<b>Au 31 mars 2018</b>	<b>353 \$</b>	<b>39 \$</b>	<b>296 \$</b>	<b>107 \$</b>	<b>795 \$</b>

1 Le solde d'ouverture des options de vente position vendeur a été ajusté, comme il est indiqué à la note 18 c).

### Obligation liée à la mise hors service d'immobilisations

Nous établissons des provisions pour les passifs liés à la mise hors service d'immobilisations corporelles lorsque ces obligations découlent de l'acquisition, de la construction, de la mise en valeur ou de l'exploitation normale des actifs en question. Nous prévoyons que les sorties de trésorerie relativement au solde comptabilisé à la date des états financiers auront lieu aux alentours des dates où ces actifs sont mis hors service.

### Provisions liées au personnel

Les provisions liées au personnel ont principalement trait aux activités de restructuration (comme il est expliqué à la note 16 b). Le moment où auront lieu les sorties de trésorerie relativement au solde comptabilisé à la date des états financiers est essentiellement de nature à court terme.

*Options de vente position vendeur*

Parallèlement à certaines acquisitions d'entreprises, nous avons établi des provisions pour des options de vente position vendeur relativement à des participations ne donnant pas le contrôle. Les provisions au titre des options de vente position vendeur sont déterminées en fonction de la valeur actualisée nette des résultats futurs estimés et exigent la formulation d'hypothèses économiques clés en ce qui a trait à l'avenir. Aucune sortie de trésorerie au titre des options de vente position vendeur ne devrait avoir lieu avant 2020, moment où elles peuvent commencer à être exercées.

*Autres*

Les provisions pour autres éléments comprennent les provisions au titre des réclamations juridiques, des activités de restructuration liées à des personnes qui ne sont pas des employés, des coûts de résiliation de contrats et des contrats déficitaires liés à des acquisitions d'entreprises. À l'exception de ce qui est décrit dans le texte qui suit, nous prévoyons que les sorties de trésorerie relativement au solde comptabilisé à la date des états financiers surviendront sur une période indéterminée s'échelonnant sur plusieurs années.

Comme il est expliqué plus en détail à la *note 29*, nous faisons l'objet d'un certain nombre de réclamations juridiques et nous sommes au courant de certaines autres réclamations juridiques éventuelles à notre égard. En ce qui concerne les réclamations juridiques, nous établissons des provisions, lorsque celles-ci sont justifiées, après avoir tenu compte des évaluations juridiques, de l'information dont nous disposons actuellement et de la possibilité de bénéficier de recours. Le moment où auront lieu les sorties de trésorerie liées aux réclamations juridiques ne peut être raisonnablement déterminé.

En ce qui a trait aux acquisitions d'entreprises, nous avons établi des provisions pour une contrepartie éventuelle, des coûts de résiliation de contrats et des contrats déficitaires acquis. Des sorties de trésorerie à l'égard des coûts de résiliation de contrats et des contrats déficitaires acquis doivent se produire jusqu'au milieu de 2018.

## 26 dette à long terme

### a) Éléments de la dette à long terme

(en millions)	Note	Au 31 mars 2018	Au 31 décembre 2017
Billets de TELUS Corporation	b)	12 094 \$	11 561 \$
Papier commercial de TELUS Corporation	c)	843	1 140
Débiteures de TELUS Communications Inc.		620	620
Facilité de crédit de TELUS International (Cda) Inc.	e)	433	339
<b>Dette à long terme</b>		<b>13 990 \$</b>	<b>13 660 \$</b>
Tranche courante		852 \$	1 404 \$
Tranche non courante		13 138	12 256
<b>Dette à long terme</b>		<b>13 990 \$</b>	<b>13 660 \$</b>

### b) Billets de TELUS Corporation

Les billets sont des obligations de premier rang non garanties et non subordonnées qui ont égalité de rang de paiement avec toutes nos obligations non garanties et non subordonnées existantes ou futures et ont priorité de paiement sur toute notre dette subordonnée existante ou future, mais sont réellement subordonnées à toute obligation existante ou future de nos filiales, ou garanties par ces dernières. Les actes de fiducie régissant les billets contiennent certaines clauses restrictives qui, entre autres, limitent notre capacité et celle de certaines de nos filiales de donner des garanties à l'égard de la dette, d'effectuer des transactions de vente et de cession-bail, et de contracter de nouvelles dettes.

Série <sup>1</sup>	Émis	Échéance	Prix d'émission	Taux d'intérêt effectif <sup>2</sup>	Montant nominal en capital		Écart au titre de la valeur actuelle de remboursement par anticipation	
					Émis initialement	En circulation à la date des états financiers	Points de base	Date d'expiration
Billets à 5,05 % de série CG	Décembre 2009	Décembre 2019	994,19 \$	5,13 %	1,0 G\$	1,0 G\$	45,5 <sup>3</sup>	s.o.
Billets à 5,05 % de série CH	Juillet 2010	Juillet 2020	997,44 \$	5,08 %	1,0 G\$	1,0 G\$	47 <sup>3</sup>	s.o.
Billets à 3,35 % de série CJ	Décembre 2012	Mars 2023	998,83 \$	3,36 %	500 M\$	500 M\$	40 <sup>4</sup>	15 déc. 2022
Billets à 3,35 % de série CK	Avril 2013	Avril 2024	994,35 \$	3,41 %	1,1 G\$	1,1 G\$	36 <sup>4</sup>	2 janv. 2024
Billets à 4,40 % de série CL	Avril 2013	Avril 2043	997,68 \$	4,41 %	600 M\$	600 M\$	47 <sup>4</sup>	1 <sup>er</sup> oct. 2042
Billets à 3,60 % de série CM	Novembre 2013	Janvier 2021	997,15 \$	3,65 %	400 M\$	400 M\$	35 <sup>4</sup>	s.o.
Billets à 5,15 % de série CN	Novembre 2013	Novembre 2043	995,00 \$	5,18 %	400 M\$	400 M\$	50 <sup>4</sup>	26 mai 2043
Billets à 3,20 % de série CO	Avril 2014	Avril 2021	997,39 \$	3,24 %	500 M\$	500 M\$	30 <sup>4</sup>	5 mars 2021
Billets à 4,85 % de série CP	Multiple <sup>5</sup>	Avril 2044	987,91 \$ <sup>5</sup>	4,93 % <sup>5</sup>	500 M\$ <sup>5</sup>	900 M\$ <sup>5</sup>	46 <sup>4</sup>	5 oct. 2043
Billets à 3,75 % de série CQ	Septembre 2014	Janvier 2025	997,75 \$	3,78 %	800 M\$	800 M\$	38,5 <sup>4</sup>	17 oct. 2024
Billets à 4,75 % de série CR	Septembre 2014	Janvier 2045	992,91 \$	4,80 %	400 M\$	400 M\$	51,5 <sup>4</sup>	17 juill. 2044
Billets à 1,50 % de série CS	Mars 2015	Mars 2018	999,62 \$	1,51 %	250 M\$	Néant	s.o. <sup>6</sup>	s.o.
Billets à 2,35 % de série CT	Mars 2015	Mars 2022	997,31 \$	2,39 %	1,0 G\$	1,0 G\$	35,5 <sup>4</sup>	28 févr. 2022
Billets à 4,40 % de série CU	Mars 2015	Janvier 2046	999,72 \$	4,40 %	500 M\$	500 M\$	60,5 <sup>4</sup>	29 juill. 2045
Billets à 3,75 % de série CV	Décembre 2015	Mars 2026	992,14 \$	3,84 %	600 M\$	600 M\$	53,5 <sup>4</sup>	10 déc. 2025
Billets à 2,80 % libellés en dollars américains <sup>7</sup>	Septembre 2016	Février 2027	991,89 \$ US	2,89 %	600 M\$ US	600 M\$ US	20 <sup>8</sup>	16 nov. 2026
Billets à 3,70 % libellés en dollars américains <sup>9</sup>	Mars 2017	Septembre 2027	998,95 \$ US	3,71 %	500 M\$ US	500 M\$ US	20 <sup>8</sup>	15 juin 2027
Billets à 4,70 % de série CW	Multiple <sup>10</sup>	Mars 2048	998,06 \$ <sup>10</sup>	4,71 % <sup>10</sup>	325 M\$	475 M\$	58,5 <sup>4</sup>	6 sept. 2047
Billets à 3,625 % de série CX	Février 2018	Février 2028	989,49 \$	3,75 %	600 M\$	600 M\$	37 <sup>4</sup>	1 <sup>er</sup> déc. 2027

- Les intérêts sont payables semestriellement. Nous devons faire une offre de rachat de ces billets à un prix correspondant à 101 % de leur montant en capital majoré de l'intérêt couru et impayé à la date de rachat à la survenance d'un événement déclencheur de changement de contrôle, comme il est décrit dans l'acte de fiducie supplémentaire.
- Le taux d'intérêt effectif correspond au taux que les billets rapporteraient à un premier détenteur de titres d'emprunt si ces derniers étaient détenus jusqu'à leur échéance.
- Les billets sont remboursables par anticipation en totalité en tout temps ou en partie de temps à autre, à notre gré, sur préavis d'au moins 30 jours et d'au plus 60 jours. Le prix de remboursement par anticipation est égal au plus élevé de i) la valeur actuelle des billets, actualisée en fonction du rendement des obligations du gouvernement du Canada, majorée de l'écart au titre de la valeur actuelle de remboursement par anticipation, ou de ii) 100 % du montant en capital. De plus, les intérêts courus et impayés, s'il y a lieu, seront payés à la date fixée pour le remboursement par anticipation.
- À tout moment avant les dates d'échéance respectives mentionnées dans le tableau, les billets sont remboursables par anticipation en totalité en tout temps ou en partie de temps à autre, à notre gré, sur préavis d'au moins 30 jours et d'au plus 60 jours. Le prix de remboursement par anticipation est égal au plus élevé de i) la valeur actuelle des billets, actualisée en fonction du rendement des obligations du gouvernement du Canada, majorée de l'écart au titre de la valeur actuelle de remboursement par anticipation, calculée sur la période allant jusqu'à l'échéance sauf dans le cas des séries CT, CU, CW et CX pour lesquelles elle est calculée sur la période allant jusqu'à la date d'expiration relativement à l'écart au titre de la valeur actuelle de remboursement par anticipation, ou de ii) 100 % du capital. De plus, les intérêts courus et impayés, s'il y a lieu, seront payés à la date fixée pour le remboursement par anticipation. À partir des dates d'expiration respectives mentionnées dans le tableau relativement à l'écart au titre de la valeur actuelle de remboursement par anticipation, les billets sont remboursables par anticipation en totalité, mais non en partie, à notre gré, sur préavis d'au moins 30 jours et d'au plus 60 jours à un prix de remboursement par anticipation égal à 100 % des montants en capital respectifs.
- Des billets à 4,85 % de série CP d'un montant de 500 millions de dollars ont été émis en avril 2014 à un prix d'émission de 998,74 \$ et à un taux d'intérêt effectif de 4,86 %. Cette série de billets a fait l'objet d'une nouvelle émission en décembre 2015, et des billets supplémentaires d'un montant de 400 millions de dollars ont été émis à un prix d'émission de 974,38 \$ et à un taux d'intérêt effectif de 5,02 %.
- Les billets ne sont pas rachetables à notre gré, sauf en cas de certaines modifications apportées aux lois fiscales.
- Nous avons eu recours à un dérivé de change (un swap de devises) qui a effectivement servi à convertir les paiements en capital et les obligations au titre des intérêts en obligations libellées en dollars canadiens relativement auxquelles le taux d'intérêt fixe est de 2,95 % et le montant émis et en circulation est de 792 millions de dollars (reflétant un taux de change fixe de 1,3205 \$).
- À tout moment avant les dates d'échéance respectives mentionnées dans le tableau, les billets sont remboursables par anticipation en totalité en tout temps ou en partie de temps à autre, à notre gré, sur préavis d'au moins 30 jours et d'au plus 60 jours. Le prix de remboursement par anticipation est égal au plus élevé de i) la valeur actuelle des billets, actualisée en fonction du taux ajusté des bons du Trésor américain, majoré de l'écart au titre de la valeur actuelle de remboursement par anticipation, calculée sur la période allant jusqu'à la date d'expiration relativement à l'écart au titre de la valeur actuelle de remboursement par anticipation, ou de ii) 100 % du capital. De plus, les intérêts courus et impayés, s'il y a lieu, seront payés à la date fixée pour le remboursement par anticipation. À partir des dates d'expiration respectives mentionnées dans le tableau relativement à l'écart au titre de la valeur actuelle de remboursement par anticipation, les billets sont remboursables par anticipation en totalité, mais non en partie, à notre gré, sur préavis d'au moins 30 jours et d'au plus 60 jours à des prix de remboursement par anticipation égaux à 100 % des montants en capital respectifs.
- Nous avons eu recours à un dérivé de change (un swap de devises) qui a effectivement servi à convertir les paiements en capital et les obligations au titre des intérêts en obligations libellées en dollars canadiens relativement auxquelles le taux d'intérêt fixe est de 3,41 % et le montant émis et en circulation est de 667 millions de dollars (reflétant un taux de change fixe de 1,3348 \$).
- Des billets à 4,70 % de série CW d'un montant de 325 millions de dollars ont été émis en mars 2017 à un prix d'émission de 990,65 \$ et à un taux d'intérêt effectif de 4,76 %. Cette série de billets a fait l'objet d'une nouvelle émission en février 2018, et des billets supplémentaires d'un montant de 150 millions de dollars ont été émis à un prix de 1 014,11 \$ et à un taux d'intérêt effectif de 4,61 %.

**c) Papier commercial de TELUS Corporation**

TELUS Corporation a un programme de papier commercial non garanti adossé à notre facilité de crédit consortial de 2,25 milliards de dollars (se reporter à la *note 26 d*) qui sera utilisé aux fins générales de la société, notamment à titre de dépenses d'investissement et de placements. Ce programme nous permet d'émettre à tout moment du papier commercial, sous réserve du respect de conditions en matière de notation, d'un montant maximal global de 1,4 milliard de dollars (31 décembre 2017 – 1,4 milliard de dollars). Les contrats de change à terme sont utilisés pour gérer le risque de change découlant de l'émission de papier commercial libellé en dollars américains. La dette sous forme de papier commercial est exigible dans un délai de un an et est classée à titre de tranche courante de la dette à long terme, étant donné que les montants sont entièrement soutenus et que nous prévoyons qu'ils continueront d'être soutenus par la facilité de crédit renouvelable qui ne comporte aucune exigence de remboursement au cours de la prochaine année. Au 31 mars 2018, l'encours du papier commercial s'établissait à 843 millions de dollars, lequel était libellé en dollars américains (654 millions de dollars US), avec un taux d'intérêt effectif moyen pondéré de 2,42 %, arrivant à échéance en juillet 2018.

**d) Facilité de crédit de TELUS Corporation**

Au 31 mars 2018, TELUS Corporation avait une facilité de crédit bancaire renouvelable non garantie de 2,25 milliards de dollars, venant à échéance le 31 mai 2021, avec un consortium d'institutions financières, qui servira aux fins générales de la société, notamment pour soutenir le papier commercial. Après le 31 mars 2018, la facilité de crédit a été renouvelée pour un montant de 2,25 milliards de dollars, et arrivera à échéance le 31 mai 2023.

La facilité de crédit de TELUS Corporation porte intérêt au taux préférentiel, au taux de base en dollars américains, au taux des acceptations bancaires ou au taux interbancaire offert à Londres (« LIBOR ») (tous ces termes sont utilisés ou définis dans la facilité de crédit), plus les marges applicables. La facilité de crédit comporte les déclarations, les garanties et les clauses restrictives habituelles, y compris le respect de deux ratios mesurés à la clôture des trimestres financiers. En vertu de ces deux exigences, notre ratio de la dette nette sur les flux de trésorerie d'exploitation ne doit pas être supérieur à 4,00:1,00, et notre ratio des flux de trésorerie d'exploitation sur les charges d'intérêts ne doit pas être inférieur à 2,00:1,00, selon le sens donné à tous ces ratios en vertu de la facilité de crédit.

L'accès continu à la facilité de crédit de TELUS Corporation n'est pas assujéti au maintien par TELUS Corporation d'une notation du crédit en particulier.

(en millions)	Au 31 mars 2018	Au 31 décembre 2017
Montant net disponible	1 407 \$	1 110 \$
Soutien du papier commercial	843	1 140
Montant brut disponible	2 250 \$	2 250 \$

Au 31 mars 2018, nous affichions des lettres de crédit en cours de 231 millions de dollars (31 décembre 2017 – 224 millions de dollars), lesquelles ont été émises en vertu de diverses facilités non engagées; ces facilités de lettres de crédit s'ajoutent à notre capacité de fournir des lettres de crédit conformément à notre facilité de crédit bancaire engagée.

**e) Facilité de crédit de TELUS International (Cda) Inc.**

Au 31 mars 2018, TELUS International (Cda) Inc. avait une facilité de crédit bancaire, garantie par ses actifs, venant à échéance le 20 décembre 2022 avec un consortium d'institutions financières. La facilité de crédit comprend une composante renouvelable de 350 millions de dollars US (31 décembre 2017 – 350 millions de dollars US) et un emprunt à terme de 120 millions de dollars US amortissable (31 décembre 2017 – 120 millions de dollars US). La facilité de crédit ne confère aucun droit de recours à l'égard de TELUS Corporation. Au 31 mars 2018, l'encours de la facilité s'élevait à 441 millions de dollars (433 millions de dollars, déduction faite des frais d'émission non amortis) et était entièrement libellé en dollars américains (342 millions de dollars US), avec un taux d'intérêt moyen pondéré de 3,87 %.

(en millions)	Au 31 mars 2018			Au 31 décembre 2017		
	Composante renouvelable	Composante emprunt à terme	Total	Composante renouvelable	Composante emprunt à terme	Total
Montant disponible	125 \$ US	s.o. \$ US	125 \$ US	193 \$ US	s.o. \$ US	193 \$ US
Encours	225	117	342	157	119	276
	350 \$ US	117 \$ US	467 \$ US	350 \$ US	119 \$ US	469 \$ US

La facilité de crédit de TELUS International (Cda) Inc. porte intérêt au taux préférentiel, au taux de base en dollars américains, au taux des acceptations bancaires et au taux interbancaire offert à Londres (« LIBOR ») (tous ces termes sont utilisés ou définis dans la facilité de crédit), plus les marges applicables. La facilité de crédit comporte les déclarations, les garanties et les clauses restrictives habituelles, y compris le respect de deux ratios mesurés à la clôture des trimestres financiers. En vertu de ces deux exigences, le ratio de la dette nette sur les flux de trésorerie d'exploitation de TELUS International (Cda) Inc. ne doit pas être supérieur à 3,25:1,00 par la suite, et le ratio des flux de trésorerie d'exploitation sur le service de la dette (remboursement d'intérêts et de capital prévu) ne doit pas être inférieur à 1,50:1,00, selon le sens donné à chacun de ces ratios dans la facilité de crédit.

L'emprunt à terme est assujéti à un échéancier d'amortissement qui exige que 5 % du montant en capital avancé soit remboursé chaque année pendant la durée de l'entente, le solde étant exigible à l'échéance.

#### f) Échéances de la dette à long terme

Les exigences prévues relatives aux remboursements sur la dette à long terme calculés en fonction des sommes impayées au 31 mars 2018 pour chacun des cinq prochains exercices sont présentées dans le tableau suivant.

Dette à long terme libellée en	Dollars canadiens		Dollars américains		Total	Total
	Passif dérivé					
Exercices se clôturant les 31 décembre (en millions)	Dette	Dette	(Reçu) <sup>1</sup>	Payé	Total	Total
2018 (reste de l'exercice)	— \$	849 \$	(843) \$	840 \$	846 \$	846 \$
2019	1 000	8	—	—	8	1 008
2020	1 000	8	—	—	8	1 008
2021	1 075	8	—	—	8	1 083
2022	1 249	412	—	—	412	1 661
Par la suite	7 075	1 418	(1 418)	1 460	1 460	8 535
Sorties de trésorerie futures à l'égard des remboursements de capital de la dette à long terme	11 399	2 703	(2 261)	2 300	2 742	14 141
Sorties de trésorerie futures à l'égard de l'intérêt connexe et des frais de crédit similaires <sup>2</sup>	5 821	503	(428)	427	502	6 323
Échéances contractuelles non actualisées (note 4 c)	17 220 \$	3 206 \$	(2 689) \$	2 727 \$	3 244 \$	20 464 \$

1 Le cas échéant, les flux de trésorerie liés au capital tiennent compte des taux de change au 31 mars 2018.

2 Les sorties de trésorerie futures à l'égard de l'intérêt connexe et des frais de crédit similaires pour le papier commercial et les montants prélevés sur nos facilités de crédit, le cas échéant, ont été calculés en fonction des taux en vigueur au 31 mars 2018.

## 27 autres passifs à long terme

(en millions)	Note	Au 31 mars 2018	Au 31 décembre 2017
Passifs sur contrat	24	78 \$	71 \$
Autres		10	10
Produits différés		88	81
Prestations de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi		548	537
Passifs liés aux unités d'actions restreintes et aux droits différés à la valeur d'action		82	68
Passifs dérivés		65	76
Autres		72	67
		855	829
Frais différés afférents au branchement et à l'activation de comptes clients	24	18	18
		873 \$	847 \$

## 28 capital social attribuable aux actions ordinaires

### Généralités

Le tableau suivant présente notre capital social autorisé.

	Au 31 mars 2018	Au 31 décembre 2017
Actions privilégiées de premier rang	1 milliard	1 milliard
Actions privilégiées de second rang	1 milliard	1 milliard
Actions ordinaires	2 milliards	2 milliards

Seuls les détenteurs d'actions ordinaires ont le droit de voter lors de nos assemblées générales, chaque détenteur d'actions ordinaires pouvant exercer une voix par action ordinaire détenue à ces assemblées dans la mesure où pas moins de 66% % des actions ordinaires émises et en circulation sont détenues par des Canadiens. En ce qui concerne le paiement de dividendes et la distribution des actifs en cas de liquidation ou de dissolution volontaire ou forcée de notre part ou de toute autre distribution de nos actifs entre nos actionnaires aux fins de la liquidation de nos affaires, l'ordre de priorité est le suivant : actions privilégiées de premier rang, actions privilégiées de second rang et, enfin, actions ordinaires.

Au 31 mars 2018, environ 47 millions d'actions ordinaires étaient réservées aux fins d'émission, sur le capital autorisé, dans le cadre des régimes d'options sur actions (se reporter à la *note 14 d*).

## 29 passifs éventuels

### Réclamations et poursuites

#### Généralités

Nous faisons l'objet de diverses réclamations et poursuites (incluant des recours collectifs et les réclamations en matière de propriété intellectuelle concernant la contrefaçon) visant des dommages-intérêts et d'autres compensations et, dans certains cas, à l'égard de plusieurs autres entreprises de services mobiles et fournisseurs de services de télécommunications. Aussi, nous avons reçu un avis, ou sommes au courant, de certaines réclamations éventuelles (incluant les réclamations en matière de propriété intellectuelle concernant la contrefaçon) à notre égard.

À l'heure actuelle, nous ne pouvons prévoir l'issue de ces réclamations, réclamations éventuelles et poursuites en raison de divers facteurs, y compris ce qui suit : la nature préliminaire de certaines réclamations; la nature incertaine des théories et réclamations en matière de dommages; un dossier factuel incomplet; la nature incertaine des théories juridiques et des procédures judiciaires et de leur résolution par les tribunaux, tant dans le cadre du procès que de l'appel; la nature imprévisible des parties adverses et de leurs revendications.

Cependant, sous réserve des restrictions précédentes, la direction est d'avis, en vertu des évaluations juridiques et selon l'information dont elle dispose actuellement, qu'il est improbable qu'un passif non couvert par les assurances ou autrement ait une incidence significative sur notre situation financière et nos résultats d'exploitation, y compris sur nos flux de trésorerie, sauf en ce qui concerne les éléments qui suivent.

#### Recours collectifs autorisés

Les recours collectifs autorisés contre nous comprennent les suivants :

##### *Recours collectif concernant la facturation à la minute*

En 2008, un recours collectif a été intenté contre nous en Ontario, alléguant qu'il y a eu une rupture de contrat, une infraction à la *Loi sur la protection du consommateur* de l'Ontario, une infraction à la *Loi sur la concurrence* et un enrichissement injustifié, relativement à notre pratique visant à « arrondir » le temps d'antenne des téléphones mobiles à la minute la plus près et de facturer en fait pour la minute entière. L'autorisation d'un recours collectif national a été demandée. En novembre 2014, seul un recours collectif intenté en Ontario a été autorisé par la Cour supérieure de justice de l'Ontario; ce recours allègue qu'il y a eu une rupture de contrat, une infraction à la *Loi sur la protection du consommateur*, et un enrichissement injustifié; tous les appels relatifs à cette décision d'autoriser le recours collectif ont été épuisés. Parallèlement, la Cour supérieure de justice de l'Ontario a refusé de suspendre les réclamations de nos clients d'affaires, malgré la clause d'arbitrage figurant dans nos ententes de prestation de services aux clients conclues avec ces clients. Cette décision a fait l'objet d'un appel et, le 31 mai 2017, la Cour d'appel de l'Ontario a rejeté notre appel. La Cour suprême du Canada nous a permis d'en appeler de cette décision.

*Recours collectifs concernant la durée d'établissement de la communication*

En 2005, un recours collectif a été intenté contre nous en Colombie-Britannique, alléguant que nous avons observé des pratiques commerciales trompeuses en facturant les appels entrants à partir du moment où l'appelant se connecte au réseau plutôt qu'à partir du moment où l'appel entrant est acheminé au destinataire. En 2011, la Cour suprême du Canada a confirmé la suspension de la totalité des causes d'action présentées par le demandeur dans le cadre de ce recours collectif, à l'exception d'une cause d'action en raison de la clause d'arbitrage qui a été incluse dans nos ententes de prestation de services. Cette unique exception concerne la cause d'action fondée sur les pratiques trompeuses ou déraisonnables en vertu de la Business Practices and Consumer Protection Act de la Colombie-Britannique que la Cour suprême du Canada a refusé de suspendre. En janvier 2016, la Cour suprême de la Colombie-Britannique a autorisé ce recours collectif concernant cette réclamation en vertu de la Business Practices and Consumer Protection Act. Ce recours est limité aux résidents de la Colombie-Britannique qui ont signé avec nous des contrats pour des services mobiles au cours de la période allant du 21 janvier 1999 jusqu'en avril 2010. Nous avons fait appel de cette décision d'autoriser le recours collectif, et une audience relative à cet appel devrait avoir lieu en septembre 2018. Un recours collectif a été intenté contre nous en Alberta au même moment que le recours collectif intenté en Colombie-Britannique. Le recours collectif intenté en Alberta comporte les mêmes allégations que le recours collectif intenté en Colombie-Britannique, mais à ce jour, ce recours n'a pas progressé et n'a pas été autorisé.

*Recours collectifs non autorisés*

Les recours collectifs non autorisés contre nous comprennent les suivants :

*Recours collectifs concernant le service 9-1-1*

En 2008, un recours collectif a été intenté en Saskatchewan contre notre société et d'autres entreprises de télécommunications canadiennes, qui allègue, entre autres, que nous n'avons pas fourni au public un avis approprié relativement aux frais liés au service 9-1-1, que nous avons de façon trompeuse fait passer ces frais pour des frais gouvernementaux et que nous avons facturé des frais liés au service 9-1-1 à des clients qui résident dans des zones où le service 9-1-1 n'est pas disponible. Les causes d'action avancées par les demandeurs sont la rupture de contrat, des déclarations inexactes et une publicité mensongère. Les demandeurs demandent l'autorisation d'un recours collectif national. Un recours collectif essentiellement identique a été intenté en Alberta au même moment, mais la Cour du Banc de la Reine de l'Alberta a déclaré que ce recours collectif avait expiré à notre égard en 2009. Depuis 2016, aucune mesure n'a été prise dans le cadre de cette instance.

*Recours collectifs concernant les radiations de champs magnétiques*

En 2013, un recours collectif a été intenté en Colombie-Britannique contre nous, contre d'autres entreprises de télécommunications et contre des fabricants de téléphones cellulaires, alléguant que l'utilisation prolongée de téléphones cellulaires a des effets néfastes sur la santé. Ce recours collectif intenté en Colombie-Britannique allègue ce qui suit : responsabilité stricte, négligence, défaut d'avertissement, rupture de garantie, violation des règles de concurrence, des pratiques commerciales et des lois visant la protection des consommateurs, assertion négligente et inexacte, violation du devoir de ne pas commercialiser les produits concernés et renonciation de délit civil. Une demande d'autorisation d'un recours collectif national est en cours. Depuis 2014, aucune mesure n'a été prise dans le cadre de cette instance. En 2015, un recours collectif a été intenté au Québec contre nous, d'autres entreprises de télécommunications et d'autres parties défenderesses, alléguant que des radiations de champs électromagnétiques ont des effets néfastes sur la santé, enfreignent la *Loi sur la qualité de l'environnement* (Québec), causent des nuisances et constituent une violation des droits en vertu du Code civil du Québec. L'audience pour autorisation de cette instance devrait se tenir en mai 2018.

*Recours collectifs concernant Public Mobile*

En 2014, des recours collectifs ont été intentés contre nous au Québec et en Ontario, au nom des clients de Public Mobile, qui allèguent que les modifications que nous avons apportées à la technologie, aux services et aux forfaits enfreignent nos obligations prévues par la loi et nos obligations jurisprudentielles. En particulier, le recours intenté au Québec allègue que nos actes constituent une violation de la *Loi sur la protection du consommateur* du Québec, du *Code civil* du Québec et de la *Loi sur la protection du consommateur* de l'Ontario. Ce recours n'a pas encore fait l'objet d'une audience pour autorisation. Le recours collectif intenté en Ontario allègue qu'il y a eu négligence, une rupture de la garantie expresse et implicite, une infraction à la *Loi sur la concurrence*, un enrichissement injustifié et une renonciation de délit civil. Aucune mesure n'a été prise dans le cadre de cette instance depuis qu'elle a été déposée et signifiée.

*Recours collectif concernant le financement d'appareils*

En 2016, un recours collectif a été intenté au Québec contre nous et d'autres entreprises de télécommunications, alléguant que nous n'avons pas respecté la *Loi sur la protection du consommateur* du Québec et le *Code civil* du Québec en faisant des déclarations fausses ou trompeuses relativement au financement d'appareils offert à nos abonnés aux services mobiles et en demandant à nos abonnés aux services mobiles des tarifs pour les forfaits et des frais de résiliation plus élevés que ceux autorisés par la *Loi sur la protection du consommateur*. Ce recours n'a pas encore fait l'objet d'une audience pour autorisation.

*Réclamations en matière de violation de propriété intellectuelle*

Les réclamations et les réclamations éventuelles que nous avons reçues comprennent :

*Réclamation en matière de violation de brevet pour le réseau 4G LTE*

Une réclamation en matière de violation de brevet a été déposée en Ontario en 2016, alléguant que les communications entre les appareils, incluant les téléphones cellulaires, et les stations de base sur notre réseau 4G LTE violeraient trois brevets détenus par des tiers. Le jugement de cette instance devrait s'ouvrir au quatrième trimestre de 2019.

*Résumé*

Nous croyons que nous disposons d'une bonne défense à l'égard des recours mentionnés ci-dessus. Si le dénouement de ces recours se révélait différent des évaluations et des hypothèses de la direction, cela pourrait donner lieu à un ajustement significatif de notre situation financière et de nos résultats d'exploitation, y compris nos flux de trésorerie. Les évaluations et les hypothèses de la direction supposent que des estimations fiables des risques courus ne peuvent être faites compte tenu de l'incertitude persistante en ce qui a trait à la nature des dommages-intérêts qui peuvent être réclamés par les demandeurs, aux causes d'action qui sont, ou qui pourraient en fin de compte être, intentées et, dans le cas des recours collectifs non autorisés, aux causes d'action qui pourraient en fin de compte être autorisées.

## 30 transactions entre parties liées

### a) Transactions avec les principaux dirigeants

Nos principaux dirigeants ont le pouvoir et la responsabilité de superviser, de planifier, de diriger et de contrôler nos activités. Il s'agit des membres de notre conseil d'administration et de notre équipe de la haute direction.

La charge de rémunération totale pour les principaux dirigeants et la composition de celle-ci se résument comme suit :

Périodes closes les 31 mars (en millions)	Trimestres	
	2018	2017
Avantages à court terme	3 \$	3 \$
Prestations de retraite <sup>1</sup> et autres avantages postérieurs à l'emploi	1	1
Rémunération fondée sur des actions <sup>2</sup>	3	4
	7 \$	8 \$

1 Les membres de notre équipe de la haute direction sont des membres de notre régime de retraite à l'intention des membres de la direction et des professionnels de TELUS Corporation et de nos régimes de retraite complémentaires non enregistrés et non contributifs à prestations définies.

2 Pour le trimestre clos le 31 mars 2018, la charge de rémunération fondée sur des actions est présentée déduction faite d'un montant de (1) \$ (2017 – néant) relatif à l'incidence des dérivés utilisés pour gérer la charge de rémunération fondée sur des actions (*note 14 b*).

Comme il est indiqué à la *note 14*, nous avons consenti des attributions initiales de rémunération fondée sur des actions en 2018 et en 2017, y compris à l'égard de nos principaux dirigeants, comme le présente le tableau ci-après. Étant donné que la plupart de ces attributions sont des attributions comportant des droits d'acquisition en bloc ou graduelle et ont des durées de services requises s'échelonnant sur plusieurs années, la charge sera comptabilisée proportionnellement sur un certain nombre d'exercices et, par conséquent, seulement une partie des attributions initiales de 2018 et de 2017 est comprise dans les montants présentés dans le tableau précédent.

Trimestres clos les 31 mars (en millions de dollars)	2018			2017		
	Nombre d'unités d'actions restreintes	Valeur nominale <sup>1</sup>	Juste valeur à la date d'attribution <sup>1</sup>	Nombre d'unités d'actions restreintes	Valeur nominale <sup>1</sup>	Juste valeur à la date d'attribution <sup>1</sup>
Attribuées au cours de la période	608 849	28 \$	36 \$	686 595	30 \$	30 \$

1 La valeur nominale est calculée en multipliant le cours des actions ordinaires au moment de l'attribution par le nombre d'unités attribuées. La juste valeur à la date d'attribution est différente de la valeur nominale, car la juste valeur de certaines attributions est déterminée au moyen du modèle de simulation Monte Carlo (se reporter à la *note 14 b*).

Les montants de passif comptabilisés au titre des attributions de rémunération fondée sur des actions aux principaux dirigeants se résument comme suit :

(en millions)	Au 31 mars 2018	Au 31 décembre 2017
Unités d'actions restreintes	42 \$	40 \$
Droits différés à la valeur d'actions <sup>1</sup>	23	24
	<b>65 \$</b>	<b>64 \$</b>

1 Notre régime de droits différés à la valeur d'actions à l'intention de nos administrateurs prévoit qu'en plus de recevoir son attribution d'actions annuelle pour ce qui est des droits différés à la valeur d'actions, un administrateur peut choisir de recevoir sa provision annuelle d'administrateur et ses jetons de présence aux réunions en droits différés à la valeur d'actions, en actions ordinaires ou en trésorerie. Les droits différés à la valeur d'actions donnent aux administrateurs le droit de recevoir un nombre spécifique d'actions ordinaires ou un paiement en trésorerie fondé sur la valeur de ces actions. Les droits différés à la valeur d'actions sont payés lorsqu'un administrateur cesse d'être administrateur pour une raison quelconque. Ces droits sont versés au moment choisi par l'administrateur conformément au régime de droits différés à la valeur d'actions à l'intention des administrateurs; au cours du trimestre clos le 31 mars 2018, un montant de néant (2017 – 2 \$) a été payé.

Les contrats de travail conclus avec les membres de l'équipe de la haute direction prévoient généralement des indemnités de départ si un membre de la haute direction est congédié sans motif valable qui sont les suivantes : généralement 18 à 24 mois de salaire de base, les avantages et l'accumulation d'années de service ouvrant droit à pension en remplacement du préavis et 50 % du salaire de base en remplacement d'une prime en trésorerie annuelle. En cas de changement de contrôle, les membres de l'équipe de la haute direction n'auront pas droit à un traitement différent de celui qui est réservé à nos autres employés en ce qui concerne la rémunération fondée sur des actions dont les droits ne sont pas acquis.

#### **b) Transactions impliquant les régimes de retraite à prestations définies**

Au cours du trimestre clos le 31 mars 2018, nous avons fourni des services de gestion et d'administration à nos régimes de retraite à prestations définies; les montants facturés liés à ces services ont été établis selon la méthode du recouvrement des coûts et se sont chiffrés à 1 million de dollars (2017 – 2 millions de dollars).

#### **c) Transactions avec les coentreprises immobilières**

Au cours des trimestres clos les 31 mars 2018 et 2017, nous avons conclu des transactions avec les coentreprises immobilières, lesquelles sont des parties liées, comme il est décrit à la *note 21*.

## 31 informations supplémentaires sur les tableaux des flux de trésorerie

### a) Tableaux des flux de trésorerie – activités d'exploitation, activités d'investissement et activités de financement

Périodes closes les 31 mars (en millions)	Note	Trimestres	
		2018	2017
			(chiffres ajustés – note 2 c)
<b>ACTIVITÉS D'EXPLOITATION</b>			
<b>Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement lié aux activités d'exploitation</b>			
Débiteurs		203 \$	62 \$
Stocks		33	(9)
Actifs sur contrat		—	14
Charges payées d'avance		(121)	(123)
Créditeurs et charges à payer		(358)	(181)
Impôt sur le résultat et autres impôts à recevoir et à payer, montant net		85	(92)
Facturation par anticipation et dépôts de clients		(9)	43
Provisions		(9)	(51)
		<b>(176) \$</b>	<b>(337) \$</b>
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>			
<b>Paiements en trésorerie au titre des immobilisations</b>			
Entrées d'immobilisations			
Dépenses d'investissement, montant brut			
Immobilisations corporelles	17	(521) \$	(572) \$
Immobilisations incorporelles	18	(137)	(154)
		<b>(658)</b>	<b>(726)</b>
Entrées découlant de transactions non monétaires		8	2
Dépenses d'investissement		(650)	(724)
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement lié aux activités d'investissement connexes		(88)	(72)
		<b>(738) \$</b>	<b>(796) \$</b>
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>			
<b>Émission d'actions par une filiale aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle</b>			
Émission d'actions		43 \$	1 \$
Émission d'actions non monétaires dans le cadre de regroupements d'entreprises	18 b)	(19)	—
Produit en trésorerie découlant de l'émission d'actions		24	1
Coûts de transaction		—	(1)
		<b>24 \$</b>	<b>— \$</b>

## b) Variations des passifs découlant des activités de financement

(en millions)	Tableau des flux de trésorerie			Variations sans effet sur la trésorerie		
	Début de la période	Émis ou reçu	Remboursements ou paiements	Fluctuation des devises (note 4 f)	Autres	Fin de la période
<b>TRIMESTRE CLOS LE 31 MARS 2017</b>						
<b>Dividendes versés aux détenteurs d'actions ordinaires</b>	284 \$	— \$	(284) \$	— \$	283 \$	283 \$
<b>Emprunts à court terme</b>	100 \$	— \$	— \$	— \$	— \$	100 \$
<b>Dette à long terme</b>						
Billets de TELUS Corporation	11 367 \$	990 \$	(700) \$	(8) \$	(11) \$	11 638 \$
Papier commercial de TELUS Corporation	613	1 528	(1 016)	(3)	—	1 122
Déventures de TELUS Communications Inc.	619	—	—	—	—	619
Facilité de crédit de TELUS International (Cda) Inc.	332	—	(31)	(3)	—	298
Dérivés utilisés pour gérer le risque de change découlant de l'émission de titres de créance à long terme libellés en dollars américains – passif (actif)	20	1 016	(1 018)	11	9	38
	12 951	3 534	(2 765)	(3)	(2)	13 715
Pour éliminer l'incidence du règlement brut des dérivés utilisés pour gérer le risque de change découlant de l'émission de titres de créance à long terme libellés en dollars américains	—	(1 016)	1 016	—	—	—
	12 951 \$	2 518 \$	(1 749) \$	(3) \$	(2) \$	13 715 \$
<b>TRIMESTRE CLOS LE 31 MARS 2018</b>						
<b>Dividendes versés aux détenteurs d'actions ordinaires</b>	299 \$	— \$	(299) \$	— \$	299 \$	299 \$
Dividendes réinvestis en actions propres	—	—	20	—	(20)	—
	299 \$	— \$	(279) \$	— \$	279 \$	299 \$
<b>Emprunts à court terme</b>	100 \$	— \$	(6) \$	— \$	6 \$	100 \$
<b>Dette à long terme</b>						
Billets de TELUS Corporation	11 561 \$	750 \$	(250) \$	38 \$	(5) \$	12 094 \$
Papier commercial de TELUS Corporation	1 140	1 314	(1 644)	33	—	843
Déventures de TELUS Communications Inc.	620	—	—	—	—	620
Facilité de crédit de TELUS International (Cda) Inc.	339	97	(11)	10	(2)	433
Dérivés utilisés pour gérer le risque de change découlant de l'émission de titres de créance à long terme libellés en dollars américains – passif	93	1 644	(1 634)	(71)	27	59
	13 753	3 805	(3 539)	10	20	14 049
Pour éliminer l'incidence du règlement brut des dérivés utilisés pour gérer le risque de change découlant de l'émission de titres de créance à long terme libellés en dollars américains	—	(1 644)	1 644	—	—	—
	13 753 \$	2 161 \$	(1 895) \$	10 \$	20 \$	14 049 \$